

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie industrielle

L'INTITULE DU MEMOIRE

*L'impact de la politique industrielle en Algérie
sur la création des entreprises*

Préparé par :

- Mlle : BIBA Daouia
- Mlle : IZERADJENE Salima
- ATMANE Foudil

Dirigé par :

Mr AIT

Année universitaire : 2020/2021



DEDICACES

*Merci dieu le tout miséricordieux, ton amour et tes grâces à mon égard m'ont donné la
persévérance et le courage pour accomplir ce travail.*

Je dédie ce modeste travail,

A Mes chers parents ma mère DALILA et mon père NADIR.

*Pour leurs efforts et leurs sacrifices durant toute ma vie, leurs encouragement et soutiens
pour persévérer jusqu'à l'aboutissement de ce travail. Que dieu vous protège et vous
bénisse, leur procure bonne santé et longue vie.*

A mes frères YASSINE, LOUNES, SAAD et mes Sœurs LYDIA, IKRAM

A mes amies TINHINAN, KHALIDA, HASSIBA, SAMIA, ATHMANE,

A mon très cher binôme SALIMA.

*Sans oublier tous les professeurs que ce soit du primaire, de moyen, du secondaire ou de
l'enseignement supérieur.*

MERCI.



BIBBA Daouia

DEDICACES

Je remercie le bon dieu de m'avoir donné le courage, la santé et la volonté afin de pouvoir réaliser ce modeste travail.

Je tiens à le dédier à mon très cher père HAMID que dieu l'accueille dans son vaste paradis.

Je tiens à le dédier aussi tout particulièrement à ma très chère mère HADJILA pour ses sacrifices, sa patience, présence et son soutien tout au long de mes années d'études que le bon dieu la garde et la protège.

A mes chers frères MASSI, SAMIR, et a mes chères sœurs DJOHRA et son mari MOSSA, et KAHINA et son mari SAMIR ;

A mes neveux YANIS, SALES, ILYAS, OUASSIM, RAYAN et mes nièces AMEL, MILISSA, MARI, HANA, MINA, ILEN

A tous mes amis en particulier : MASSA, ADEL, KAHINA, MERIEM;

A mon très cher binôme DAOUIA ;

A tous ceux qui portent le nom IZERADJENE

A toutes les personnes, ayant contribué de près ou de loin, à l'accomplissement de ce travail, par divers moyens et à divers moments

A tous eu grand merci.

IZERADJENE Salima





REMERCEMENTS

Au terme de notre travail, nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères et les plus profonds en premier lieu au bon Dieu le tout puissant pour la volonté, la patience et la santé qu'il m'a donné pour de ce modeste travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre encadreur Monsieur «AIT ATMANE Foudil » pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de nous encadrer, pour ses précieux conseils et ses remarques pertinentes et ses orientations.

Nous tenons à remercier nos parents, nos sœurs et nos frères et cher ami MOUHOUBI Athmane, pour leurs soutiens continus. Merci beaucoup pour vos encouragements quotidiens et la patience dont vous avez fait part avec nous.



Liste des abréviations

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

BTPH : Bâtiment Travaux Publics et Habitat

CEPAL : Commission Economique des Nations Unies Pour l'Amérique Latine.

CGCI : Caisse de Garantie du Crédit d'Investissement

DIT : Division International du Travail

EPE : Entreprise Publique Economique

EPL : entreprises publiques locales

FLN : Front de libération national

FMI : Fonds Monétaire International

FMN : Firme(s) Multinationale(s) ou Transnationale(s)

GATT: General Agreement of Tariffs and Trade (Accord general sur les tarifs douaniers et le commerce

HH : Hors Hydrocarbures

IAA : Industries Agro-Alimentaires

IDE : Investissement Direct à l'Etranger

II : Industries Industrialisantes

IPE : L'Industrialisation par la Promotion des Exportations

ISE : Industrialisation de Substitution des Exportations

ISI : Industrialisation de Substitution d'Importations

ISMME : Industrie Sidérurgie, Métallurgie, Mécanique et Electrique

LMC : Loi sur la Monnaie et le Crédit

MPAT : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

OMC : Organisation Mondial de Commerce

ONS : Organisation Nationale des Statistiques

OUA : Organisation de l'Union Africaine

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petit Moyenne Entreprises

PMI : Petite et Moyenne Industrie

RD : Recherche Développement

RGPH : Recensement Généraux de la Population et de l'Habitat

SAD : Stratégie Algérienne de Développement

SGT : Statut Général du Travailleur

SMI : Système de Management Intégré

SONATRACH : Société nationale de transport de commercialisation et de production des hydrocarbures

TPE : Très Petites Entreprises

UE : Union Européenne

VA : Valeur Ajoutée

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Généralités sur l'industrie et la politique industrielle.....	5
Introduction	5
Section 01: L'industrie	5
Section 02 : La politique industrielle.....	8
Section 03 : Fondements théoriques de l'industrialisation.....	20
Conclusion.....	30
Chapitre 02 : Stratégies d'industrialisation de l'Algérie (1962-1990)	31
Introduction	31
Section 01 : présentation des stratégies industrielles de développement	32
Section 02 : Stratégies d'industrialisation en Algérie de 1962 à 1990.....	43
Section 03 : Les réformes économiques en Algérie 1980-1990.....	51
Conclusion.....	59
Chapitre 03 : l'industrialisation à l'ère de transition à l'économie de marché.....	60
Introduction	60
Section 01 : La politique d'ajustement structurel (1990-2000).....	60
Section 02 : la désindustrialisation publique	68
Section 03 : l'industrialisation de secteur privé	74
Introduction	74
Section 04 : l'essor PME/PMI privé.....	82
Conclusion.....	93
Conclusion générale	94
Bibliographie.....	99
Liste des tableaux	103
Liste des figures.....	104
Table de matières.....	105

Introduction générale

La politique d'industrialisation de l'Algérie a fait l'objet de très nombreux commentaires et études faisant ressortir ses forces et ses faiblesses (Benissad, 1991 ; Bouyacoub, 1988 ; Lamiri, 1993 ; Temmar, 1983 ; Yachir, 1983, Djeflat, 1991). Les raisons des inefficacités qui caractérisent l'économie algérienne en général, et particulièrement l'entreprise, sont multiples et complexes. Elles sont souvent interprétées de façons diverses entre analystes et observateurs. Pour notre part, dans ce travail de recherche nous tenons à rappeler quelques caractéristiques négatives qui ont entravé le processus d'industrialisation.

Le choix d'industries industrialisantes, par leurs effets potentiels d'entraînement (sidérurgie, mécanique, pétrochimie, etc.) combiné à la sélection de techniques relativement mécanisées dans toutes les branches, est justifié par la nécessité de construire rapidement la base technique d'un développement autocentré. Dans une telle perspective, l'importation massive de technologie ne peut avoir pour seul objectif l'implantation accélérée d'ensembles industriels. Elle doit préparer en même temps les conditions d'une diffusion des méthodes nouvelles de production à l'ensemble des secteurs économiques et à terme, celle d'une génération locale de procédés et d'équipements.

L'importation massive de technologies lourdes est présentée, aux yeux des pouvoirs publics algériens, comme un passage obligé pour amorcer un développement rapide. Les efforts déterminés de l'Algérie en vue de réunir les conditions d'une reproduction industrielle élargie et indépendante ont été affichés depuis la fin des années 1960. Les principes de la politique algérienne d'indépendance technologique et de transferts technologiques sont expliqués dans la charte de 1976, qui estime « *qu'un colonialisme nouveau et technologiquement efficace a succédé à la période coloniale et que seule la maîtrise de la technologie permet de combattre ce dernier* »¹. Les ambitions de l'indépendance économique et de la maîtrise technologique se sont concrétisées par l'achat massif des ensembles industriels et des usines clés en main, mais, malheureusement, la facture a été payée très chère par les entreprises publiques qui s'enfoncent dans une dépendance accrue aux firmes étrangères. L'échec était inévitable puisque les entreprises publiques algériennes étaient enfermées dans un système de relations de domination car les capacités d'innovation et de créativité technologiques leurs étaient totalement étrangères. A. Djeflat (1993)² précise que

¹Temmar H. : « Stratégie de développement indépendant. Le cas de l'Algérie : un bilan ». OPU, 1983, p.190.

²Djeflat A. « Réformes économiques et nouveaux enjeux de l'accumulation technologique endogène en Algérie : une lecture empirique », Cahiers du CREAD n° 33, 1^{er} trimestre 1993, p. 61-94.

les investisseurs directs sont connus pour avoir très peu délocalisé la fonction Recherche et Développement, la conservant ainsi protégée au niveau des sièges et des maisons-mères.

Malgré l'expansion du secteur public en Algérie durant plus de deux décennies, celui-ci a montré ses limites et a inspiré les pouvoirs publics sur la nécessité de réformes économiques profondes. Les réformes économiques, entamées depuis 1988, ont levé la quasi-totalité des barrières administratives et économiques qui empêchaient le développement du secteur privé dans le cadre de l'économie administrée. Elles ont instauré la liberté d'entreprendre dans tous les secteurs d'activité économique avec la mise en place d'une série d'incitations au développement des PMI/PME privées en Algérie.

A partir des années 1980, le système d'économie centralement planifiée est quasiment partout remis en cause. Le secteur public en Algérie se caractériserait par plusieurs faiblesses qui n'ont pas cessé de se généraliser à tous les niveaux : endettement, déséquilibre financier, déficits chroniques de trésorerie, non-respect des règles et techniques de gestion en matière de comptabilité, de planification, de statistiques, de marketing, absence quasi-généralisée de contrôle réel, création arbitraire de certaines unités économiques, etc. La mise en œuvre des réformes en Algérie, dans l'objectif d'une transition à l'économie de marché, ne s'est pas effectuée sans heurts. L'émergence d'un secteur privé relativement dynamique n'a pas empêché de reproduire certains handicaps qui caractérisaient l'économie socialiste. Sur le plan d'entreprise et d'industrialisation de l'Algérie, beaucoup de blocages sont levés mais des efforts soutenus restent à concrétiser afin de redynamiser l'économie algérienne.

Le mouvement de libéralisation du champ économique en Algérie a permis le développement d'un tissu important de PME privées. En effet, la libéralisation de ce champ économique a permis l'émergence d'un nombre important d'entrepreneurs qualifiés de « *nouveaux* »¹ par rapport à ceux ayant émergé dans l'économie administrée (années 70). De nouvelles caractéristiques et des différences s'affirment, soulignant le développement d'une nouvelle catégorie d'agents économiques, évoluant dans une économie où coexistent des mécanismes contradictoires liés aux règles de l'économie administrée (protections douanières, monopoles, économie et pratiques informelles, etc.) et de l'économie de marché (liberté d'entreprendre, liberté de prix, circulation des biens et des capitaux, etc.). Ces nouveaux entrepreneurs refusent l'Etat dans ses aspects contraignants (fiscalité, réglementation

¹Bouyacoub A. : «Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition : la dimension transnationale », Cahiers du CREAD n° 40, 2^{ème} trimestre 1997, p. 105-119.

économique, propriétaire d'entreprises qui concurrencent le privé, etc.), et demandent plus de l'Etat pour les protéger des inconvénients et aléas de l'économie de marché¹

Dans le contexte d'une pandémie qui paralyse l'économie mondiale (depuis 2020), l'Algérie voit ses ressources financières tirées de la rente pétrolière baisser de façon drastique et ne cesse de vivre les contradictions d'une transition politique floue. Dans ce contexte, la politique d'industrialisation du pays trouve toute son actualité et les erreurs de décennies de réformes économiques (échec de la planification, transition à l'économie de marché inachevée, fragilité de tous les secteurs économiques, etc.) frappent de plein fouet les décideurs politiques.

On pourrait penser que la thèse d'industrialisation de l'Algérie est une question très vieille et même obsolète pour faire l'objet d'une réflexion. Toutefois, une économie dont la principale source de revenus est la rente pétrolière (97% des exportations de l'Algérie) et dont le rêve de la diversification était toujours exprimé par les économistes et les différents gouvernements, démontre l'actualité du sujet de notre mémoire et nous incite à fouiller encore les raisons des échecs successifs dans la tentative d'asseoir une économie industrialisée et diversifiée.

De ce qui précède, notre travail de recherche consiste à apporter des éléments de réponse à notre question principale qui est la suivante : **Pourquoi la politique industrielle, par les différentes stratégies de diversification et de création d'entreprises, n'a pas réussi en Algérie en allant d'une économie planifiée vers une économie de marché encore inachevée ?**

De cette question principale découle quatre interrogations :

1. Qu'est-ce que l'industrie ?
2. Qu'est-ce que la politique industrielle ?
3. Comment peut-on percevoir l'impact des stratégies industrielles sur la création d'entreprises ?
4. Enfin, pourquoi l'Algérie n'a pas réussi son industrialisation en atteignant la masse critique des entreprises privées ?

¹Bedrani S. : «Nouveaux entrepreneurs dans la transition à l'économie de marché : les entrepreneurs ruraux», Cahiers du CREAD n° 40, 2ème trimestre 1997, p. 05-19.

Afin de mieux comprendre notre recherche et répondre à la problématique, nous avons besoin de clarifier notre démarche.

Objectifs de la recherche

À travers ce travail, nous tenterons de présenter avec prudence les principales étapes de la politique industrielle algérienne en corrélation avec la création d'entreprises qui constituent le moteur de l'économie. Cette politique n'est en fait qu'un aspect de la politique économique globale. Il s'agit de la manière dont les projets de politique industrielle sont présentés.

Méthodologie du travail

Dans ce travail de recherche nous avons adopté une méthode fondée sur des lectures et analyses diversifiées concernant l'histoire de la politique industrielle de l'Algérie. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur divers livres, articles et revues afin de pouvoir mener à bien nos travaux. Nous avons également examiné la question de l'industrialisation par le recours à une analyse descriptive des statistiques nationales sur la création des entreprises (petite, moyenne et grande entreprise) et l'évolution des différents secteurs.

La structuration du mémoire

Notre travail de recherche se décompose en trois chapitres :

- le premier chapitre porte sur les notions de généralités sur l'industrie et la politique industrielle ;
- Le deuxième chapitre porte sur la stratégie d'industrialisation ;
- Le troisième chapitre porte sur l'industrialisation à l'ère de la transition à l'économie de marché.

Chapitre 01 : Généralités sur l'industrie et la politique industrielle

Introduction

Le présent chapitre présente et discute la thèse dite de la politique industrielle qui est un élément essentiel dans notre travail de recherche, et nous ne pouvons pas parler de la politique industrielle sans faire un rappel de ce qu'est en fait l'industrie qui est une stratégie de développement accélérée dans laquelle la technologie joue un rôle centrale¹. Il en a découlé la conviction que le développement industriel nécessite des entreprises de grandes tailles ainsi que l'introduction de technologies modernes. Et aussi est une activité humaine qui produit un bien matériel (non-agricole) en grandes quantités et généralement dans de grandes entreprises. La production en petites quantités dans de petites entreprises.

La politique industrielle est et a toujours été un instrument stratégique activement appliqué par les gouvernements pour favoriser le développement économique. En suite avant d'entamer l'étude les fondements théoriques de l'industrialisation, il est nécessaire de définir en premier lieu « l'industrialisation » L'industrialisation est, selon François Perroux « *la structuration de tout un ensemble économique par emploi de systèmes de machines dans le dessein et avec l'effet d'augmenter cumulativement, et à un coût décroissant en effort individuel, le pouvoir qu'a un groupe humain d'obtenir des objets qui lui sont bénéfiques...l'industrialisation est expansive. Sa finalité est comprise par un nombre croissant d'individus...elle exerce des influences directes et indirectes sur toutes les activités d'une société* »².

Section 01: L'industrie

1. Définition

Est un terme polysémique recouvrant originellement la plupart des travaux humains. Il s'agit à présent de la production de biens grâce à la transformation des matières premières ou des matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations et de l'exploitation des sources d'énergie.

Oscillant depuis la préhistoire entre artisanat et mécanisation, l'activité industrielle s'intensifie au tournant du XVIII^e siècle puis au XIX^e siècle grâce à l'utilisation des énergies fossiles et l'application de nouvelles technologies : ce phénomène est appelé révolution

¹ Dahoumane H., Hamitouche K., « Les politiques industrielles en Algérie entre la crise financière et le regain d'intérêt des nouvelles stratégies industrielles », mémoire de master en sciences Economies, universités Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2016-2017, p. 6.

² Perroux F., « L'économie des jeunes Nations », PUF, 1962.

industrielle et est concomitant à l'apparition du capitalisme. De profonds changements sociaux l'ont accompagnée alors que la société industrielle advenait. Ces transformations ont modifié l'industrie elle-même qui s'est rationalisée par :

- L'utilisation de machines, d'abord manuelles puis automatisées, impliquant une production en série et une notion d'échelle ;
- une division du travail, contrairement à l'artisanat où la même personne assure théoriquement l'ensemble des processus.

L'industrie peut être définie comme un ensemble de firmes en concurrence, produisant des biens ou services étroitement substituables, offerts sur une même marche¹. L'industrie à l'instar de la firme, est restée bien longtemps un concept téléologique, un concept sans définition précise puisqu'il ne présentait d'intérêt que par l'utilisation qui en était fait, et aussi On entend par industrie l'action humaine appliquée à la production des objets que le commerce vend et achète.

Dans ces termes généraux, l'industrie est divisée en deux branches principales : la fabrication qui crée ou fabrique des produits artificiels ; et l'agriculture qui extrait les éléments nutritifs du sol pour développer et multiplier les produits naturels. Nous traitons avec l'industrie manufacturière ou l'industrie elle-même. Dans ses relations avec la législation, tout fabricant exerce des activités commerciales en transférant ses produits à des commerçants ou commerçants, ou directement aux consommateurs. A cet égard, il est commerçant, il doit donc respecter des règles de droit commercial auxquelles nous n'avons pas à faire face : ici, nous considérons le fabricant dans son atelier de fabrication, dans la pratique de l'industrie elle-même.

2. Les bases de constitution d'une industrie

Il existe de nombreuses bases de réorganisation pour former une « industrie ». Comprend principalement :

- Les produits et activités hautement substituables sur le plan horizontal. Diversification, innovation, commercialisation et autres stratégies. Important
- Les produits et les activités sont étroitement liés les uns aux autres dans l'« ensemble » ou le « système » de production. Par exemple, l'industrie automobile peut inclure

¹ Angelier J.P., « Economie industrielle », éléments de méthode, édit .O.P.U.1993, p. 33.

uniquement les fabricants, ou vice versa, y compris les équipements, les concessionnaires, etc. Les stratégies d'intégration et de quasi-intégration sont importantes ici.

- Les besoins fondamentalement satisfaits impliquent un ensemble d'activités techniques très différentes et des intervenants à différents niveaux d'unités de production. Ajouté que chaque industrie peut être divisée en sociétés du groupe.

3. La liberté de l'industrie et de ses limites

La liberté de l'industrie a été proclamée par la loi du 2 mars 1791¹, qui a aboli les maîtrises, les jurandes et toute l'organisation industrielle établie au moyen âge. Cette liberté, non plus qu'aucune autre dans notre état social, n'est absolue et sans limites. Le principe a dû être soumis à de nombreuses restrictions dans l'intérêt de la sécurité même ou du bien-être de la société, menacés par l'exercice de certaines industries. Le droit commun n'a pas paru d'ailleurs suffire pour protéger efficacement les résultats de l'activité humaine appliquée à l'industrie, ni pour régler convenablement les rapports particuliers auxquels donnent lieu les professions industrielles. Delà des règles exceptionnelles à l'égard des personnes et des choses. Mais ces mesures d'exception ne peuvent résulter que de la volonté formelle du législateur.

En l'absence de toute législation spéciale, le droit commun reprend son empire, et toute entrave que n'autoriserait pas un texte formel serait entachée d'illégalité. Nous verrons de nombreuses applications de cette règle fondamentale, mainte fois proclamée par les tribunaux répressifs et par la Cour suprême, qui ont toujours refusé de donner effet aux actes de l'autorité administrative portant arbitrairement atteinte à la liberté industrielle.

4. Le droit industriel et de ses divers objets

Les dispositions législatives et réglementaires soumises mais non applicables au commerce général constituent l'ensemble du droit industriel, elles recouvrent trois objets principaux :

- Le régime des établissements industriels, ou établissements consacrés à la fabrication, sous quelque dénomination qu'on les désigne, manufactures, ateliers, usines, fabriques;
- La loi reconnaît ou accorde des droits de propriété industrielle ou des droits spéciaux créés par l'industrie ;

¹ Voir l'art. 2 de cette loi, confirmé par le préambule de la Constitution du 13 septembre 1791 Droit Industriel, 1855, p. 1.

- Relations sociales ou toutes obligations personnelles liées aux métiers de l'industrie et aux pratiques artistiques.

Section 02 : La politique industrielle

1. Définition

Du milieu des années 80 à une vingtaine d'années, le concept de politique industrielle est progressivement tombé en désuétude dans les pays développés. Elle était le plus souvent réduite par ses nombreux détracteurs à des pratiques coûteuses et inefficaces d'interventions discrétionnaires ciblées en direction de « champions nationaux » ou d'entreprises en difficulté¹Certaines erreurs pouvant justifier ces critiques existent encore aujourd'hui : être capturé par des intérêts particuliers, incapable de connaître à l'avance la future technologie ou le futur département.

Pour autant, cette période de profond discrédit semble révolue, tant il apparaît que la politique industrielle est depuis plusieurs années de plus en plus largement réhabilitée au sein des principales puissances économiques, sinon dans les discours, du moins dans les pratiques.² La politique industrielle désigne l'intervention publique en vue de développer le secteur industriel d'un pays. Elle vise principalement à stabiliser, voire à relancer en période de crise, l'industrie nationale. Elle peut prendre l'aspect de crédit d'impôt, de fonds d'investissement, d'une planification ou d'une organisation stratégique du tissu industriel.

On peut dire aussi que la politique industrielle est fréquemment associée à l'usage par les pouvoirs publics d'un certain nombre d'outils d'intervention directe sur les entreprises (prise de contrôle ou de participation, subventions, commandes publiques, etc.) utilisés pour assurer le développement d'une branche ou d'une « *filière particulière* »³. De nombreuses analyses de la politique industrielle (E.g. Morvan (1983) ; Delorme et André (1983) ; Johnson et al. (1984) ; Bellon (1986) ; Bellon et De Bandt (1991)) ont souligné que cette conception étroite et purement instrumentale de la notion de politique industrielle présente l'inconvénient, d'une part, de passer sous silence l'analyse des motivations de l'intervention de l'État, d'autre part, d'ignorer une grande partie des mesures dont il se sert pour intervenir sur l'appareil productif.

¹ Fontagné L, Lorenzi J., « Désindustrialisation, délocalisations », La Documentation française, ISBN : 2-11-005822-6, Paris, 2005, p. 315-356.

² Aussilloux V., « Les politiques industrielles en France, évolutions et comparaisons internationales », France stratégie, 2020, p. 457.

³ Brousseau E., « Les apports de l'analyse économique des contrats à la mise en œuvre des politiques industrielles » revue d'économie industrielle — n° 71, Université de Nancy II ATOM, Université de Paris I, 1er trimestre 1995, p. 182.

2. Les composantes et instruments de la politique industrielle

2.1. Les composantes d'une politique industrielle

Comme toute politique économique, une politique industrielle suppose la combinaison d'un certain nombre de composantes qui sont¹: des objectifs, des moyens et un modèle organisationnel.

2.1.1. Des objectifs stratégiques

Toute action implique un ou plusieurs objectifs, explicitement ou implicitement. Quant à la politique industrielle, elle est définie par un certain nombre d'objectifs ou d'indicateurs précis. En effet, si l'on parle de politique de développement industriel, il ne peut s'agir que d'un objectif stratégique. Tant que la définition de l'objectif est dépassée, les pouvoirs publics agissent en acteurs et interviennent dans leur réalisation. La politique industrielle couvre donc de nombreux domaines qui sont considérés comme objectifs² :

- Subvention et transferts directs ;
- Efforts de réorganisation et restructuration dans lesquels les pouvoirs publics interviennent ;
- Approvisionnement public ;
- Aides à la recherche ;
- Aides aux régions dans lesquelles une industrie en déclin domine l'économie locale ;
- Projets d'infrastructures ayant pour but de promouvoir la demande et de réduire les coûts de production d'une firme particulière ;
- Politique de relance de la consommation destinée à soutenir l'activité industrielle ;
- Renforcement des barrières douanières pour protéger une industrie de la concurrence internationale ;
- Etablissement de services relativement centralisée pour rationaliser les politiques existantes et futures affectant les industries.

2.1.2. L'affectation des moyens

Il s'agit évidemment des moyens financiers, mais aussi de ressources humaines, c'est à dire des moyens administratifs et des compétences affectés à la mise en œuvre de la politique³. Différentes politiques industrielles ou mesures de politique industrielle ont des

¹ Arena R., Benzoni L., DE Bandt J., Romanie P.M., «traité d'économie industrielle », Edition, Economica, 1988, p. 245.

² Davie A., « Les politique industrielle », 2^e Edition, Paris, 1989, pp. 4-5.

³ Dahoumane H., Hamitouche K., Ibid. p. 12.

coûts très différents. La pratique a montré que l'utilisation des ressources dépend du degré d'accent mis sur des formes spécifiques de politique industrielle et de la compréhension intuitive des besoins en capital correspondants, mais en fait l'allocation des ressources ne reflète pas cette rationalité.

La pratique montre également que les gens ont généralement tendance à minimiser l'importance d'autres moyens nécessaires, à savoir les ressources humaines et institutionnelles. C'est sans doute parce que les pouvoirs publics ne doivent pas le faire, mais doivent le donner. Bien que par définition, cela ne réponde pas aux exigences des politiques de développement industriel.

2.1.3. Un modèle organisationnel

Au sens le plus basique, cela signifie qu'il n'y a pas de politique industrielle, tant que nous ne définissons pas le « comment », c'est-à-dire la manière d'utiliser les moyens (le montant total des moyens) pour atteindre l'objectif.

2.2. Les Outils de politique industrielle

Les pouvoirs publics disposent de nombreux outils dans le domaine de la politique industrielle, et leur usage n'est pas unique et varie selon le degré d'intervention publique. Premièrement, une telle intervention peut simplement inclure des mesures visant à améliorer la liquidité du marché, notamment par une meilleure notification des agents économiques.

Par ailleurs, les actions des pouvoirs publics visent généralement à définir les règles du jeu du marché : elle (l'action) s'exprime alors par la normalisation des produits, la réglementation de l'activité industrielle afin de minimiser les coûts sociaux externe de celle-ci (la pollution, par exemple)¹, la politique de concurrence et la législation.

Sur la base d'objectifs de politique industrielle pouvant être définis dans le cadre d'une planification flexible, les pouvoirs publics peuvent également prendre des mesures volontaristes visant à modifier le comportement des entités économiques ou à orienter leur prise de décision.

Les aides financières (prêts aidés ou bonifiés, aides publiques à l'exportation, investissements productifs) se sont historiquement concentrées sur des groupes minoritaires ayant des activités difficiles ou produisant des biens d'équipement. La réduction des

¹ Dahoumane H., Hamitouche K., Ibid. p. 13

instruments fiscaux (crédits d'impôt, baisse des taux d'imposition, amortissement accéléré) et des charges sociales permet une intervention plus étendue et moins directe.

Les marchés publics entrent également dans cette catégorie, et l'ordre public assure un contrôle important des activités commerciales.

L'intervention des pouvoirs publics peut être plus instructive à travers la gestion du secteur nationalisé, à travers l'utilisation de mesures contractuelles, et offrir des avantages particuliers pour les entreprises qui promettent d'atteindre les objectifs fixés.

Les pouvoirs publics peuvent enfin se substituer au marché par une politique de fixation autoritaire des prix ou de contingentement (répartition) de l'activité industrielle.

3. Les différents types de politique industrielle

Cette typologie vise à distinguer les politiques industrielles selon la nature de l'intervention des pouvoirs publics, c'est-à-dire les types de fonctions assumées par ces derniers. Dans cette perspective, on peut distinguer quatre types de politiques industrielles :

3.1. Les politiques réglementaires

Les pouvoirs publics interviennent pour fixer les règles du jeu, d'une part pour s'assurer qu'un certain ordre est imposé au fonctionnement du système industriel, d'autre part pour assurer le respect d'un certain nombre de valeurs ou d'intérêts collectifs. Ceci recouvre deux sous-catégories distinctes de réglementations ¹:

- Des réglementations techniques: Ce que l'on peut appeler les « poids et mesures », c'est à dire toute une série de normes techniques à respecter, pour des raisons de sécurité, de protection du consommateur, de sauvegarde de l'environnement, d'économie d'énergie, etc. Il est entendu que ces réglementations de nature technique peuvent avoir et ont souvent de fait d'autres finalités ou effets, par exemple de type protectionniste ;

- Des règles de « police »: C'est à dire un ensemble de règles et mesures, ordonnant les relations entre les agents : les principes de détermination des salaires, etc. Les politiques industrielles, de type réglementaire, consistent donc à définir des « Règles de jeu » plus ou moins contraignantes et à veiller à leur application.

3.2. Les politiques fonctionnelles.

¹ Dali F., « Evolution et perspectives de la politique industriel en Algérie », mémoire d'un magister en sciences Economiques, Université d'Oran, 2008, p. 144.

Ces politiques sont également sélective et spécifiques, consistant notamment à être responsable et à assumer tout ou partie des fonctions nécessaires au fonctionnement normal du système industriel. Toutefois, pour diverses raisons, l'entreprise n'a pas ou n'a pas pleinement exercé ces fonctions. On considère ici diverses fonctions spécifiques dans le financement, la recherche industrielle, la formation professionnelle, l'entreposage, les infrastructures de transport, le commerce, l'exportation, l'assurance, etc.

Constater l'absence ou l'insuffisance d'une fonction particulière peut amener l'autorité publique à se charger elle-même de l'exercice de cette fonction (par exemple, formation professionnelle adaptée), ou inciter les agents (au niveau de l'individu ou du groupe professionnel), le cas échéant, à elles fournissent tout ou partie des moyens nécessaires pour exercer ou mieux remplir cette fonction (par exemple, la recherche industrielle). Dès lors, les pouvoirs publics interviennent à titre complémentaire ou incitatif.

3.3. Les politiques de transfert

Il s'agit en réalité de transferts effectués par les pouvoirs publics au profit de l'entreprise. Ce dernier utilise les ressources transférées conformément à ses objectifs spécifiques et dans son propre cadre logique. En d'autres termes, les pouvoirs publics n'interféreront pas avec les opérations de l'entreprise, et les objectifs et normes de l'entreprise ne chevaucheront pas d'autres objectifs stratégiques ou d'autres normes d'intérêt collectif. Par conséquent, ils se contentent d'augmenter les ressources disponibles pour l'entreprise.

Les politiques de transfert peuvent être reconnues par le fait que dans leur application réelle, elles sont en fait sélectives, uniquement pour des objectifs très généraux, peu clairs sur la manière d'atteindre les objectifs, et n'incluent aucun contrôle effectif du transfert des ressources d'usage.

3.4. Les politiques structurelles de développement industriel

Cette dernière catégorie qui seule, d'une certaine manière, mérite vraiment l'appellation de « politique industrielle » dans le plein sens du terme, recouvre des approches de politique industrielle caractérisée par¹ :

- Un « volontarisme » très explicite visant à assurer la maîtrise nationale du développement industriel ;

¹ Dali F., Ibid. p. 145.

- La définition d'un ensemble d'objectifs stratégiques ciblés ;
- Une rationalité de pleine;
- Une action sur les structures visant à assurer l'organisation et les conditions de fonctionnement de sous-système productif.

4. Les dimensions des politiques industrielles

Cette typologie est élaborée en distinguant et combinant plusieurs dimensions des politiques industrielles. Nous distinguerons ici les finalités, les domaines, les formes et les instruments des politiques industrielles :

4.1. Les finalités

Si la politique industrielle vise à améliorer la structure et le comportement, améliorant ainsi la performance industrielle, elle peut atteindre cet objectif, avec des finalités multiples :

- Répondre aux contraintes externes, c'est-à-dire permettre au système de production de bien gérer les contraintes ;
- Augmenter les infrastructures. Les investissements publics dans les équipements routiers, ferroviaires et aéronautiques, ainsi que la formation des hommes et toute action d'aménagement du territoire font partie de la politique industrielle ;
- Assurer l'épargne externe. Cet objectif est l'un des plus facilement utilisés pour justifier des actions de politique industrielle. Par exemple, le développement de la science et de la technologie, l'acquisition de l'information et de la technologie. Son coût social est généralement inférieur aux bénéfices qui en découlent. Bien que la propriété de certains résultats de recherche soit privée, l'intervention publique est raisonnable ;
- Augmenter la liquidité des fonds. La rigidité du capital d'investissement est toujours au cœur de l'adaptation aux changements des conditions de concurrence externe et aux changements structurels provoqués par les crises ;
- Favoriser le développement d'économies d'échelle : en raison de la taille du marché ou de la structure concurrentielle, il peut être difficile de tirer parti des économies d'échelle potentielles ;
- Promouvoir l'intégration et la continuité de la structure de production afin de produire des effets d'entraînement et de diffusion à travers la concurrence et la coopération entre les industries ;

- Utilisez des actions au coup par coup pour résoudre des problèmes temporaires. Quelle que soit l'efficacité de la prévision et de la planification, les pouvoirs publics sont tenus de prendre des mesures pour faire face à des événements qui peuvent être conformes aux lois du marché mais qui sont inacceptables pour la communauté.

4.2. Les domaines

Une fois les raisons de l'intervention publique déterminées, il convient de déterminer les domaines auxquels elle s'appliquera. Du point de vue du pouvoir politique, ces zones doivent être faciles à identifier et à accéder. Il s'agira principalement d'infrastructures, d'équipements et de formation, de plans de recherche et développement, d'activités d'exportation, de nouveaux investissements et d'actions de restructuration.

4.3. Les formes

Sont aussi diverses que les domaines d'intervention. La mise en œuvre de la politique industrielles devra s'appuyer sur certaines structures et prendre certaines formes parmi les plus fréquentes, nous mentionnerons : la réglementation de la concurrence et les différentes formes de la planification (plan sectoriel, textile, chaussures ou composants électroniques, grands projets nationaux, grands projets internationaux, nationalisations-dénationalisation ou aides aux restructurations et à la construction de « champions nationaux »).

4.4. Les instruments

Montrer le nouveau triptyque : politique fiscale-aides au crédit-subventions. Les comparaisons internationales montrent qu'il existe de grandes différences dans ce domaine. L'intervention par la fiscalité est plus sélective et indolore. Toute personne qui investit, exporte ou effectue de la recherche et du développement (RD) bénéficiera d'un allègement fiscal. Les "dépenses" ne figurent pas dans les comptes nationaux.

Cette politique semble être une récompense à l'action : pour bénéficier d'allègements fiscaux, il faut d'abord agir, investir ou exporter, et faire du profit. Nous aidons les gagnants (en termes de profit). Les bonifications d'intérêts présentent certaines des caractéristiques ci-dessus. Ils entraînent des dépenses nettes de la part des pouvoirs publics, mais ce ne sont que des montants insignifiants par rapport à l'ensemble des dépenses engagées.

Enfin, les subventions sont sans doute la mesure la plus critiquée à ce jour. Elle a accumulé des lacunes très évidentes, « privant » les bénéficiaires de pouvoir, et encourageant

le développement de magnifiques projets dont la rationalité économique ne peuvent être garantie.

5. Les cycles de vie de la politique industrielle¹

Nous proposons, dans cette dernière partie d'enrichir l'approche des causes de l'évolution des politiques industrielles par une réflexion sur des déterminants endogènes qui permettraient d'expliquer pourquoi, selon les moments les mêmes politiques ne sont pas à même de produire les mêmes effets. Les politiques industrielles et technologiques, prises chacune individuellement, comme les entreprises et leurs routines, évoluent et passent en effet par des phases qui présentent des caractéristiques communes et auxquelles on propose d'appliquer l'analogie du cycle de vie : naissance, développement, sélection ou disparition.

5.1. Naissance

Contrairement à la croyance la plus répandue, la demande de politiques industrielles et technologiques de la part des entreprises est virtuellement inépuisable. Qu'il s'agisse de subventions à la recherche ou à la reconversion, de mesures antidumping, de dégrèvements fiscaux sélectifs ou de protection temporaire, les entreprises industrielles et leurs associations sectorielles présentent continuellement des demandes aux divers paliers de gouvernement malgré leur référence constante aux vertus du marché et de la libre concurrence. Simultanément à cette demande privée, il existe une très forte demande en provenance des élus, dont le mandat est de plus en plus lié aux situations locales en matière de production des richesses et surtout de création d'emplois.

Le choix des politiques et la forme particulière que prendront celles-ci, dépendra de nombreux facteurs, dont l'imitation par rapport aux pays et aux États voisins, les ressources financières et humaines dont les gouvernements disposent et le climat politique général. A ces facteurs s'ajoute un élément de hasard, ou de contingence historique, qui n'est pas négligeable ; comme les mutations génétiques, les mutations en matière de politique industrielle sont, ex-ante, difficiles à prévoir. Nous insistons donc sur le caractère non déterministe de l'apparition de nouvelles mesures de politique industrielle.

Nous avons dit que l'offre de politiques est du ressort des fonctionnaires et des élus, mais elle est conditionnée par l'environnement commercial et technologique. Dans la situation

¹ Crist N., « Une interprétation évolutionniste des politiques industrielles », *Revue d'économie industrielle* — n° 71, Université du Québec à Montréal Bertrand Bellon Adis — Université de Paris-Sud, 1995, pp. 221-225.

actuelle, caractérisée par la triple révolution technologique, mais aussi par le rejet des interventions et des subventions industrielles directes, la connaissance scientifique et technique constitue un facteur reconnu de compétitivité de plus en plus important.

Il existe donc un milieu plus propice à l'émergence de politiques de la production et de l'information scientifiques et technologiques : la création de parcs scientifiques et technologiques, Les incitations à la veille technologique, aux transferts et à la promotion de la coopération industrielle. Dans un environnement de complexité croissante décrit plus haut, il est compréhensible de voir se développer des politiques assumant les coûts de transaction entre entreprises indépendantes, ainsi qu'une part des coûts croissants d'apprentissage des firmes (Watkins, 1991). La coordination de partenaires indépendants crée des coûts de coordination, de communication et autres que la firme indépendante ne peut encourir.

En partie, les nouvelles politiques remplacent les anciennes, mais le plus souvent elles s'y surajoutent. Le tout est loin de constituer un cadre cohérent. D'une part, parce que les divers paliers d'autorité s'adressent aux mêmes entreprises, afin de résoudre les mêmes types de défaillances du marché, ou d'assurer les mêmes objectifs d'environnement, mais avec des solutions différentes ; d'autre part, parce que même au sein d'un palier donné de gouvernement, la concurrence entre organismes (ministères, sociétés d'État, laboratoires d'État) est concomitante à la concertation. Enfin, tous les paliers de gouvernement, ainsi que les demandeurs privés de politique publique sont pourvus de « rationalité limitée » : ils ont notamment de la difficulté à évaluer le résultat futur de leurs interventions. Il n'y a rien qui ressemble à une politique optimale.

5.2. Développement

Observons qu'une fois mises en place, les politiques publiques trouvent toujours un marché, qu'il soit public ou privé. La plupart des demandeurs sont intéressés à recevoir des biens publics à des prix inférieurs aux prix du marché, ou à recevoir des commandes publiques à des prix supérieurs à ce que le marché aurait consenti à payer. Ainsi, l'évaluation ex-post des politiques est aussi difficile que les prévisions ex-ante de leur efficacité. Personne ne peut dire avec certitude, a posteriori, si les entreprises auraient coopéré ou investi dans telle ou telle direction, sans les programmes publics de support correspondants. Les entreprises locales auraient-elles obtenu un pourcentage aussi élevé des marchés publics sans l'aide des politiques préférentielles ? La réponse n'existe souvent pas et conduit à mener l'évaluation sur des critères spécifiques d'une autre nature (Landry, 1989 ; Bozeman et Melkers, 1993).

Au cours du développement des politiques, la concurrence entre organismes publics prend souvent le pas sur la cohérence, la concertation et la suppression des doublages. Cette concurrence présente un certain nombre d'avantages pour les entreprises et pour l'efficacité du système de production et d'innovation dans son ensemble. D'un côté, la compétition entre unités gouvernementales stimule l'innovation organisationnelle publique et permet de joindre un plus grand nombre d'entreprises qui œuvrent dans un contexte local, régional, provincial ou national.

Par contre, la concurrence entre organisations gouvernementales pose des problèmes de doublage de dépenses publiques (alors qu'il serait plus économique à court terme de produire l'information publique une seule fois et de la diffuser ensuite) et privées (car les firmes doivent se renseigner sur une multiplicité de programmes publics et que leurs coûts d'information ne sont pas nuls). La diversité des politiques entraîne donc des surcoûts liés à une allocation non optimale des ressources et à de forts coûts de transaction.

5.3. Sélection

La sélection entre les politiques constitue assurément une question essentielle de l'approche évolutionniste. Les actions engagées sont de plus en plus diversifiées. Certaines subsistent longtemps après avoir produit leurs effets, tandis que d'autres sont arrêtées prématurément.

Nous nous limitons ici aux déterminants les plus généraux de la sélection des politiques. L'environnement externe - le secteur des entreprises - est le principal responsable de la disparition (et donc de la sélection) de certains programmes, tandis que certains processus internes participent également à la sélection. - Les contraintes budgétaires des États - mises en lumière par les organismes prêteurs internationaux - forcent souvent ceux-ci à se départir des entreprises publiques, d'où les nombreuses privatisations des dernières années dans des pays en développement dans les anciens pays socialistes et même dans des pays industriels. La même contrainte les force à liquider des laboratoires publics ou à ralentir les subventions, les bonifications d'intérêts et les déductions fiscales.

-La pression des fournisseurs étrangers exclus des marchés publics préférentiels, ou la mise en application des accords du GATT, force plusieurs gouvernements à entrouvrir les marchés de l'État.

La concurrence d'entreprises privées dotées d'innovations technologiques introduit de nouvelles pressions concurrentielles dans les industries de services publics, et force la privatisation de certaines sociétés d'État.

-La concurrence et l'émulation des politiques d'autres paliers de l'État, ou d'autres États, dans la mesure où elles s'avèrent plus efficaces à la réalisation d'un objectif donné. - L'idéologie du libre marché participe naturellement à la sélection par l'écrêtement des politiques les plus visibles et ciblées au profit de celles qui ne le sont pas : les détaxes aux dépens de subventions, les incitations générales aux dépens des grands programmes ciblés et des champions nationaux.

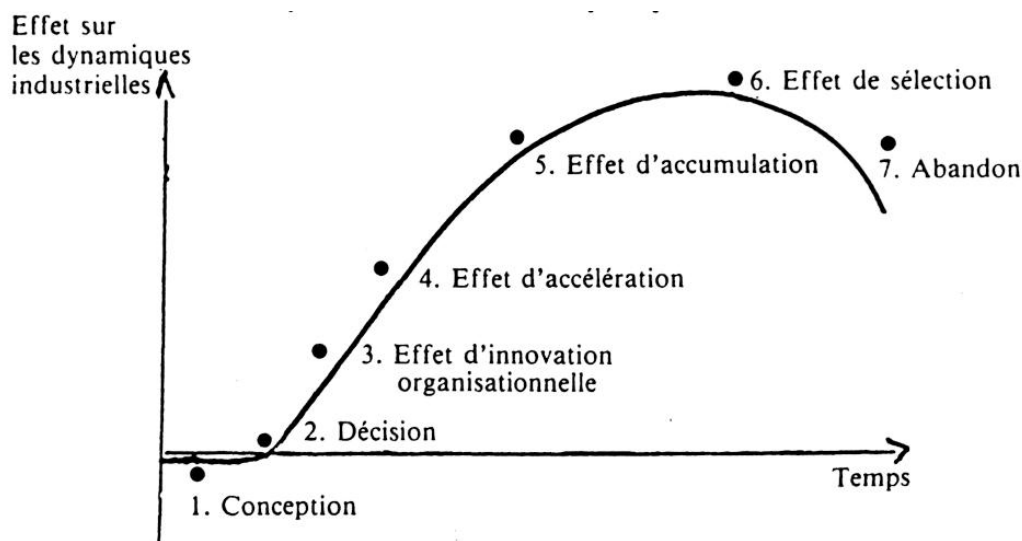
En somme, alors que dans le marché, ce sont les concurrents et les clients qui sélectionnent certaines firmes et certaines routines, ce sont les entreprises utilisatrices, concurrentement avec les États concurrents, les financiers et également les idéologues qui sélectionnent « à distance » les politiques publiques. Dans les deux cas, les organisations en place résistent à toute auto-élimination, développent des stratégies alternatives, et ne modifient en profondeur leurs routines que contraintes par des forces externes.

Il faut ici remarquer que, exclues d'une concurrence limitée au marché, les politiques publiques subissent une sélection différente et moins contraignante que les routines privées. La sélection opère donc plus lentement. A côté de la sélection « absolue », et avant celle-ci, il y a une sélection et un déclin relatifs : certaines politiques sont partiellement abandonnées mais subsistent bien au-delà du point de leur efficacité maximale. En outre, certaines politiques changent de fonction. Exemple : l'Agence canadienne de tamisage des investissements étrangers (1972-1984) censée filtrer les activités des multinationales étrangères au Canada est devenue Investissements Canada (1984-1993), avec une fonction presque opposée de promotion des investissements de l'étranger, avant de devenir une agence de promotion des alliances technologiques internationales. Enfin, les facteurs de changement viennent essentiellement des politiques nouvelles.

Les cycles de vie auxquels nous faisons référence ne sont naturellement pas linéaires. D'abord parce que les aléas extérieurs aux dynamiques des politiques peuvent conduire à des ruptures ; ensuite parce que les comportements internes des agents influent sur le cours de la trajectoire politique, pour accélérer, ralentir, relancer ou réorienter les processus. Ainsi, il n'existe ni déterminisme ni uniformité dans les cycles de vie des politiques. De plus les

situations historiques de chaque État constituent d'autres paramètres qui ne sont, volontairement, pas considérés dans cet article. Une théorie évolutionniste de la politique industrielle doit nécessairement partir de l'État conçu comme un ensemble d'organisations hiérarchiquement ordonnées (et non comme une organisation monolithique) qui se trouvent à la fois en concurrence et en coopération les unes avec les autres. Les politiques publiques sont produites par l'ensemble de ces organisations.

Figure N° 1.1 : Les cycles de vie de la politique industrielle



1. Conception : évaluation ex ante, consultation, lobbying, revendications ;
2. Décision : politique et administrative, mesures de mise en place ;
3. Innovation organisationnelle : programme expérimental, agences publiques ;
4. Application, Accélération : effet de mode, concurrence public-public, financement partagé ;
5. Accumulation, diffusion, duplication : effets résultant de l'accumulation des résultats antérieurs et de la diffusion en direction des industries et territoires voisins ; mais simultanément, on assiste à des effets d'abonnement et de duplication ;
6. Sélection : apparition des obstacles à l'application renouvelée de la mesure: évaluation ex post, contraintes budgétaires, opposition ;
7. Abandon progressif : démantèlement des agences et des structures d'application.

La spécificité des organisations publiques, fait que la sélection des politiques et des structures est plus lente que celle des entreprises privées. D'une part, tant les demandeurs que les offreurs de politiques sont dotés de rationalité limitée, et ont bien du mal à évaluer, aussi bien ex-ante qu'ex-post, l'efficacité de leurs interventions. D'autre part, l'inertie des organisations bureaucratiques conduit à une survivance parfois très longue de structures et de

routines qui sont seulement partiellement adaptées à leur environnement. Ainsi le cycle de vie des politiques industrielles est sensiblement plus long que celui des politiques et des stratégies des firmes privées mais l'intensité de leur efficacité est probablement plus courte.

C'est dans ce contexte que naissent, se développent et sont sélectionnées les politiques publiques. Cette sélection résulte en particulier :

- de l'intensité de la compétition entre États et/ou appareils et organisations intra-étatiques (la sélection pourrait, sous certaines réserves, être plus forte dans les structures fédérales) ;
- des cycles électoraux ;
- des changements dans la demande du secteur industriel (sélection plus forte et plus rapide en période de mutations organisationnelles) ;
- de l'évolution des règles de concurrence du marché (ouvertures du marché, arrivée des Nouveaux pays industrialisés...) ;
- des modes d'évaluation mises en place par les institutions publiques (il existe très peu de modes d'évaluation explicite des politiques industrielles, mais cette dimension est de plus en plus présente).

Section 03 : Fondements théoriques de l'industrialisation

1. La théorie de la croissance endogène

Le développement est étroitement lié à la croissance économique. Pour les théoriciens de la croissance endogène, la croissance économique est le résultat de l'investissement des entités économiques. La théorie affirme que la croissance économique peut provenir de différentes sources, telles que le capital physique, la technologie et le capital public.

a) Le capital physique

Augmenter ou améliorer leur capital social, les industriels doivent procéder à des investissements. Pour Romer¹, L'un des théoriciens de la nouvelle théorie de la croissance, la condition pour une croissance auto-entretenu est que le rendement marginal du capital soit constant. L'investissement de l'entreprise a un double effet : d'une part, cet investissement augmentera sa production ; d'autre part, cet investissement aura un impact sur la productivité des autres entreprises du marché à travers le phénomène des externalités technologiques.

¹Guellic D., Ralle P., « Les nouvelles théories de la croissance », laDécouverte, 4ème édition, 2001.

Selon cette théorie encore, l'achat de nouveaux équipements nécessite une main-d'œuvre qualifiée. L'investissement en capital physique doit s'accompagner de la formation de la main-d'œuvre affectée au nouvel équipement, qui constitue une source d'apprentissage pour le travail, et en même temps améliore la productivité de l'entreprise et le niveau de vie des travailleurs, car c'est le travailleur le plus qualifié avec le salaire le plus élevé.

On peut alors dire que l'investissement en capital physique est propice à l'accumulation de capital humain.

b) La technologie

Selon Rosenberg, la technologie est « *un ensemble de connaissances relatives à certains types d'évènements et d'activités associés à la production et à la transformation de matériaux* »¹. Les grandes entreprises sont les plus actives dans l'investissement dans l'innovation, c'est-à-dire dans la recherche et le développement. Compte tenu de leur taille, ces entreprises peuvent facilement obtenir des financements pour ces investissements innovants.

Le progrès technique peut être perçu soit sur l'accroissement de la productivité soit sur la création de nouveaux produits. Il est une source d'externalités car une même technologie peut être utilisée simultanément par plusieurs firmes.

c) Le capital humain

Le capital humain est « *le stock de connaissances valorisables économiquement et incorporées aux individus* »². Le progrès technologique peut se traduire par l'augmentation de la productivité ou la création de nouveaux produits. C'est une source d'externalités, car une même technologie peut être utilisée par plusieurs entreprises en même temps.

L'accumulation de capital humain est liée à la qualité du système éducatif et de la formation professionnelle. Cependant, l'impact des activités répétées de la main-d'œuvre dans le processus de production ne doit pas être ignoré. Pour les théoriciens de la croissance endogène, répéter les mêmes actions de manière similaire est la source d'apprentissage pour la main-d'œuvre en améliorant l'exécution, améliorant ainsi les qualifications de la main-d'œuvre pour effectuer cette tâche. C'est ce qu'on appelle « Learning by doing ».

¹ Guellie D., Ralle P., Ibid.

² Ibid.

d) Le capital public

Le capital public est « l'ensemble des infrastructures possédées par les collectivités publiques »¹ telles que les réseaux routiers, les réseaux de chemin de fer, les infrastructures portuaires et les infrastructures aéroportuaires, les infrastructures de télécommunications.

Ces infrastructures sont importantes dans le processus de production des entreprises privées car elles leur permettent de réduire les coûts de production en facilitant l'entrée de différents produits sur le marché, en facilitant l'accès aux différentes ressources naturelles et matières premières, et à diverses informations liées à leurs activités, notamment les marchés conditions. Par conséquent, la croissance du secteur privé dépend de ces infrastructures publiques. Mais la réalisation par l'Etat de ces infrastructures dépend aussi de diverses taxes et redevances payées par le secteur privé.

1.1. Théorie néo-classique de la croissance

1.1.1. Bref historique des théories de la croissance

Le problème de la croissance n'est apparu que récemment, mais sa base théorique vient des économistes classiques et de Marx. Adam Smith (1776) et David Ricardo (1819), les fondateurs de l'économie politique moderne, ont jeté les bases de la théorie de la croissance. Ils considèrent la croissance économique comme le résultat de la dynamique du capital, les outils de production (machines) fournis aux travailleurs. Smith a été témoin de la révolution industrielle (capitalisme primitif). Il est également l'inventeur de la méthode de comparaison historique dans l'analyse économique de la croissance. Smith n'a pas utilisé le progrès technologique lui-même pour expliquer la croissance, mais a plutôt considéré les sous-tâches comme des « moteurs de croissance ». Smith a souligné les avantages de la division du travail entre les ventes et le marketing. Nous en dérivons la figure suivante :

« La croissance si elle passe par la hausse de la productivité liée à la division du travail, n'est pas causée par l'emploi du travail. Ceci n'est qu'une conséquence d'un processus d'accumulation du capital qui en incorporant de nouvelles techniques et machines Entraîne la division du travail »². Dans ce schéma d'ensemble apparaît aisément la démarche causale suivante :

¹ Ibid.

² <http://perso.wanadoo.fr/jbourdon/CsectionA3.htm>.

Accumulation du capital (machines) ----- division du travail (intra et inter- firme) -----
 augmentation de la productivité du travail ----- croissance.

Par ailleurs, nous retrouvons la répartition du revenu ou circuit économique :

« *L'idée de circuit expansif s'accompagne d'un mécanisme stable de la répartition. Le revenu est partagé entre les besoins de consommation [...], ce qui n'est pas consommé est épargné donc un peu par magie va se retrouver en capital* »¹.

Implicitement, pour Smith la division du travail est source de croissance économique. Dans la tradition des classiques ou dans la tradition de Smith, la politique économique était structurelle et consacrée au long terme². En outre, la croissance est appelée à disparaître progressivement, à s'annuler dans un état stationnaire³. Cependant, la seule limite à la dynamique de croissance économique trouve son origine dans la taille du marché. Pour Smith, il y a deux façons de dépasser cette contrainte :

- La capacité économique d'acheter plus de biens ;
- La capacité technique d'ouvrir de nouvelles voies de communication.

Du point de vue de l'espace économique, la division du travail conduit à une ouverture sur le monde extérieur, et plus le marché est grande, plus la division du travail est importante. Théorème de Smith : La division du travail dépend de la taille du marché et sera développée par Allyn A. Young. Pour Smith, la chose la plus importante est la division du travail qui affecte le changement technologique, et le changement technologique est un facteur endogène.

À son tour, Ricardo évoque le concept de croissance dans son texte. Cependant, il n'a pas expliqué comment il a été généré. Lorsqu'il a évoqué l'idée de croissance, Ricardo a utilisé plusieurs expressions : « augmentation de la richesse nationale », « pays progressiste » et « avancement naturel de la richesse et de la population ». Ricardo adopte le concept d'évolution et, comme Smith, admet que l'économie passera inévitablement à un état statique, Car, « *la décroissance des rendements marginaux dans l'agriculture va hypothéquer la poursuite du processus de croissance économique* »⁴. Par ailleurs, Ricardo insiste sur deux points cruciaux

¹ Ibid.

² Darreau Ph., « Croissance et politique économique », Edition De Boeck, Bruxelles, 2003, p.20.

³ Guellec D., Ralle P., « Les nouvelles théories de la croissance endogène », Collection Repères, n°161, La Découverte, Paris, 1997, p.26.

⁴ Bosserelle E., « Dynamique économique : Croissance, crises et cycles », Editions Gualino, Paris, 2004, p.91.

: l'accroissement peut se faire grâce à l'augmentation du nombre de travailleurs (effet quantitatif), ou bien l'accroissement de richesse peut se faire grâce à l'amélioration des connaissances pratiques, ou degré d'habileté plus grand des travailleurs et les machines (effet qualitatif).

Ricardo n'explique pas clairement la fonction de production, mais implique que la fonction de production est directement liée au stock de capital. De plus, on peut facilement trouver des "théories créatives innovantes". Ce dernier sera développé par Joseph Schumpeter (voir ci-dessous).

En 1820, Malthus publie son important ouvrage « Principes d'économie politique considérés en application pratique ». Dans ce travail, Malthus a développé une théorie de la croissance et du déséquilibre. Il a reconnu le rôle de l'innovation. Pour lui, les machines et les inventions favorisaient le progrès économique. Après avoir collecté des statistiques, il a tenté d'analyser des faits précis. Pour cette raison, il est considéré comme le fondateur des méthodes positives.

Allyn A. Young (1928) était un économiste international de son vivant. Impressionné par Smith, il s'est concentré sur son « théorème », selon le théorème : « La division du travail dépend du marché ». De plus, son extension aux succursales peut générer des rendements d'échelle croissants, ce qui nécessite à son tour un marché plus vaste. Au final, Yang a tiré deux résultats importants. En premier, l'élargissement de la production est rendu possible grâce au remplacement " des simples considérations et organisations de la production " par des " découvertes nouvelles ". En second lieu, « *Young considère que le processus d'expansion intervient même avec une population stationnaire et en absence de découvertes nouvelles : ce sont là les deux facteurs auxquels aura recours la théorie néoclassique de croissance pour expliquer le processus* »¹. Après être devenue le centre d'intérêt des classiques et de Marx, la question de la croissance a été complètement ignorée par les marginalistes et les néoclassiques. Depuis près d'un siècle, les économistes ne prêtent plus attention au progrès technologique. Cependant, Joseph Aloys Schumpeter (1942) pose à nouveau le problème du progrès technologique sur la Seine.

¹ Arrous J., « Les théories de la croissance, La pensée économique contemporaine », Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 43.

➤ Théorie de la croissance de Schumpeter

Schumpeter est très intéressant. Tout d'abord, il s'intéresse beaucoup au processus de renouveau du capitalisme. Le deuxième est la croissance économique. En tant que théoricien du capitalisme, il cherche à expliquer comment celui-ci crée des structures puis les détruits¹.

En ce sens, Schumpeter mettait directement l'accent sur le progrès technologique plutôt que sur l'accumulation de capital. Il met de côté l'analyse d'Alfred Marshall et Knut Wicksell sur la structure du marché (concurrence parfaite et monopole), et la question importante pour lui est de découvrir comment le capitalisme crée puis détruit sa structure. Peter compare le mécanisme à court terme avec le mécanisme à long terme. Dans le court terme, sous l'effet des mécanismes de marché et en situation de concurrence pure et parfaite l'économie atteint l'équilibre général de plein emploi. Dans le long terme, les données changent, par exemple : la technologie et le marché est loin d'être parfait. En effet, « *le caractère mouvant des conditions économiques les rend impossibles. Les agents sont amenés à faire des paris hautement risqués [...] l'innovation est donc au cœur du processus de croissance* »².

Schumpeter divise l'innovation en cinq catégories :

- Fabrication de nouveaux produits;
- Introduire de nouvelles méthodes de production;
- Conquérir de nouvelles exportations, de nouveaux marchés ;
- Découvrir et conquérir de nouvelles sources de matières premières ;
- Créer une nouvelle organisation, que ce soit dans l'entreprise ou dans le secteur industriel.

Nous remarquons que le changement va perturber, dans le long terme, l'équilibre général de plein emploi. " L'analyse proposée par Schumpeter ouvre de façon magistrale l'histoire des théories de la croissance au 20^{ème} siècle. La croissance provient, selon, des impulsions provoquées par les innovations et non pas d'un « *accroissement quasi automatique de la population et du capital* »³. On conclusion, Schumpeter a souligné l'importance des économies d'échelle dans l'activité économique qui détermine la croissance.

¹ Dieuaide P., « De Schumpeter aux théoriciens de la régulation, in Problèmes économiques », n° 2704-2705 du 14-21mars, La documentation française, 2001, pp.64-66.

² Guellec D., Ralle P., Ibid. pp.88 -89.

³ Arrous J., ibid. p.32.

Puis, il a isolé l'innovation à travers son fameux processus " de destruction créative ". Enfin, toutes les données des idées de Schumpeter vont constituer les hypothèses des modèles de la croissance endogène.

Par ailleurs, on sait que John Maynard Keynes (1936) a développé une approche macroéconomique à court terme, par opposition à l'analyse microéconomique classique. Ses disciples Roy Forbes Harrod (1939) et Evsey Domar (1946) ouvriront avec justesse la voie à la « théorie de la croissance » en transformant ce problème en une condition à long terme. Le modèle de Harrod est plus basique car il sera le véritable point de départ du « modèle de croissance ».

Inspiré de la théorie keynésienne, le modèle Harrod-Domar a adopté le concept de « demande effective » et a rejeté la « loi du site Internet » de Jean Baptiste Say. La principale contribution des nouveaux keynésiens est de situer le rôle du capital comme moyen de financement et de production. Cependant, la croissance est « sur le fil du rasoir », et tout écart (surproduction) conduira à une expansion ou à une récession cumulée (comme le chômage), qui s'écarteront de plus en plus de l'équilibre général de plein emploi.

Nicolas Kaldor (1956) endogénéise le taux d'épargne, après quoi le taux d'épargne dépendra du taux de profit. « Sur cette base, le modèle propose d'augmenter l'épargne (ajustée en fonction de la volonté d'investissement de l'entrepreneur), et d'augmenter la part du profit dans le revenu à travers deux politiques :

- 1) Une politique d'épargne forcée par l'inflation ;
- 2) Une politique des revenus qui favorise les profits au détriment des salariés (la politique de restructuration de la profitabilité des entreprises)¹.Après, l'endogénéisation de l'épargne, la politique économique devient possible.

Ce n'est que dans les années 1950 et 1960 que la théorie néoclassique de la croissance a connu un développement étonnant. Les glorieuses années 1930 connaissent une croissance forte et régulière, notamment chez les théoriciens, Ramsay (1928), R. Solow (1956), Swan (1956) et Koopmans (1960) ont expliqué les différences observées dans les systèmes de croissance des pays capitalistes avancés. Ensuite, le modèle de référence de R.

Solow jouera un rôle clé au cœur. Dans le prolongement du modèle de base, R. Solow tentera d'expliquer les propriétés du concept de convergence, tout en prenant en compte les

¹ Darreau Ph., Ibid. p.23.

progrès technologiques (optimisation des mécanismes de croissance, modèles de génération de capital, etc.): Plus le niveau de départ du PIB réel attendu par habitant est faible par rapport à sa position de long terme, plus le taux de croissance est élevé¹. Mais, compte tenu des différences en termes de croissance de la population, qualité de travail, l'accès à la technologie, de politiques publiques, etc., la convergence ne se réalisera pas². Enfin, au milieu des années quatre-vingt, une nouvelle vague de théories néo-classiques de la croissance est apparue, surtout avec les travaux de modélisation macro dynamique de Romer. P (1986) et de Lucas. R (1988). Ces auteurs vont approfondir les travaux d'Arrow (1962) et d'Uzawa (1965)³. En comparaison du modèle de Solow qui, hors progrès technique, n'explique que le (1/8) ème de la croissance⁴ et ses variables explicatives sont exogènes (taux d'épargne et taux de croissance démographique), et c'est un modèle qui ne fournit pas de politiques économiques. Avec l'émergence de la théorie de la croissance endogène et du « modèle de croissance endogène », la théorie de la croissance néoclassique va subir d'énormes changements.

1.1.2. Le modèle de référence Solow

Le modèle de Solow est une réponse au modèle keynésien de Harold et Domar. Il cherche à prouver qu'il est possible d'équilibrer croissance et plein emploi dans une économie librement concurrentielle. Il s'agit d'un modèle très simple qui fournit des informations de base sur notre question initiale : « Pourquoi les pays riches sont-ils si riches et les pays pauvres si pauvres » ? Autrement dit, quel est le moteur de croissance des pays riches, en revanche, quelle est la réponse au miracle des pays émergents d'Asie du Sud-Est ?

➤ Les limites théoriques du modèle de Solow

Le modèle de Solow est une réponse au modèle éphémère de Harrod-Domar et regagne l'intérêt des économistes. On a vu qu'il tentait d'expliquer la croissance à long terme des pays développés, notamment dans les glorieuses années 1930. L'avantage de ce modèle est qu'il tente d'expliquer les facteurs de croissance à long terme des pays développés, notamment les glorieuses années 1930. Ce modèle a l'avantage de stimuler l'analyse et la recherche sur la croissance économique à long terme.

¹ Robert J. Barro., Xavier S., Martin I., « La croissance économique, Traduction de Fabrice Mazerolle », MCG raw Hill Ediscience, Paris, New York, 1996, P. 11.

² Robert J., Barro., « Les facteurs de la croissance économique : une analyse transversale par pays », Traduction Sylvie Pflieger et Xavier Greffe, Editions Economica, Paris, 2000, p.5.

³ Robert J., Barro et Xavier S., MartinI., ibid. p.13.

⁴ Arrous J., Ibid. p.185.

A long terme, la croissance est compensée, mais en réalité c'est l'inverse : une croissance soutenue à long terme du revenu/tête. Le modèle de base n'explique pas le progrès technologique au sens économique, il est exogène et constant. De plus, le modèle de croissance séquentielle du progrès technologique de Solow présente deux limites :

La première limite, c'est que les « *économies nationales devraient converger (croissance plus rapide qu'on est loin du sentier de croissance équilibrée). On observe plutôt divergence de revenu entre les pays riches et les pays pauvres (les économies les moins développées doivent rattraper les plus développées : exemple : Japon, Europe occidentale pendant les trente glorieuses)* »¹.

La deuxième limite du modèle (ou paradoxe de la productivité), les évaluations empiriques du modèle de croissance de Solow avec progrès technique ne sont pas conformes aux prédictions ; Les résultats contredisent les prédictions. Le progrès technique s'est nettement ralenti pendant les années 1970².

2. Les fondements des stratégies d'industrialisation³

2.1. Le choix de l'industrie

Le choix de l'industrie résulte de la volonté de chaque pays de rattraper le retard par rapport aux pays développés. Pour les pays en voie de développement, le choix industriel se manifeste par l'incapacité de l'activité primaire à générer une croissance économique. Ils attendent donc du développement industriel qu'il modifie leur insertion internationale. De plus, l'industrie est considérée comme la structure qui est capable d'utiliser de façon optimale les ressources que possèdent les pays. On a vu plus haut que ROSTOW inclut le processus d'industrialisation dans les étapes du développement. Arthur LEWIS, lui aussi accorde un grand rôle à l'industrie c'est-à-dire le secteur moderne dans la perspective de pouvoir employer avec efficacité les mains d'œuvre que possède le pays.

L'industrie est le secteur où se produisent le plus d'innovations technologiques et où les gains de productivité sont les plus élevés. Par conséquent, les pays du sud ont intérêt à appliquer la stratégie d'industrialisation pour rattraper le niveau de développement des pays développés. A titre d'exemple, si les pays d'Asie de l'Est se sont développés, c'est sûrement

¹ Isabelle M., « Economie de l'innovation : l'innovation en macroéconomie », CEA et IMRI, Université Paris IX – Dauphine (voir en ligne), 2004.

² <http://beagle.u-bordeaux4.fr>.

³ Rasolofomanana T., « Industrialisation et développement, approche théorique et analyse empirique : cas de Madagascar », mémoire de maîtrise ès sciences économiques, Université d'Antananarivo, 2010, pp. 24-26.

par l'industrialisation de leur économie. Ils ont su mettre en place la structure favorable à leur décollage économique et à utiliser les ressources dont ils disposaient surtout leur capital humain.

L'une des phénomènes les plus marquantes de l'industrialisation est qu'elle exerce des effets d'apprentissages sur la main d'œuvre. En effet, pour assurer les tâches dans les industries, les mains d'œuvres doivent être formées. De plus, la répétition des tâches exerce des effets d'apprentissages sur les travailleurs. Le niveau de la production va donc augmenter et par conséquent, le revenu, lui aussi s'accroîtra. L'industrialisation implique alors en même temps des investissements en matière de savoir-faire et en matière d'innovations technologiques pour assurer l'accumulation du capital humain.

Quand on parle aussi d'industrialisation, on a tout de suite l'idée d'effets d'entraînement. Ces effets d'entraînement se traduisent par les échanges économiques engendrés par l'activité industrielle sur les autres activités existantes dans le pays. De plus, une industrie qui se prospère créera de nouveaux débouchés et attirera de nouvelles ressources. Autrement dit, il y a des effets externes tant sur le marché en amont que sur le marché en aval. L'industrie permet donc l'articulation de l'économie. D'où, l'argument que les pays en développement.

2.2. Stratégie de croissance équilibrée ou stratégie de croissance déséquilibrée

La stratégie de croissance équilibrée consiste à répartir les efforts d'investissements dans de multiples industries. Ragnar Nurske et Paul Rosenstein- Rodan considèrent qu' « *il faut développer une croissance équilibrée, c'est-à-dire répartir les investissements dans toutes les branches industrielles afin d'assurer simultanément une offre et une demande pour éviter tout déséquilibre* »¹, ceci en s'appuyant sur la loi des débouchés de J.B. Say². Cette stratégie s'appuie donc sur une approche multisectorielle de l'industrialisation car cela crée des effets de liaison favorables au développement économique du pays. En effet, toute industrie doit donc fournir en même temps inputs et outputs aux autres. Le problème de débouché est surmonté et que cela permet aussi de réduire les coûts de production. Ne pas développer qu'une seule industrie n'assurerait pas aux investissements l'efficacité car à elle seule, cette industrie va se retrouver face à des problèmes de coûts et de débouché.

¹ Deubel Ph., « Réussite et échec des stratégies de développement », Pearson Education France – Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, 2008, p. 486.

² L'offre crée sa propre demande.

Par contre, la stratégie de croissance déséquilibrée consiste à concentrer les efforts d'investissements dans un seul secteur capable de générer des effets d'entraînement sur les autres secteurs. Ces effets d'entraînements seront de plus en plus importants que le déséquilibre s'accroisse. Albert Hirschman et François Perroux se rallient sur l'idée de « concentrer les investissements dans les secteurs moteurs de l'économie afin de susciter une croissance généralisée par la suite à travers des effets d'entraînement et de liaison »¹. Les branches qui n'auront pas d'effets externes positifs sur toute l'économie devraient être écartées car cela ne constituera qu'une mauvaise allocation des ressources. On retrouve cet argument dans la définition apportée par Perroux sur l'industrialisation. La création de nouvelles industries reliées avec les activités de la première sera donc possible et qui est profitable pour l'économie. Le développement économique est soutenu.

Conclusion

Après l'approche théorique de ces deux concepts, il nous semble très clair que l'industrie et la politique industrielle ne sont pas séparées, ce qui signifie que l'une dépend de l'autre. Pour cette raison, concentrons-nous sur les bases théoriques de la troisième section. Dans le modèle de base, l'État ne peut jouer aucun rôle dans la stimulation de la croissance car le progrès technologique est exogène. Dans la nouvelle théorie de la croissance endogène, l'État a un rôle structurel (différent du court terme classique). En bref, le modèle standard néoclassique de Solow de 1956 évite la source de croissance à long terme et se concentre sur l'accumulation de capital et la convergence vers un état statique. D'autre part, la nouvelle théorie de la croissance endogène intègre de nouveaux facteurs de croissance de la production : effets d'apprentissage, capital humain, infrastructure publique et innovation extensionnelle.

De plus, ces modèles mettent en évidence les imperfections liées à la protection du pouvoir de marché fourni par l'innovation, conduisant à des conditions de concurrence imparfaite. Par conséquent, la plupart des modèles de croissance endogène combinent les externalités positives ou négatives associées à l'accumulation avec les résultats prévisibles de l'état optimal du marché en équilibre. Ce raisonnement offre la possibilité d'une intervention publique corrective pour améliorer la croissance économique.

¹ Deubel Ph., Ibid.

Chapitre 02 : Stratégies d'industrialisation de l'Algérie (1962-1990)

Introduction

Dans les années 50 et au début des années 60, les théoriciens du développement ont concentré leur attention sur le sous-développement et la dépendance établie par le système impérialiste qui empêchait le capitalisme de développer des forces productives dans les pays du sud. Le socialisme est en ce moment. Il est considéré comme le seul système capable de libérer la productivité et de permettre à ces pays de s'industrialiser. Par conséquent, en partant de l'hypothèse que le sous-développement est la conséquence d'une industrialisation insuffisante, les pays du Sud développent une industrialisation.

Cependant, à partir des années 60, la deuxième étape de la recherche sur la stratégie industrielle a été la crise du modèle de développement autocentré, crise liée à la crise de l'endettement croissant des pays du tiers monde depuis le début des années 80. Puis vint l'attaque contre la tendance néolibérale, dans le but de briser complètement la théorie et la pratique de l'industrialisation comme moteur du développement.

L'industrie est désormais, considéré comme la voie la plus privilégiée de progrès et du développement partout, se manifeste hardiment la volonté de s'industrialiser, les pays en voie de développement ont été les derniers à atteindre ce domaine, mais dès leur indépendance avaient exprimé une volonté affirmer du développement s'est traduit par une succession de stratégie de développement basée sur l'industrialisation. L'Algérie été parmi les pays en voie du développement qu'après son indépendance

Après l'indépendance, le secteur industriel algérien était faible, ce qui a fondamentalement favorisé la production française. Quant à l'agriculture, bien qu'elle soit très importante, elle ne peut pas absorber la main-d'œuvre locale et le commerce extérieur dépend largement du marché métropolitain. Inspiré de Marx, le modèle égocentrique est recommandé aux pays en développement. Pour que ce modèle réussisse, les pays doivent suivre des règles de conduite et éviter des barrières qui handicapent son fonctionnement, et créent des cercles vicieux qui empêchent l'enclenchement de toute dynamique d'accumulation¹.

¹Atmani A., « Essai d'analyse des causes de la persistance du régime d'accumulation rentier en Algérie : approche institutionnelle », mémoire de Master en sciences économiques, Université de Bejaia, 2016-2017, p.7.

Afin d'assurer le développement économique et social de l'Algérie, une stratégie basée sur l'industrialisation ou plus précisément «l'industrie industrialisée», a été mise en œuvre dans laquelle l'Etat est le principal acteur.

Section 01 : présentation des stratégies industrielles de développement

1. La stratégie de développement autocentré

Une politique de développement économique autocentré, c'est-à-dire centré sur lui-même et relativement indépendante de l'extérieur, est une stratégie de développement de l'économie d'un pays essentiellement basée sur l'accroissement du marché intérieur pour assurer des débouchés à l'industrialisation dans une autonomie relative vis à vis du commerce extérieur. Le développement autocentré est fondé sur la protection des nouvelles industries et la substitution des productions locales aux importations. Cette politique privilégie la cohérence entre les différentes composantes de l'activité économique du pays. Elle se traduit le plus souvent par la mise en place d'un tarif douanier protecteur, qui freine l'importation de certains biens, et par une politique de substitution des importations, qui consiste à produire sur le territoire un bien qui était auparavant importé. Elle s'oppose à une politique de développement extraverti qui s'appuie, dans une logique libérale, sur les avantages comparatifs du pays pour l'insérer dans la division internationale du travail. Cette dernière se traduit par une politique de promotion des exportations : on définit les produits susceptibles de se vendre sur le marché mondial et on facilite leur production en ouvrant le pays aux multinationales.

1.1. Fondements théoriques du modèle autocentré

Historiquement, la mise en œuvre du modèle autocentré remonte aux premiers plans soviétiques. Son pedigree est la stratégie d'industrialisation de l'Union soviétique dans les années 1920. Le modèle de développement autocentré a pour fondements théoriques les schémas de reproduction de Karl Marx. Selon H. Benissad, le modèle de reproduction de Marx a le mérite d'avoir démontré ¹:

a) L'étroite interdépendance entre les secteurs de production économique. Ce sont les liens que le plan doit utiliser pour stimuler une croissance économique maximale et s'assurer que les objectifs du plan restent cohérents verticalement. Une fois l'investissement arrivé à

¹Benissad H., (dire): Pourquoi un bilan de l'économie de développement, Colloque " Le développement économique: théories et politiques en Afrique" Université d'Alger / OPU, Alger, 1983, p.10

maturité, l'objectif de la stratégie d'industrialisation sera d'organiser les liens entre la sidérurgie et la machinerie d'une part et la sidérurgie, les hydrocarbures, l'agriculture et la pétrochimie d'autre part à travers un investissement global.

b) Dans toute politique économique coordonnée, il est nécessaire de respecter strictement le rapport entre les deux secteurs de base de l'économie, à savoir le secteur qui produit les biens d'équipement (I) et le secteur qui produit les biens de consommation finale (II).

Pour les tenants du modèle autocentré, le modèle marxiste explique les conditions de la croissance en se basant sur la loi du développement du capital. Par conséquent, il s'agit essentiellement d'une technologie possible pour PED. Concernant cette question, A.K. Dasgupta a écrit très correctement que: « *Marx a fourni les éléments d'une théorie de planification du développement dans un pays sous-développé désirant accélérer son taux de croissance. Le mécanisme de la formation de capital, le ratio technique entre la production et l'investissement, l'allocation de l'investissement entre les biens d'équipement et les biens de consommation, la relation fonctionnelle entre croissance potentielle et la proportion de l'investissement allant au secteur des biens d'équipement, tous ces aspects de notre modèle de planification indien peuvent être trouvés dans le schéma de reproduction de Marx* »¹.

Selon SACHS (1980), le mal développement est le résultat du recours aux modèles étrangers (modèle culturels et/aux modèles industrialistes)². Quant à Samir Amin : « *La déconnexion, qui est le produit du caractère inégal du développement capitaliste, est une condition nécessaire de toute avancée socialiste, dans le Nord comme dans le Sud* »³. Paul Baran avance la thèse que les PED ont la possibilité de s'autofinancer. Pour Baran : « *Le surplus potentiel serait considérable par rapport au surplus effectif (l'épargne interne) [...] dans les économies sous-développés [...]. Il revient à l'Etat de s'en assurer le contrôle par voie de nationalisations, et de le gérer de façon centralisée* »⁴. Cette thèse va justifier les vagues de nationalisations, pendant les années 1960-1970, des intérêts étrangers (la firme et la propriété) et l'économie marchande autochtone. Mais, à partir des années 1980, la notion de développement autocentré a été reformulée en Afrique, dans le cadre du forum organisé par la Banque Mondiale et les deux réunions de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Dès lors, le développement autocentré est l'objectif que se fixent les chefs d'Etat des pays de

¹Dasgupta S., Marx reproduction scheme and Indian playing, in Marx and contemporary scientific thought, Mouton, Paris, 1969.

² Sachs I., « Stratégies de l'éco-développement », Editions ouvrières, Paris, 1980.

³Samir A., « La déconnexion pour sortir du système mondial », cahiers libres, La découverte, Paris, 1986, p.413.

⁴Assidon E., « Les théories économiques du développement », Collection repères, La Découverte, Paris, 2000, pp. 18-55

l'OUA à Monrovia mais il correspond également à un sentiment de refus d'ingérence extérieure (impérialiste)¹.

En général, la priorité est donnée à l'investissement qui a un rôle fondamental sur l'expansion du produit global

1.2. Le choix des investissements

Le modèle centré sur l'ego se caractérise par un taux d'investissement élevé. Lors de la répartition des investissements, les décideurs ont tendance à utiliser des technologies de pointe dans les industries de base. Généralement, deux taux d'investissement sont utilisés: 10% et 15% du revenu national. En outre, l'avantage d'un taux d'investissement élevé est qu'il peut augmenter continuellement le taux de croissance des produits nationaux. Cependant, le taux d'investissement doit répondre à deux exigences:

- S'assurer que la croissance économique minimale est compatible avec la pression démographique;
- de résorber le chômage fortement croissant et améliorer quelque peu le bien-être des masses².

1.3. Les obstacles au modèle autocentré

Des contraintes internes et externes entravent le bon fonctionnement du modèle autocentré dans les pays en développement. Certains de ces obstacles sont de nature technique et économique, tandis que d'autres sont de nature sociale et institutionnelle.

1.3.1. Les facteurs technico-économiques du blocage

Selon H. Benissad, dans un premier temps, des contraintes structurelles ont empêché la mise en œuvre du modèle de développement autocentré. En fait, ces pays souffrent:

- Il y a une grave pénurie de personnel nécessaire à la gestion et à la gestion économique dans le domaine de la production. Face à cette situation, certains pays en développement ont appelé à des «assistants étrangers». Cependant, cette solution est totalement contradictoire avec les objectifs de développement autocentré ;

¹Cheriet A., « Mondialisation et stratégies industrielles: cas de l'Algérie ». Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Mentouri Constantine, 2007, pp.33-34

²Benissad H., « Stratégies et expériences de développement », OPU, Alger, 1985. p.159.

- d'un taux d'épargne modeste de 8% à 15%. En fait, l'épargne domestique ne couvre pas les besoins d'accumulation et les dépenses de l'Etat. Selon les enseignements de la théorie classique, cette politique alimente automatiquement l'inflation. Du fait de manque de devises pour financer les exportations, le modèle de développement autocentré est soit étranglé financièrement [Madagascar, en 1981] ou bien le pays recourra à l'endettement extérieur ;
- souffrent du manque des matières premières et surtout de l'absence d'infrastructure qui gêne l'exploitation des ressources minières;
- Le marché est étroit et la circulation des produits manufacturés n'est pas encouragée;
- Développement inégal entre les secteurs et les secteurs Ces mesures conduisent généralement à des goulots d'étranglement dans certains secteurs et parfois même à des pénuries de produits alimentaires: c'est le cas de l'Algérie qui développera des industries de base et une agriculture délaissée.

1.3.2. Les facteurs socio-institutionnels du blocage

La population de la plupart des pays en développement engagés dans un développement autocentré croît rapidement, tandis que le développement institutionnel ne suit pas le développement économique. Par conséquent, les objectifs d'un développement autocentré cohérent se trouvent gênés : Les petits pays où la capacité administrative est faible ne peuvent pratiquer une stratégie qui exige trop d'intervention du gouvernement¹. En outre, tous les pays subissent la pression d'institutions étrangères. Par exemple, celles exercées par le :

- FMI vise à encourager l'instauration d'une stratégie monétariste. D'autres pays ont été victimes d'ingérences politiques extérieures : « *l'adoption de la stratégie de développement soviétique par les pays de l'Europe de l'Est en est une bonne illustration* »²;
- la pression démographique extraordinaire alors que le secteur ne dégage pas un output suffisant a entraîné une dépendance alimentaire ;
- dans certains pays, comme l'Algérie, le secteur privé, politiquement marginalisé et craignant d'éventuelles nationalisations, s'est contenté d'investir dans des activités de bouts de chaînes aux dépens du secteur public.

En bref, les fondements théoriques du modèle de développement autocentré sont à la base de plusieurs expériences au sein des PED.

¹ Keith Griffin., « Stratégies de développement », Economica, Paris, 1989, p.315.

² Ibid., P.316.

1.4. Le modèle de développement autocentré

Comme nous l'avons déjà signalé, il existe de nombreuses expériences de développement autocentré, de l'expérience de développement de la Corée du Nord à l'expérience de la Chine et de l'Inde. Et, ne voulant pas les étudier, nous avons brièvement introduit le modèle égocentrique dans la version «industrie industrialisée», car il est au cœur de la stratégie de développement de l'Algérie (1967-1978), puis selon ses normes, nous passerons rapidement en revue la stratégie «Monrovia Lagos» proposée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1980.

1.4.1. La stratégie des industries industrialisantes

La stratégie d'industrialisation a été inspirée par l'expérience d'industrialisation de l'Union soviétique dans les années 1920. Pour Gérard Destanne De Bernis, le seul moyen de réduire la dépendance et d'intégrer la structure sociale des pays sous-développés était l'industrialisation. Affectent l'ensemble de l'économie. L'objectif principal de cette stratégie est de lancer un processus de développement industriel autonome tout en apprenant des industries locales et de minimiser la dépendance vis-à-vis du monde extérieur. L'essence de cette stratégie est dérivée de la théorie des pôles de croissance de François Perroux. L'important pour Perroux est de développer l'industrie lourde en tant que domaine prioritaire, ce qui nuit à l'industrie légère.

L'industrie industrialisante est considérée comme une théorie explicative du développement (Hocine Benissad : 1974), et pour A. Benachenhou (1980) elle constitue le modèle théorique de base de l'accumulation en Algérie. Cependant, pour De Bernis, les industries industrialisantes sont celles qui entraînent : « *une modification des fonctions de production* »¹. Hocine Benissad définit l'industrie industrialisante comme : « *...une unité de production qui exerce des effets asymétriques et irréversibles sur l'environnement social et institutionnel ainsi que sur les activités productives situées en amont et en aval de sa propre production etc.* »².

¹Benissad H., « économie du développement de l'Algérie », OPU, Alger, 1979, p.24.

²Benissad H., « l'économie algérienne contemporaine, Série Que sais-je ? » PUF, Paris, 1980, p.26.

➤ **Les limites de la stratégie des industries industrialisantes**

- En raison de la grande taille de l'entreprise et de la baisse de la capacité de production, le coût de production a toujours été élevé. Le prix est fixé par l'État avec autorité à un niveau relativement bas, mais cela entraînera des pertes pour les entreprises liées et nécessitera des subventions de l'État, ce qui entraînera des pertes dans d'autres secteurs ;

- Protéger la création d'une entreprise publique dans un Etat monopolistique dans le cadre d'un marché protégé qui ne contribue pas à l'innovation, à la production de produits de haute qualité ou à la vitalité économique globale ;

- Les investissements dans les industries très capitalistiques, et à haute technologie, ont entraîné une dépendance vis-à-vis de l'étranger et une faible absorption de la main-d'œuvre aggravant le chômage et l'émigration.

➤ **Les résultats de la stratégie II**

- À partir de l'industrie dite de base, il faut obtenir une source de revenus considérable, car rien n'est plus cher que d'obtenir de la haute technologie dans le domaine des biens d'équipement (l'Algérie et la Libye deviendront des champions dans le domaine pétrolier) ;

- Ce type de stratégie suppose d'un Etat capable de d'imposer une idéologie nationaliste et de pratiquer le dirigisme économique ;

- Le financement de l'état doit aller directement aux fondements de l'économie sans gaspiller ses forces dans les industries légères certes plus accessibles, mais qui sont considérés comme relativement secondaire par rapport aux industries de base qui permettent de maîtriser la filière de production de la matière première au produit fini ;

- Le pétrole tend à engendrer une logique de rentier qui décourage l'épargne interne et le travail productif, alors les pays pétroliers disposant d'une faible population et une balance des paiements fortement excédentaire qui tend à renforcer leur monnaie. Cette surévaluation de la monnaie ne doit rien à la réalité du progrès technique.

1.4.2. La stratégie de développement Monrovia-Lagos

Au début des années 1980, les politiques et concepts de développement des pays africains ont connu deux réflexions importantes. D'abord, le plan Lagos¹ a été proposé par

¹ La résolution adoptée à Monrovia en mars 1979 par les ministres des pays africains sur la " stratégie de développement " puis modifiée et entérinée en avril 1980 par les chefs d'Etats africains.

l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Et, en réaction à ce plan, la Banque Mondiale a présenté le rapport Berg. Les propositions du plan de Lagos sont assez intéressantes. C'est pourquoi, nous nous attacherons, d'abord, à examiner les apports du plan Lagos et les conditions internes et internationales de sa mise en œuvre. Ensuite, nous examinerons le défi lancé par le rapport Berg à la volonté de développement des pays africains¹.

Premièrement, les ministres des pays africains se sont réunis à Monrovia en mars 1979 et ont constaté l'échec des stratégies, politiques et programmes de développement dans la région. Pour ces pays, le résultat de deux décennies de développement est négatif. La raison en est que les stratégies expérimentées ont été profondément affectées par de mauvaises théories et stratégies.

2. La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations

Cette stratégie a d'abord été une simple improvisation des grands pays d'Amérique latine, puis théorisée par la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), notamment à travers les travaux de Raul Prebisch, Raul Prebisch a entrepris le «protectionnisme éducatif» de Friedrich list². Il a été adopté en Amérique latine dans les années 30 et 40, puis à nouveau dans de nombreux pays en développement (Corée du Sud, Iran, Inde, Taiwan, Kenya, Sénégal, etc.) dans les années 50 et 60. Le but de cette stratégie d'industrialisation est de se débarrasser de la dépendance au commerce international. A cet effet, dans un premier temps par le principe de « remontée de filières »³; elle vise à remplacer progressivement les importations par une production locale en commençant par les industries les plus simples (vêtements, produits alimentaires, etc.). La substitution par l'amont, et dans un deuxième temps la substitution par l'aval doit aboutir à une production industrielle diversifiée de biens complexes (biens de consommation durables, biens de luxe)⁴.

¹Cheriet A., *ibid.* p.42.

²Prebisch R., « Analysis and projections of economic development, An introduction to the technic of programming » cite par André DUMAS in « Les modèles de développement », Tiers-Monde, Tome 12 N°46, 1971.

³Il s'agit d'un processus pour réaliser la production en amont. Grâce à la production d'une marchandise, les gens maîtrisent progressivement la technologie de production, pouvant ainsi réaliser les facteurs de production nécessaires à sa fabrication. Ensuite, nous pouvons produire la production de première classe des marchandises impliquées en amont. Enfin, toute la filière de l'aval à l'amont peut être maîtrisée. Il s'agit d'une stratégie de concentration verticale au niveau de l'entreprise qui peut également être réalisée par tous les pays.

⁴Lipietz A., « Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde ». Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.

Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie nécessite un certain nombre de préalables¹: la constitution d'un marché intérieur en vue de permettre l'absorption de l'accumulation de la production nationale et d'éviter la crise de surproduction, la mise en place d'une réforme agraire pour redistribuer les revenus et la constitution de marchés intégrés régionaux², la mise en place d'un ensemble de mesures favorisant l'accumulation du capital dans les activités manufacturées au détriment des importations notamment les mesures de protection douanières³, un accès facile aux crédits manufacturiers, les subventions et le cas échéant, l'encouragement des capitaux étrangers par l'octroi de garanties de rapatriements des bénéficiaires⁴.

Au départ, la stratégie a remporté un succès considérable, en particulier pour les biens de consommation durables. Par conséquent, le Brésil est entré dans la deuxième étape de la substitution, a créé des industries lourdes et des produits intermédiaires et a réalisé des percées évidentes.

Toutefois, elle atteint des limites et progressivement des contre-performances apparaissent, la surprotection des industries qui ; en absence de concurrence, menaient à des résultats médiocres⁵: Les produits locaux n'arrivent pas à soutenir la concurrence internationale et arrivent très mal à pénétrer les marchés extérieurs, soit en raison de leur qualité, soit de leur prix. La dépendance était encore persistante du fait que la remontée vers les biens intermédiaires et les biens d'équipement exigeait un capital élevé et fut donc difficile. Dès lors, beaucoup de pays se tournèrent vers l'emprunt afin d'importer du matériel sophistiqué, mettant en péril l'équilibre du commerce extérieur et parfois favorisant les firmes multinationales qui n'étaient intéressées que par le secteur moderne.

Tous les auteurs estiment que la stratégie ISI est une nouvelle stratégie de développement pour le Sud ou les pays en développement, et elle s'inscrit également dans le cadre du protectionnisme commercial, ainsi que du sous-développement du Sud. Ce dernier appelle à positionner son propre développement comme la première étape. Le stade de développement de l'industrie légère s'explique par les raisons suivantes: aucun capital

¹Assidon E., « Les théories économiques du développement », La découverte 2002, p.49.

²A l'exemple de du traité de Montevideo de instaurant une zone de libre-échange, l'Association latino-américaine de libre commerce (ALALC), 1960.

³Ouahrani M., « La nouvelle stratégie industrielle algérienne : au-delà des objectifs, quels défis ? » mémoire de Magister en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2010, p. 11.

⁴Dumas A., Les modèles de développement, Tiers-Monde. Tome 12 N°46. 1971.

⁵Zantaman A., « Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits », HATIER 1990, pp. 339-342.

important n'est nécessaire, et il y a une forte demande interne, comme l'industrie de l'assemblage dans l'état des pièces de rechange, généralement toutes les industries ne nécessitent pas de gros investissements, mais dans le deuxième étape de l'industrialisation Il vaut mieux choisir l'industrie lourde, c'est-à-dire qu'au lieu d'équipements et de machines importés, il est nécessaire de produire de tels équipements pour les industries minces. Par conséquent, en fin de compte, même si la nouvelle stratégie ISI apporte de grandes réalisations à l'économie, elle marque également certaines faiblesses économiques:

❖ résultats

- La croissance de la part de l'industrie dans le PIB;
- La chute de la part des importations dans le PIB;
- L'augmentation de l'importation des biens intermédiaires et des biens d'équipement (80% à 90% des importations);
- La rigidité des structures des exportations (constituées essentiellement des produits primaires);
- La pénétration accrue du capital étranger: dès 1950 de nombreuses FMN américaines s'implantèrent en Amérique Latine entraînant la faillite des entreprises nationales, mais aussi une "décapitalisation" suite au rapatriement du capital étranger.

❖ Les critiques

- Répartition des revenus: Le renforcement de l'inégalité préexistante des revenus: du fait de la stagnation des salaires du secteur agricole et d'une amélioration de ceux des cadres et techniciens spécialisés ainsi que les profits ;
- Structure particulière de la demande: puise qu'elle porte essentiellement sur les produits de luxe (auto-électronique) qui sont soit importés. Soit produits par les FMN (importance des FMN en Amérique latine) ;
- Problème de dépendance extérieure: Nécessite d'importer les biens d'équipements dont le fonctionnement dépend, pour les pièces de rechange et les réparations du pays fournisseur ;
- Problème technologique: En particulier dans la deuxième phase qui nécessite l'importation d'une technologie lourde qui pose de nombreux problèmes les industries lourdes sont faiblement créatrices d'emplois. Par Exemple: entre 1933-1948, les produits industriels

ont augmenté de 5,8 % et l'emploi industriel n'a augmenté que de 3,6 %. Entre 1953-1985, les chiffres sont de 6,2 % et 1,8 % ;

- Problème de dimension: la capacité de production des grands unités installées est supérieure aux possibilités du marché local, ce qui entraîne que les prix de vente seront élevés et la rentabilité aléatoire, les caractéristique de ce mode de développement peuvent donc se résumer ainsi: forte inégalité des revenus, utilisation de la technologie des pays développement pour produire des biens durables, technologies peu génératrice d'emploi et coûteuse en devise. Les FMN ont le quasi-monopole de la production des biens durables et dominant ainsi le secteur dynamique de même que les sources de financement ;

- Les FMN monopolisent la quasi-totalité de la production des biens durables ainsi que les sources de son financement.

3. La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations

La stratégie d'industrialisation par substitution d'exportations, Elle est également connue comme une stratégie de promotion des exportations, elle vise à substituer progressivement aux exportations de produits primaires des produits de plus en plus élaborés par la remontée de filières¹ : remplacer les exportations traditionnelles par de nouvelles, plus intensives en capital et à plus forte valeur ajoutée; passer de l'industrie légère à l'industrie lourde, en intégrant progressivement le progrès technique et en assurant la formation de la main-d'œuvre.

En effet, un aspect est l'industrialisation par la promotion des exportations (IPE), qui comprend le développement du premier secteur d'exportation et la distribution des recettes d'exportation au secteur lui-même et aux activités liées aux produits intermédiaires et aux biens d'équipement. Certaines ressources sont également utilisées pour importer des biens de consommation et des équipements qui ne peuvent être produits localement. D'autre part, l'industrialisation par substitution à l'exportation (ISE) comprend l'exportation de produits manufacturés au lieu de produits de base ou l'exportation de produits à haute valeur ajoutée et l'exportation de "produits à faible valeur ajoutée". Quand les pays engagés dans l'ISI rencontrent un marché local étroit, ils peuvent envisager des marchés étrangers.

¹Zantaman A., *ibid.* pp. 343-346.

Cette stratégie a été adoptée par un grand nombre de pays. A partir des années 50 par les pays asiatiques (Hong Kong et Singapour, la Corée du Sud, Taiwan) et certains pays d'Amérique latine comme (le Brésil, le Chili ou le Mexique) dans les années 1980.

3.1. L'industrialisation par la valorisation des exportations, ou industries de substitution par l'exportation (I.S.E)

Une stratégie orientée vers l'exportation basée sur l'exportation de produits primaires. Pour les libéraux dans le cadre du DIT¹, grâce aux échanges, les pays en développement peuvent bénéficier de la croissance de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire que les pays en développement se spécialiseront dans l'exportation de produits de base ou primaires pour augmenter leur formule de devise. Habituellement, la grande quantité de capitaux dans les pays développés et la recherche d'investissements favorables investissent dans l'industrie primaire.

3.2. Les limites de modèle d'industrie exportatrice

Le choix de ce modèle de développement est: petit pays, industrie pauvre et a généralement une histoire coloniale, mais les moyens sont limités. À proprement parler, les experts ont parlé de la promotion des exportations à des fins d'analyse. "Industrialisation basée sur le développement de l'exportation de produits primaires". De plus, on peut dire qu'elle vise spécifiquement la promotion des exportations dans les pays manufacturiers: textiles, simple assemblage électronique avec des salaires très bas. L'industrialisation favorisée par les exportations est une caractéristique typique de la croissance externe. L'idée de base qui guide ce choix est la loi de l'avantage comparatif de David Ricardo, qui fait de l'ouverture à l'étranger la clé du transfert de technologie.

3.3. Les stratégies extraverties se basant sur les exportations des produits industriels

Selon Lamfalussy :

- sur la période 1953-1960 le taux de royaume Unis n'a été que de 3% alors que celui de la France a atteint 4,5%, c'est grâce aux exportations des produits manufacturés.
- au cours de la même période l'Allemagne, dont les exportations ont augmentés plus rapidement son taux de croissance moyen annuel s'est élevé à 7%

¹DIT signifie Division international du travail, c'est une extension de la division du travail appliquée au commerce international.

- pour les PED plusieurs études ont montrés que l'adaptation de stratégies de développement orientées vers le marché interne, a entraîné des pertes exprimées en pourcentage du PIB allant jusqu'à 15% de ce dernier. Ce qui a incité certains pays (coré du sud, Singapour, Taiwan, Brésil) à abandonner la stratégie de substitution des importations en faveur d'une politique de développement des exportations des produits manufacturières.

L'industrialisation par la promotion des exportations assure de nombreux avantages tels que :

- une production à moindre coût par rapport à une industrie protégée ;
- Les bénéfices en devises étrangères sont supérieurs aux bénéfices engendrés par la baisse des importations;
- des produits importés à moindre coût ;
- Entrer sur le marché mondial peut accroître la production nationale et générer des économies d'échelle, des effets d'apprentissage et une compétitivité accrue.

Section 02 : Stratégies d'industrialisation en Algérie de 1962 à 1990

1. Le texte fondateur de la politique de développement de l'Algérie

Ces textes politiques prennent la forme d'une charte et sont rédigés de manière générale, expliquant les bases et le système des changements juridiques proposés. Cette pratique d'affrètement est courante dans le système politique algérien. Même avant l'indépendance. Le plan de Tripoli a été mis en œuvre par le gouvernement provisoire de l'Algérie en 1961. Le plan a donné lieu aux grandes orientations socio-politiques et économiques envisagées par le Front de libération de l'Algérie indépendante. Le plan de Tripoli vise à construire une économie indépendante développée à travers la révolution agraire et l'industrialisation lourde. Dans le contexte historique et social de l'Algérie, la lutte contre le sous-développement doit sans aucun doute subir un changement fondamental dans la structure de la vie rurale. Par conséquent, la révolution agraire a deux aspects interdépendants: la modernisation de l'agriculture et la protection de la propriété foncière.

Concernant le plan de développement industriel, il s'articule autour des points suivants:

- Mettre en place une industrie lourde pour assurer le développement économique global, en particulier la modernisation agricole;
- Traiter les entreprises privées comme des activités complémentaires du secteur public. Le secteur privé se concentre sur l'artisanat et la création de petites entreprises. Cependant, l'Etat s'assure de contrôler le poids de l'industrie dans l'économie nationale pour éviter de construire une base industrielle pour les intérêts de la bourgeoisie locale;
- L'investissement étranger est souhaitable, mais uniquement en complément de l'investissement public. La Charte d'Alger a été votée au Congrès du FLN en avril 1964. La Charte nationale votée par référendum en 1976 remplissait la fonction politique et idéologique d'interpréter et d'établir des documents juridiques pour construire une vie politique et un pays socio-économique conformément à ces documents développement de.

1.1. La stratégie algérienne de développement : fondements et objectifs

Après l'indépendance en 1962, l'économie algérienne était caractérisée par un très faible niveau de développement de la productivité et aucun contrôle sur une partie des équipements de productivité. La SAD était une tentative de mise en œuvre d'un mode cumulatif particulier visant le réinvestissement d'un surplus d'origine externe (la rente pétrolière) pour développer un mode de production interne par l'industrie lourde, le tout étant sous contrôle total de l'Etat¹. La stratégie de développement vise à briser l'économie coloniale. Il est dérivé de la théorie de «l'industrie industrielle» menée par Gérard Destanne de Bernis. Le but de SAD est de prôner la création, la planification et la création d'un environnement dans lequel l'industrie est le moteur de la modernisation de l'économie algérienne. Ces principaux objectifs peuvent être énumérés comme suit:

- Valorisation des ressources des sols souterrains, en particulier les hydrocarbures, afin de faire du secteur une source d'accumulation et un moteur économique;
- Développer les industries de base en renforçant les industries de l'acier (métallurgie), de la machinerie (électronique), de la chimie (pétrochimie) et de l'énergie (hydrocarbures, électricité);
- Investissement public en aval et contrôle en amont de toutes les activités économiques;

¹Ouchichi M., « les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie», Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014, p. 35.

- La transformation et l'ajustement structurel de l'agriculture est le sens inévitable du processus d'industrialisation;
- Intégration de la population dans le travail, faisant de l'industrialisation une solution à long terme au problème du chômage.

1.2. La planification centralisée 1965-1977

Le système de la planification dérive de la conviction selon laquelle, l'investissement et ses effets d'entraînement du développement économique ne sont jamais des phénomènes spontanés mais plutôt des phénomènes construits¹. Cette conviction que conforte largement l'histoire des pays industrialisés, construit une négation indirecte aux mécanismes de la fameuse main invisible de l'économie de marché².

Planification de l'économie algérienne, va se limiter, au départ, à une simple inscription d'un ensemble d'objectifs dans les lois de finances et des budgets annuels d'équipement³. Mais, à partir de 1965, la nouvelle équipe qui accède au pouvoir -de façon non-démocratique- est plus ambitieuse⁴.

Afin d'adopter la nouvelle politique de planification, le gouvernement algérien demande au Comité de la Banque mondiale de donner son avis sur les types de plans adaptés à l'économie nationale. À la fin des travaux, les recommandations du comité ont été rejetées. Finalement, le gouvernement a fait recours aux experts du Gosplan soviétique⁵.

En l'espace d'une décennie entre 1967 et 1977, l'économie algérienne est passée par trois plans successifs. Plan triennal (1967-1969) et deux plans quadriennaux (1970-1973), (1974-1977). Le plan triennal (1967-1969) est un effort pour adapter la structure socio-économique et administrative du capitalisme colonial au nouveau plan de centralisation et collectiviste. Le plan montre la préférence de l'Algérie pour l'industrie et le secteur pétrolier, qui est le nouvel avantage comparatif de l'Algérie. Bien qu'indicatif, le plan a atteint 80% de

¹Benissad H., « Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché », édit. ENAG, Alger, 2004, p. 13.

²Ibid.

³Mernache A., « Le statut et le rôle de l'État algérien dans l'économie: rupture et continuité » thèse de doctorat en Droit Public. Droit. Université Paris-Est, 2017, p. 50.

⁴ Boumediene H., l'état-major général de l'Armée de Libération Nationale (ALN) organise un coup d'État. Le Président Ben Bella, ayant été placé au pouvoir par l'état-major est emprisonné. Boumediene et le groupe des putschistes ont baptisé ce jour: le redressement révolutionnaire, 19 juin 1965.

⁵Le gosplan est l'organe central de la planification soviétique, dépendait du Conseil des ministres de l'URSS et traduisait dans des plans nationaux spécifiques, les objectifs fixés par le parti communiste et le gouvernement, Créé en 1921.

l'objectif fixé, mais le secteur agricole est resté le parent pauvre de cette première expérience de planification avec un taux de réalisation qui n'a pas dépassé les 17%¹.

Les discours économiques des années 1970 correspondaient principalement aux deux plans quinquennaux de 1970 à 1973 et de 1974 à 1977. Ils développaient les idées suivantes: Les pays capitalistes espèrent maintenir à jamais la dépendance des pays du tiers monde à la technologie, et ils encouragent les gens Dépendance à la technologie. Un pays secondaire s'est développé spécifiquement pour le secteur agricole et les industries simples qui se spécialisent dans la sous-traitance et emploient de grandes quantités de main-d'œuvre non qualifiée. Contrairement à cette stratégie, même si le prix est cher, une technologie de pointe doit être fournie.

Les principes de supériorité et d'impérativité du plan ont fait leur entrée dans l'ordonnancement juridique depuis 1970². À travers le plan quadriennal de 1970 à 1973, le plan de l'Algérie a subi des changements majeurs, il a marqué le point de départ d'un véritable plan socialiste et en pose les jalons de la bureaucratie économique algérienne³. Les principaux objectifs du plan sont:

- Améliorer les ressources naturelles du sol souterrain de l'Algérie en établissant une fondation pour les industries de base ;
- Accélérer le développement agricole pour répondre aux besoins urgents de la population ;
- Redistribution des ressources et changements fondamentaux dans la structure de consommation.

Le second plan quadriennal 1974-1977, se distingue par l'explosion des montants des investissements sous l'effet de l'augmentation des prix du pétrole lors d'une grave crise internationale⁴ et l'appui complémentaire des prêts extérieurs, rendus disponibles, par la montée des recettes.

¹Globalement, le grand mérite de ce plan portait sur la dissipation des doutes et des incertitudes sur les capacités des institutions politiques, économiques et sociales à s'adapter à une nouvelle idéologie, autre que l'idéologie capitaliste coloniale.

² L'ordonnance 70-10 du 20 janvier 1970 portant plan quadriennal 1970-1973 qui dispose dans son article 2 «Le plan quadriennal constitue la loi fondamentale qui régit la totalité de l'activité économique et sociale du pays durant la période 1970-1973». cf. également l'article 9 de l'ordonnance n°74-688 du 24 juin 1974 portant le deuxième plan quadriennal 1974-1977 qui reprend intégralement les dispositions de l'article 2 précité.

³Benissad H., *ibid.* p. 15

⁴Benchenhou A., «La fabrication de l'Algérie »,édition Alpha Design, mai 2009, p.47.

Le tableau suivant identifie la répartition sectorielle de l'investissement public:

Tableau N°2.1: Structure des investissements réalisés au cours de la période 1967 - 1977 en Milliards de DA

	Plan triennal 1967-1969		1 ^{er} plan quadriennal 1970-1973		2 ^{ème} plan quadriennal 1974-1977	
	volume	%	volume	%	volume	%
Hydrocarbures	2,7	28	9,8	27	36	30
Biens intermédiaires et d'équipements	2,2	22	9,7	27	33	29,8
Biens de consommation	0,45	6	1,3	3	5	4,3
Total industrie	5,4	56	20,8	57	74,2	64,1
Agriculture	1,6	16	4,6	13	5,8	4,7
Infrastructure et autres	2,7	28	11,3	30	40,8	33,3
TOTAL	9,7	100	36,7	100	120,8	100

Source: MPAT, cité par A. BENACHENHOU, *in* planification et développement en Algérie 1962-1980, P 48.

Le tableau montre clairement que l'investissement total s'accélère clairement d'un plan à l'autre, passant de 9,7 milliards de dinars dans le premier plan triennal à 36,7 milliards de dinars dans le premier plan quadriennal. Le plan de 120,8 milliards de dinars pour deux quadriennaux périodes.

1.3. Evolution de la structure des investissements publics de 1967 à 1984

Entre les périodes 1967 et 1984, quatre plans consécutifs ont déterminé le rythme du développement des investissements. Le premier plan triennal 1967-1969. Puis, suivis de deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977, 1978-1979, qui enregistraient les investissements hors plan et la période quinquennale 1980-1984. Le triennal avait pour objectif principal la mise en place des conditions de base sur lesquelles les autres plans devaient suivre. Du point de vue investissement, la place des ressources pétrolières vont être grandissants¹, lors des deux plans quadriennaux (1974-77 et 1977-79) comme Le montre le tableau (2) ci-dessous :

¹Benissad H., *ibid.* 1979, p.25.

Tableau N°2.2 : Distribution des investissements actualisés des branches Industrielles, en % et DA.

secteurs	1967-69	1970-73	1974-77	1978-79	1980-84
Agriculture, Hydraulique	20,5	11,9	7,4	7,4	11,9
Industrie :	53,6	57	61,2	62,1	40,1
Dont : Hydrocarbures	(27,5)	(26,7)	(30,1)	(30)	(15,7)
BTP	-	1,8	2,8	2,4	-
Infrastructure économique	4,3	5,2	5,7	5,4	9,5
Habitat et urbanisme	2,6	4,1	7,1	9,4	15
Enseignement et format.	9,2	8,4	4,9	5,7	10,5
Infrastruct. soc. et adm.	7	8,6	3,2	2,4	4
Autres	2,8	0,4	7,8	5,2	7,4
Total : en (%)	100	100	100	100	100
En milliards (D.A.)	9,6	38,8	121,23	107,43	400

Source : MPAT: 1980 et 1989

Le choix de l'industrie lourde a été la réponse trouvée dans la Charte nationale de 1976, qui soulignait à juste titre: « *L'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront le plus le visage économique de l'Algérie indépendante* »¹.

Deux plans quadriennaux renforceront la mise en œuvre de cette stratégie en augmentant le montant des investissements publics. « *Ainsi, l'investissement brut planifié des entreprises publiques et de l'Etat est passé de 7,561 milliards de Dinars en 1967 à 44,4 milliards de Dinars en 1977 pour atteindre le sommet vertigineux de 57,7 milliards de dinars en 1978* »².

A cet effet, la part des investissements publics dans l'industrie, l'agriculture et les services au cours de la période 1967-1977 est ventilée selon le tableau suivant:

¹ Charte Nationale, « éditions populaires de l'armée », Alger, 1976, p.166.

² Palloix C., « industrialisation et financement lors des deux plans Quadriennaux (1970-1977) », Revue Tiers-monde, Tonne XXI -N°83, PUF, Juillet Septembre 1980, pp.534-535.

Tableau N°2.3 : Evolution de la structure des investissements planifiés et actualisés par secteurs économiques de 1967 à 1977, (U = %)

	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	P(*)	A(*)	P(*)	A(*)	P(*)	A(*)
Industrie	60	80	65	70	64	70
Agriculture	20	10	20	14	12	08
Services	20	10	15	16	24	22
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MPAT 1980

(*) P= Planifié ; A= Actualisé

Nous en déduisons que la part d'investissement du secteur industriel est dominante. Au cours de la période de trois ans (1967-1969), il a représenté environ 80% de l'investissement public total et 70% des deux plans (1970-1973 et 1974-1977). La répartition des investissements montre que la part relative allouée à l'agriculture était d'environ 10% dans le premier plan triennal, d'environ 14% dans le premier plan quadriennal, puis est tombée à 8% dans le deuxième plan quadriennal. Le secteur des services était d'environ 10% au cours du premier plan triennal, d'environ 16% au cours du premier plan quadriennal, puis est passé à 22% au cours du deuxième plan quadriennal. Les preuves de l'investissement industriel dans les années 70 nous permettent de déduire que les politiques économiques des années 70 considéraient certains secteurs industriels comme des secteurs stratégiques, comme l'acier, la métallurgie et l'électricité.

Au fil du temps, la stratégie d'industrialisation de l'Algérie de 1967 à 1978 s'est répartie en deux périodes principales: au cours des sept premières années (1967-73), il s'agissait d'une question de construction économique nationale établie en 1980. Les trois objectifs étaient Ciblés:

- Établir des industries de base: sidérurgie, électromécanique et autres industries pour démarrer et étendre la capacité d'absorption de l'industrie;
- Initier une politique agricole en attente de réalisation en accordant des prêts aux petits et moyens agriculteurs;
- Le processus de préparation de la révolution foncière.

Au cours du deuxième mandat de sept ans (1974-1980), l'objectif était de consolider les fondements matériels du développement du pays par les méthodes suivantes:

- L'initiation à l'utilisation de produits industriels et agricoles doit pouvoir aider les industries de base à absorber les industries de transformation sans emploi;

- Mettre en œuvre la révolution foncière;
- Élargir le marché extérieur à d'autres partenaires économiques;
- Fournir de la nourriture à la population urbaine;
- Possibilité de construire un complexe agroalimentaire.

La deuxième étape d'industrialisation pourra assurer la réduction du chômage grâce aux intrants (tracteurs, engrais, produits phytosanitaires et électricité), et assurer la reprise de l'agriculture grâce aux efforts conjoints de l'industrie et de l'agriculture pour réduire l'inflation.

En gros, la stratégie vise à atteindre tous ces objectifs, et si ces résultats correspondent à ces prévisions, nous verrons plus tard. Enfin, dans l'axe de la transformation des politiques économiques qui a suivi de 1967 à 1978, nous avons analysé la croissance économique et industrielle des années 1970.

2. La rente pétrolière: le moteur du modèle de développement de l'Algérie

Chaque année, les budgets, les plans d'importation, le montant des diverses subventions et les investissements dans divers secteurs sont calculés sur la base des revenus en devises des exportations d'hydrocarbures. Depuis 1968, l'Etat confie à l'entreprise le monopole de la distribution d'hydrocarbures de SONATRACH. Dès 1971, le pays recouvre la souveraineté totale sur ses hydrocarbures en les nationalisant (loi n° 71-21. Les entreprises étrangères ne peuvent investir dans les activités de recherche et de production des hydrocarbures liquides qu'en association avec la SONATRACH, majoritaire avec au moins 51 % des actifs¹. Le pays est devenu l'unique propriétaire de la richesse des sols et des sols souterrains, et la SONATRACH monopolise les activités pétrolières par le biais de licences d'exploration exclusives et de concessions minières. En 1978, un programme «Valhyd» (valeur ajoutée des hydrocarbures) a été lancé pour promouvoir les industries pétrolières et gazières afin de permettre à l'État de traiter ces ressources sur place pour la première fois grâce à d'importants investissements de l'État. La production de pétrole augmente ainsi de 50 % entre 1967 et 1979, ajoutant à cela, la multiplication du prix de pétrole par 3 en 1974, ont

¹Chana N., Zenati L., «La problématique institutionnelle dans la conception et la mise en œuvre d'une politique industrielle en Algérie 62-99 » mémoire de master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2019, p. 41.

permis la multiplication par 12 des recettes d'exploitation entre 1973 et 1979, celles-ci atteignent alors 36 milliards de dinars¹.

Cependant, le bénéfice d'exploitation cumulé au cours de cette période a été largement inférieur en termes de dépenses d'exploitation et d'investissement dans l'industrie hors hydrocarbures.

L'Algérie est un pays rentier, de plus en plus dépendant des hydrocarbures et difficile à écouler, mais fondamentalement, ce n'est pas un gros producteur d'hydrocarbures car, les ratios Réserves, Production sont relativement faibles comparés aux grands pays pétroliers. Les ressources dégagées par les exportations ne financent que 25 % des investissements industriels hors hydrocarbures, les 75 % restant étant financées par la mobilisation des crédits extérieurs². Par conséquent, les rentes pétrolières ne suffisent pas à financer le modèle de développement de l'Algérie.

Section 03 : Les réformes économiques en Algérie 1980-1990

1. Les réformes économiques (1980-1984)

Le choc pétrolier survenu après la révolution iranienne en 1979 a fourni des revenus suffisants pour gérer la dette, ce qui a laissé une certaine marge de manœuvre pour la réorganisation de l'industrie algérienne sans poser de questions sur la structure globale de l'économie algérienne. Le plan quinquennal pour 1980-84 a été marqué par l'association de nouveaux participants en phase de développement. En fait, ce dernier a été élaboré par l'association de nouveaux acteurs : des séminaires nationaux réunissant des cadres de l'Etat et de toutes les organisations de masses afin de déterminer les objectifs et les moyens nécessaires au nouveau plan³. L'objectif du plan quinquennal était de réorienter la politique économique au profit des secteurs jugés « retardataire » par rapport au secteur industriel, tel que le secteur agricole, l'hydrocarbure et autres infrastructures économiques et sociales⁴.

¹Atmani A., *ibid.* p. 16.

²Chignier A., « les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, séminaire économie nationale de monde arabe », institut d'étude politique de Lyon 2009, p. 16.

³Chignier A., *ibid.* p. 24.

⁴Ouchichi M., *ibid.* p. 101.

➤ Les réformes du secteur agricole

Grâce au plan quinquennal 1980-1984, l'agriculture a été classée comme la priorité absolue de la politique économique nationale. Les mesures prises au début des années 80 pour réformer le secteur agricole s'articulaient principalement autour des trois points suivants:

- Augmenter la part des investissements au profit de l'agriculture;
- Réorganisation organique de l'immobilier et des coopératives nationales;
- Encourager la propriété foncière privée.

En termes d'investissement, de 1980 à 1984, le secteur de l'agriculture et de la conservation de l'eau a reçu 47,1 milliards de programmes de développement, et de 1974 à 1977, 15,2 milliards de programmes de développement. L'Etat a décidé d'encourager la privatisation des exportations agricoles par des moyens législatifs. En mars 1982, une institution a été créée avec pour mission de faciliter l'accès privé au crédit bancaire.

2. La stratégie de restructuration des EPE : 1980 -1990

Les entreprises publiques économiques (EPE) ont été et sont toujours au centre des défis économiques de l'Algérie: en effet, l'EPE et la mesure de son efficacité ont fait l'objet de débats, notamment sa place en politique. Développement social. Par conséquent, nous pouvons affirmer sans hésitation que toutes les réformes mises en œuvre par les pouvoirs publics sont axées sur la gestion et la réorganisation de l'EPE.

2.1. La stratégie de restructuration des EPE : 1980 -1990

L'évaluation des résultats de la période de dix ans de 1967 à 1978 est présentée dans le contexte de la crise du consensus social. Cet écart a été à la base du débat entre partisans et opposants du secteur public dans les années 1960. De plus, le remodelage du poids dominant est considéré comme une condition nécessaire à l'hégémonie de la superstructure. C'est la condition préalable du système politique algérien.

En 1979, Abdelhamid Brahimi a été nommé ministre du Plan et du Développement territorial, puis nommé Premier ministre entre 1984 et 1988. Il a déclaré avoir été le premier instigateur du mouvement de réforme économique lancé au début des années 80. Le déficit typique de la politique économique en 1967-1978. Les problèmes ayant engendré cette situation sont d'ordre interne et externe :

➤ **Les facteurs internes**

Le taux d'investissement en 1967-1978 était assez élevé, représentant environ 52% du PIB. En outre, la faible intégration intersectorielle et intersectorielle a accru la dépendance du secteur de la production à l'égard des matières premières étrangères et des biens de consommation intermédiaires importés. Ces caractéristiques internes expliquent en partie la crise du système de production algérien de 1967 à 1980. Regardons maintenant les facteurs externes.

➤ **Les facteurs externes**

L'origine de la crise a trois facteurs externes: Premièrement, les changements défavorables des termes de l'échange ont considérablement réduit la capacité d'importation. Durant les années 1970, du fait de la détérioration des termes de l'échange, l'Algérie a perdu 8 milliards environ de \$ US.

La plupart des dettes extérieures sont des contrats à court terme à taux d'intérêt élevés signés avec des banques commerciales, qui ne peuvent pas réduire la dette. En outre, les fluctuations des taux de change des exportations de pétrole et de la dette libellée en dollars des États-Unis ont gravement nui à l'économie du pays.

Bref, toutes ces contraintes ont aggravé la dette extérieure, ce qui a gravement entravé les politiques de développement. Cela a récompensé la crédibilité de l'Algérie sur les marchés financiers mondiaux et limité sa capacité d'importer des facteurs de production.

2.2. Application de la restructuration des EPE

L'évaluation de l'activité économique a été réalisée sous les auspices du FLN unilatéral à la fin des années 70, et le résultat a été le rapport décennal 1976-78. La référence de base pour l'évaluation est celle des entreprises publiques. En conséquence, l'évaluation a conduit le pays à prendre les mesures suivantes:

- Décret N°80/242 du 4 octobre 1980 relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises¹;
- Les lois 88/01 à 88/06 qui concernent : l'orientation sur les EPE, la planification, les fonds de participation, la modification du code du commerce².

¹Brahimi A., « l'économie algérienne : défis et enjeux », Dahlab, Alger, 1991, p.285.

²ANEP, « les lois des réformes économiques », 1988-1991, Alger.

Ces mesures nécessitent d'abord une réorganisation organique, puis la réorganisation financière des entreprises publiques caractérisées par le «géantisme».

2.3. Les effets de la restructuration sur le plan macro-économique

Grâce à divers plans de développement, la contribution effective de l'industrie hors hydrocarbures au PIB en 1984 était d'environ 14% et le taux de croissance annuel moyen en 1969-1984 était de 9%. A l'instar du deuxième plan quinquennal (1985-1989), le secteur de la réorganisation (secteur organique et secteur financier) combiné à l'application du Règlement général du travail (SGT) constitue un très bon atout, qui peut améliorer progressivement l'efficacité publique conditions. Entreprises, et même relancer l'activité économique. Dans ce cadre l'évolution des principaux agrégats économiques prévue par le planificateur algérien est donnée dans le tableau suivant :

Tableau N°2.4 : Projections du plan quinquennal 1985-1989 : Equilibre ressources emplois (1984=100).

	valeurs en Milliards de DA en 1984	valeurs prévues en 1989		réalisé en 1989	
		Milliards DA	croissance annuelle (%)	milliards de DA	croissance 86/88 (%)
La PIB	227,6	313,5	6,6	381,5	-1,2
Les importations	61,0	82,0	6,1	94,5	-13,2
- Marchandises	50,2	69,0	6,6	47,6	
- Services	10,8	13,0	3,8	46,9	
-Les exportations	68,5	88,5	5,3	48,2	-3,2
-Hydrocarbures	63,6	77,5	4,0	73,2	
-Autres marchandises	2,0	5,0	20,1		
-Services	2,9	6,0	15,7		
Dépense intérieure brute	220,1	307,0	6,9	-	
- Consommation finale	129,0	172,0	5,9	-4,1	
- Ménages	120,0	159,0	5,8	-3,9	
- Administrations	9,0	13,0	7,6	-7,2	
- Accumulation brute des fonds fixes	89,0	126,5	7,3	-6,2	
- Autres	2,1	8,5	-	-	

Sources : Rapport général du plan quinquennal 1985-1989, MPAT, 1985 et Benachhou M., 1993. pp. 116-121

La réalisation de ces chiffres est très souhaitable, et semble normale, car ces chiffres ont été ajustés à la baisse par rapport à la situation antérieure à 1984. Cependant, cinq ans après la réorganisation des entreprises publiques commencée en 1982, l'objectif est d'accroître la flexibilité et la flexibilité de la gestion. En termes de maîtrise des coûts, l'évolution du PIB a fortement diminué depuis 1986. Puis en 1986, il a stagné de 0,6% par rapport à 1985.

Ensuite, son taux de croissance négatif réel en 1987 était de -1,4%. Il était de -2,9% en 1988 et de -2,2% en 1990. Il y a eu un léger rebond en 1989, et il était de 3,5% en 1989. Cela était dû à une augmentation des recettes d'exportation, dont les hydrocarbures représentaient 98%. Cela montre que l'Algérie est structurellement exportatrice d'hydrocarbures et reste très sensible aux turbulences du marché mondial du pétrole et du gaz naturel. En outre, en raison du resserrement des importations d'intrants (matières premières, produits intermédiaires et biens d'équipement) et de la détérioration des équipements de production, la politique de restructuration n'a pas amélioré de manière significative les conditions des entreprises publiques.

3. Le contre choc pétrolier

Le prix du pétrole et du gaz par baril est la seule variable stratégique de la croissance de l'Algérie, car c'est la principale source de revenus. En 1986, l'Algérie a subi un choc pétrolier qui a porté un coup dur à l'économie où les loyers étaient presque moins chers. Les prix du pétrole brut ont chuté en juillet 1986, atteignant 10 dollars US le baril. Ils se sont stabilisés à 15 \$ au dernier trimestre de 1986, une baisse de 45% par rapport à 1985. Un autre facteur contribuant à la détérioration de la situation est qu'en 1986 le dollar américain s'est déprécié par rapport à plusieurs devises, qui se sont dépréciées (18% contre le mark allemand, et 21% contre le yen japonais ...).

3.1. Les conséquences de contre choc pétrolier 1986

En 1984, les exportations d'hydrocarbures de l'Algérie ont généré 98% des ressources en devises et la baisse des prix du pétrole en 1986 a causé de graves difficultés. Les recettes pétrolières étaient proches de 10 dollars US en 1985, mais ont chuté à un peu plus de 5 dollars US en 1986. En 1986, il est resté à un niveau bas jusqu'en 1990. En effet, la baisse des exportations qui sont évaluée à 13 milliards de dollars en 1985 à un peu plus de 5 en 1986, elle se maintiendra à ce faible niveau jusqu'à 1990¹. Cette baisse des exportations connaît une baisse régulière à partir de la : 36% en 1986, 31% en 1987, 42% en 1988.

La première conséquence de la réduction des moyens de paiement externes est une forte baisse des investissements et des importations. Le plan quinquennal de 1985 à 1989 a été abandonné et son plan d'investissement a été revu à la baisse: entre 1985 et 1986 seulement,

¹Oubraham A., Tarikt Y., « L'impact des fluctuations et des prix des hydrocarbures sur les principaux indicateurs macroéconomiques en Algérie : Etude économétrique », mémoire de master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2017, p.50.

l'investissement a été réduit de 9% par an et l'investissement productif a été réduit en moyenne de 13% par an. Entre 1987 et 1989, les importations ont diminué (-7,8% en 1985-98). Entre 1986 et 1987, l'offre des ménages et des entreprises a également diminué de 32,6%. Les déficits des entreprises publiques augmentent et leurs découverts bancaires ont atteint Il était de 42 milliards de marks allemands au 31 décembre 1988. Avec la promulgation de la charte fiscale pétrolière, l'équilibre financier interne a été rompu et le déficit budgétaire est devenu permanent: 12,9 milliards DA en 1986, 10,8 en 1987 et 20,7 en 1988¹. Étant donné que la dette extérieure du pays en 1985 était d'environ 19 milliards de dollars EU (32% du PIB), et après la dette à court terme des entreprises, la dette du pays a atteint près de 24 milliards de dollars (38% du PIB) en 1986, puis transférée en 1987, Était de 26 milliards de dollars (40% du PIB) et en 1988, il était de 26 milliards de dollars (44% du PIB).

L'impact de la lutte contre le terrorisme pétrolier en 1986 ne se reflète pas seulement au niveau économique, mais aussi au niveau politique et social, en particulier face à la détérioration des conditions économiques et du mode de vie de la population des différents clans pour former le pouvoir national. En effet, après les émeutes de Constantine en 1986 et d'Alger en octobre 1988, la montée du chômage a également marqué un réel impact négatif sur les conditions sociales.

4. Le Gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche

Le processus de réforme de l'équipe dirigée par M. Hamrouche a commencé en 1987, mais il s'est considérablement accéléré depuis 89 dans le cadre d'une perspective globale qui lie les réformes économiques aux réformes politiques. Ce nouveau concept propose des changements structurels et institutionnels radicaux pour restaurer les rôles respectifs de l'État et du marché. C'est-à-dire que le premier est la réglementation et le second est la création de richesse. Ainsi, le plan des réformateurs s'articule autour de la sortie progressive du pays de la sphère économique d'une part, et de la redéfinition et de la réforme des outils et institutions réglementaires d'autre part. C'est sur cette approche juridique et institutionnelle que les réformateurs s'appuyaient pour briser le carcan bureaucratique qui étouffait pendant des décennies l'économie algérienne².

¹ Ibid.

² Ghilès F., « L'armée a-t-elle une politique économique ? Chroniques de douze années de compromis incertains », Pouvoirs, n 86, septembre 1998, p. 87.

Il est reconnu que dans un système à un seul composant, l'information est au même niveau que la propagande officielle. Pour assurer la motivation politique, M. Hamrouche a supprimé ses trois ministères (El Moudjahidine, Ministère de la Culture et Ministère de la Communication) et supprimé quelques postes de ministre.

Concernant le plan du groupe de réforme, d'une part, il est nécessaire de stabiliser l'économie nationale. D'une part, il est au centre du plan d'absorption de l'excès de liquidité et de la demande totale excédentaire, et d'autre part, il est nécessaire de réduire la rigidité du devis.

Le gouvernement Hamrouch a réaffirmé sa volonté de continuer à approfondir les réformes (réformes du secteur agricole) entamées en 1987 et les réformes des entreprises publiques économiques en 1988. Pour mettre en œuvre son plan, le gouvernement actuel prend en compte l'engagement et la participation des citoyens à travers les organisations sociales professionnelles, les associations et les assemblées élues. Dans sa déclaration sur son plan soumis à l'Assemblée nationale, il lisait : *« le gouvernement est persuadé que le développement d'une stratégie de sortie digne et honorable de la crise, qui sauvegarde l'indépendance et la capacité économique du pays, ne peut se réaliser que dans un cadre institutionnel transparent, ouvert à la pression et au contrôle des citoyens organisés dans le cadre des associations, des organisations sociales et professionnelles et des assemblées élues à tous les niveaux »*¹.

Bref, afin de simplifier les besoins de la démonstration, on peut introduire le plan du réformateur autour de trois axes principaux : l'approfondissement du processus d'autonomisation du champ économique de l'administration, la libération du pouvoir monétaire et financier de la tutelle gouvernementale, la démonopolisation du commerce extérieur, enfin l'encouragement du privé national et de l'investissement étranger².

4.1. L'autonomisation du champ économique de l'administration

Ce que concerne le projet de d'autonomisation des entreprises publiques et du secteur agricole initié à la fin des années 1980 était orienté vers la redynamisation des réformateurs. La date limite pour terminer ce processus est février 1990. Les relations patronales-syndicales

¹Discours de Hamrouche M., Document distribué à l'occasion de sa candidature aux élections présidentielles de 1999.

²Ouchichi M., « l'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie » thèse de doctorat en science politique, université lumière Lyon 2, 2011, p.167.

reposent sur des contrats et des négociations entre l'entreprise et le syndicat. Le prix est le même, mais le déblocage est partiel. Dans ce plan, le gouvernement a choisi le gradualisme entièrement en raison de la sensibilité du projet. Le nouveau système de prix se compose de deux systèmes : l'un est le système de prix de gestion, qui se compose de plusieurs catégories (prix garanti, prix plafond, prix de marge plafond, ... etc.) et le prix libre selon le produit lui-même. Cependant, malgré le caractère partiel des prix, leur libéralisation est une étape vers le renforcement de la régulation du marché dans le secteur commercial, réduisant ainsi le contrôle du gouvernement central sur l'économie.

4.2. La libération du pouvoir monétaire et financier de la tutelle administrative

Le pays algérien a abusé de l'imprimerie, faisant perdre au dinar algérien de nombreuses fonctions et devenir une unité de compte. Afin de mettre fin à l'allocation centralisée des ressources financières et à la manipulation administrative des taux de change, la « Loi sur la monnaie et le crédit » (LMC) a été promulguée en avril 1990, dont le principe directeur est de séparer le pouvoir monétaire du pouvoir politique.

En 1990, le système bancaire algérien s'est débarrassé de toute tutelle. Après la promulgation de la loi de finances complémentaire en 1965, la Banque d'Algérie est devenue indépendante sous le pouvoir politique.

4.3. L'ouverture du secteur privé et du capital étranger

Le gouvernement réformateur a immédiatement abrogé toutes les lois qui empêchaient le secteur privé du pays de s'engager dans des activités industrielles ou commerciales, et par la suite n'a plus édicté aucune restriction jusqu'à ce qu'il obtienne l'enregistrement commercial ou le crédit bancaire. Par ailleurs, le gouvernement offre également aux investisseurs non-résidents la possibilité de s'installer en Algérie seuls ou en coopération avec des entreprises locales publiques ou privées.

4.4. La démonopolisation du commerce extérieur

C'est la Loi sur la monnaie et le crédit (LMC), la Loi de finances complémentaire, qui a complètement brisé le monopole de l'État sur le commerce extérieur. Selon la nouvelle législation, la Banque d'Algérie autorise l'implantation de distributeurs et grossistes étrangers. Le gouvernement impose trois conditions aux franchisés pour s'établir sur le territoire national : premièrement, couvrir les frais d'installation par un apport en devises en provenance de

l'étranger, deuxièmement, les opérations d'importations de marchandises destinées à la revente ne pouvaient se faire que par le prélèvement sur le compte devise de l'opérateur, troisièmement, l'engagement de l'opérateur à promouvoir en Algérie des investissements de biens et services à base d'un cahier de charge avec un calendrier préétabli, on parlait alors du « *commerce industrialisant* »¹.

Conclusion

Depuis l'indépendance, l'Algérie a choisi un modèle autocentré, qui se concentre sur une stratégie d'industrialisation qui permet aux industries de sortir du sous-développement. L'Etat algérien restaure et nationalise toutes les richesses nationales. La stratégie de développement de l'Algérie place le pays dans une position difficile et empêche tout déclenchement de la dynamique accumulée, qui est due au non-respect des règles de réussite de la stratégie. Le pays dépend souvent des rentes pétrolières, notamment En 1986, la structure économique de l'Algérie s'est détériorée et elle a longtemps été occultée par les revenus.

En septembre 1986, l'équipe des réformateurs a lancé un plan de stabilisation de l'économie nationale, mais la mission de M. Hamrouch de réformer le gouvernement n'a pas été facile car il s'agissait de réformer un système caractérisé par l'absence de normes de gestion. Les appliquer.

Les performances de La diversification économique en l'Algérien qui ne cesse dans diminuer, où ça ne marche pas bien et sa croissance économique est lente et turbulente, en partie à cause du faible niveau de diversification du système de production, industriel, en particulier en dehors des hydrocarbures.

¹Ouchichi M., *ibid.*p. 176.

Chapitre 03 : l'industrialisation à l'ère de transition à l'économie de marché

Introduction

Dans ce chapitre nous avons signalé que la transition vers une économie de marché était un objectif pour l'Algérie, ce dernier traite en quatre sections ; section un la politique d'ajustement structurel (1990-2000) l'impact sur l'industrie, section deux la désindustrialisation publique Il convient de faire suivre aussi la section trois l'industrialisation par secteur privé et on se termine avec quatrième section l'essor des PME/PMI privées.

Section 01 : La politique d'ajustement structurel (1990-2000)

1. Qu'est-ce que l'ajustement structurel ?

L'ajustement structurel implique un certain nombre de mesures d'ordre monétaire, fiscal, budgétaire et commercial destinés à rétablir les mécanismes du marché et la vérité des prix¹.

La politique d'ajustement structurel est une politique qui, en plus du programme de stabilisation macroéconomique, comporte des mesures de réaffectation des ressources d'accumulation, qui visent par des réformes structurelles à adapter l'économie concernée à l'évolution de l'environnement extérieur; d'ailleurs, très souvent, le P.A.S. est imposé par cet environnement extérieur².

Ainsi simultanément à la stabilisation, trois séries de mesures touchant aux réformes de structure doivent être appliquées dans le cadre du P.A.S.

a. Les pénuries de devises ont conduit à des déséquilibres dans les paiements internationaux, qui ne peuvent être résolus qu'en augmentant la production dans les secteurs de l'exportation et de la substitution des importations. Dans cet esprit, le système de production du pays peut être réformé ;

¹Berrached M, « La PME-PMI et mutation systémiques (Défis, enjeux et perspectives d'avenir) », thèse magister en sciences économiques, Université Oran en Senia, 2009,p .58.

²Bouzidi A., «Comprendre la mutation de l'économie algérienne», les mots clefs, Edition S.N.C.(Société Nationale de comptabilité), 1992, p.7.

b. L'augmentation du coût financier de la dette extérieure est un enjeu qui favorise la formation d'épargne interne et améliore leur mécanisme de recouvrement, et réduit le financement extérieur du crédit.

c. Utilisation déraisonnable des ressources, sans augmentation de la productivité des facteurs¹, il est impossible de restaurer la croissance économique, il est donc nécessaire d'introduire des contraintes d'efficacité de concurrence (côté demande) et de hausse du prix du crédit (côté demande), Fournisseur.

En Algérie, dans le contexte de transition économique, *«le programme d'ajustement structurel est un ensemble de mesures déployées par les pouvoirs publics afin de: Réduire ou supprimer des déséquilibres économiques et financiers, internes et surtout externes, ainsi qu'instaurer les éléments constitutifs d'une économie de marché.»*¹ Son objectif est de définir et de recentrer, dans les meilleurs délais, le rôle et les missions des pouvoirs publics sur ces activités de régulation et d'animation de la vie économique.

le programme d'ajustement appliqué en 1994 et par la suite a permis d'éliminer presque toutes les causes des déficits quasi budgétaires et mis le ministère des finances en mesure de recourir davantage à des politiques d'encadrement de la fiscalité et des dépenses pour améliorer l'efficacité de la gestion macro-économique, de manière à rendre la solde budgétaire moins sensible aux fluctuations de prix mondiaux du pétrole².

2. Politique d'ajustement structurel (1990-2000)

2.1. Plan d'ajustement Structurel depuis les années 1990

Afin d'atteindre une efficacité élevée, le pays a choisi une variété d'outils de politique de stabilisation. Ce choix se fait par un compromis entre le type de cible et le type d'outil. Ce choix est critique, surtout après la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel (1994) et a été affecté par le manque de développement économique.

Face à ces différents objectifs, les politiques économiques ont été initiées sous l'agitation du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. À l'échelle mondiale. Malheureusement, ces politiques ont eu des résultats mitigés. Par conséquent, les

¹Yadel F., «La restructuration industrielle et relance économique en Algérie», in Réflexion sur la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché, Université Abou Bakr BELKAID, Institut des Sciences économiques Tlemcen, N° 4, Mai, 1996, p. 3.

² Rapport du FMI, L'Algérie, .Stabilisation et transition à l'économie de marché, Washington 1998, p. 30.

gouvernements successifs ont adopté le PAS depuis 1989, a été caractérisé par les critiques suivantes¹ :

a. Son inadéquation aux spécificités structurelles de l'économie algérienne. On cite à cet égard l'absence de marché qui rend toute tentative de régulation par les seuls prix inopérants et à la limite destructrice;

b. Le second est la rapidité que le FMI exige dans la mise en œuvre des réformes;

c. Le troisième enfin porte sur l'attention prioritairement accordée à la surveillance des flux internes. Ce qui se traduit par une méconnaissance du rôle que doit jouer la banque centrale dans le financement des projets déficitaires et dans la surveillance des flux monétaires internes.

En gros, l'échec du parti réside dans ses lacunes et dans la mauvaise allocation des objectifs par les politiques économiques. D'autre part, PAS s'est fixé des objectifs purs, tels que :

- 1- Plein emploi à court terme et stabilité des prix, croissance à moyen et long terme et redistribution des revenus;
- 2- Objectifs sociaux : sécurité interne et externe, éducation, santé... ;
- 3- Quasi-cible : équilibrer les recettes et les dépenses extérieures, favoriser le travail et augmenter le taux d'investissement.

Ces différents objectifs se conjuguent, et toutes les politiques économiques de l'Algérie sont désormais conçues à partir du « Rubik's Cube ». Kaldor", en d'autres termes, sont les quatre objectifs suivants, classés par ordre lexical en plein emploi, équilibre extérieur, croissance et stabilité des prix, chômage.

Pourtant, le PAS mis en œuvre à travers les différents gouvernements, retient principalement deux ensembles d'objectifs -Conjoncturels et structurels étroitement liés à l'esprit du FMI²:

- a. Équilibre macroéconomique à moyen et court terme ;

¹Zouaoui M., « l'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en Algérie 1962-2000 » thèse de doctorat en sciences économiques université Mentouri- Constantine, 2001, p.334.

²Ibid. p. 335.

b. les conditions d'une croissance à moyen et long terme dans le Golfe, compte tenu de l'évolution de l'environnement international.

Selon la logique du FMI, ces objectifs découlent principalement des problèmes de paiements extérieurs que connaît le pays depuis le début des années 1990, et ces problèmes découlent de déséquilibres internes. Ils enregistrent d'importants déficits dans leurs soldes courants, généralement liés à d'importants déficits budgétaires et à un endettement excessif.

Cela revient à favoriser l'absorption de l'épargne dans des conditions acceptables, notamment par l'absorption des investissements, c'est-à-dire sans créer d'épargne forcée. À cet égard, comme l'a souligné Xavier Greffe, il s'agit d'un "problème qui génère l'accumulation, élimine les goulets d'étranglement et élimine le chômage structurel. Même en cas de faible efficacité du marché et de répartition inégale des revenus, les avantages et les coûts sociaux sont différents". Par conséquent, la particularité de la politique économique nationale de l'Algérie est de faire en sorte qu'un montant important d'investissement puisse satisfaire la consommation, car le déséquilibre que le PAS a touché est principalement dû à un manque de développement, sinon c'est un manque d'ajustement entre l'épargne et l'investissement. Si le niveau auquel cet ajustement se produit est important, alors la chose la plus importante est la façon dont il est mis en œuvre affecte réellement le processus de croissance. Ainsi, le FMI et la Banque mondiale ont raté les éléments de base du tri à travers cet objectif, ce qui explique en grande partie la difficulté du PAS à redynamiser l'économie.

2.2. Remise en cause de la réforme et programmes d'ajustement structurel Interruption (1992-1994)

Le coup d'État de janvier 1992 marque l'arrêt de la dynamique qui portait la promesse de réformer en profondeur le système économique. La politique menée de 1992 à 1994 commence par une remise en cause de la réforme. La loi sur la monnaie et le crédit¹ est révisée (la Banque centrale notamment est remise sous tutelle du gouvernement), le code du commerce modifié et l'ensemble des textes sur l'autonomie de l'entreprise sont revus pour supprimer les fonds de participation et reconstituer les entreprises par branches homogènes comme dans les années 1970. Il est question d'inscrire dans la loi que les entreprises dites « stratégiques » ne seront jamais privatisées tandis que les autres ne pourront être détenues qu'à

¹ Sur la réforme monétaire et financière, voir Talahite [2000c] et également Ilmane, Zouache, 2008.

hauteur de 49% par le capital privé national ou étranger, afin que l'État y reste majoritaire. La décision de retourner à des taux de change multiples se heurte au refus du FMI.

Un comité ad hoc interministériel chargé du suivi du commerce extérieur et des engagements commerciaux avec l'extérieur est créé en 1992 (Benissad, 1992). Il doit notamment « *fixer, en relation avec le système bancaire, les normes d'accès au cash (devises) et au crédit pour les importations* »¹. Arguant qu'« en l'état actuel de rareté des ressources en devises, la suppression des monopoles, notamment dans le commerce extérieur, ne saurait justifier l'absence du Gouvernement lors des arbitrages en matière d'allocation de devises », cette instruction invoque comme justification les mêmes motifs que ceux de la loi 78-02 de février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur qui visait à mettre fin au gaspillage et soumettait les opérations de commerce extérieur aux plans de développement.

Cette procédure, qui remet en cause deux lois récemment promulguées- la loi sur la monnaie et le Crédit (qui avait instauré notamment l'indépendance de la banque centrale) et celle portant autonomie des entreprises va, par sa lourdeur, contribuer au blocage de l'appareil de production : le comité ad hoc doit étudier chaque opération et se prononcer sur la nature de son financement, mission impossible au vu du volume et de la complexité des opérations concernées. Il n'épuisera d'ailleurs pas les enveloppes financières et les lignes de crédit destinées aux importations, malgré leur réduction. 98% de ces crédits sont alloués au secteur public, au détriment des entreprises privées.

2.3. Le programme d'ajustement structurel (1994-2000)

En 1994, en situation de cessation de paiement, le gouvernement demande le rééchelonnement de sa dette extérieure et doit négocier un PAS avec le FMI et la Banque Mondiale (1994-1998). Les discussions achoppent alors sur les questions du secteur public, sa restructuration et sa privatisation, sur le rôle de l'État en tant qu'acteur économique ainsi que sur la libéralisation du commerce extérieur. Mais le faible pouvoir de négociation d'un régime sans légitimité l'amène à accepter des mesures standard d'ajustement structurel sans continuité avec le processus préalablement engagé. A partir de ce moment, la transition sera largement soumise aux exigences du PAS².

¹ Instruction n°625 du 18 août 1992.

² « L'arrivée des organisations internationales de Washington en Algérie a infléchi les réformes initiales dans le sens de la libéralisation et de la privatisation. » (Andreff, 2009).

Les accords de rééchelonnement conclus avec les Clubs de Paris (1994) et de Londres (1995) apportent 20 à 22 milliards de dollars d'argent frais¹ entre 1994 et 1998. En contrepartie, le gouvernement engage l'Algérie auprès de ses créanciers sur un plan d'ajustement structurel comprenant des mesures de stabilisation macro financière (réduction de l'inflation, dévaluation et convertibilité du dinar dans les transactions commerciales avec l'extérieur, libération des prix, libéralisation du commerce extérieur, restauration des équilibres internes et externes) comme préalable à des réformes de structure.

Les experts du FMI font des privatisations une pièce maîtresse du calendrier de réformes. La mise en œuvre du plan de stabilisation débouche sur des résultats allant au-delà des engagements contractés, mais à un coût social et politique très lourd. Dans un contexte de guerre civile, les mesures seront appliquées de manière draconienne. Aux effets meurtriers d'un conflit qui grève le budget de l'État de plus de 17% en dépenses militaires et sécuritaires, s'ajoutent pour la population ceux d'une politique de réduction brutale des importations et des dépenses publiques.

Entre 1990 et 1997, le niveau du chômage doublait, atteignant plus de 20% de la population active. Si elles ont permis de desserrer l'étau de la contrainte extérieure, ces mesures, n'ont pas relancé la croissance. Après sept ans de violence et de destruction, les élections présidentielles anticipées d'avril 1999 marquent le retour à la recherche d'un consensus minimal. Alors que le deuxième rééchelonnement de la dette extérieure s'achève dans le contexte d'un marché pétrolier déprimé, sans aucun signe de sortie du marasme économique, une remontée salutaire des cours du pétrole sauve in extremis l'Algérie d'un troisième rééchelonnement, considéré quelques mois plus tôt comme inéluctable.

Dès 1995, et suite au plan de stabilisation et au programme d'ajustement structurel appuyés par le FMI, l'Algérie a entamé son programme de privatisation en promulguant une ordonnance relative à la privatisation des entreprises publiques. Un premier programme de privatisation portant sur 1300 entreprises publiques locales (EPL) a été engagé en avril 1996 avec l'appui de la Banque mondiale. En avril 1998, 827 EPL avaient déjà été liquidées et 464 autres vendues à leurs employés. Jusqu'en 2000, aucune avancée significative en la matière n'a eu lieu, hormis la liquidation de près de 1000 entreprises publiques locales qui a conduit au licenciement de près de 36 000 employés.

¹ Près du quart de ce montant aurait été alloué à l'armée et aux services de sécurité.

3. Le plan d'ajustement structurel et son impact sur le système productif national public ou privé

La croissance économique dépend de la croissance industrielle. Il a été déduit d'une étude des corrélations entre la croissance industrielle et la croissance économique qu'il y a « *une quasi parfaite corrélation de rang entre les taux de croissance globale la plus rapide sont ceux -là même qui ont eu une croissance rapide du secteur secondaire* ». ¹

Dès 1989, une question importante s'est posée en Algérie : « Comment réaliser la modernisation des parcs industriels algériens ? » A été Le choix des pouvoirs publics algériens, car tout est devenu chaotique, comme si la marchandisation allait spontanément provoquer le résultat attendu secret de la mutation industrielle : la privatisation.

Au début, de nombreux concepts tels que la réindustrialisation, la re-transformation des branches industrielles et l'ajustement de la structure industrielle ont eu tendance à s'adapter à l'ouverture du commerce extérieur. L'objectif est de favoriser la spécialisation internationale et les pôles de croissance portés par les exportateurs.

Cela signifie que les pouvoirs publics doivent évaluer la situation actuelle afin d'ajuster les règles du jeu et d'exiger les caractéristiques du marché en conséquence. Ensuite, les agents économiques doivent prendre des décisions en continu et considérer l'impact de leurs actions sur le marché. Évolution. Activité industrielle ultérieure. Car on ne parle de structures de production, de formes de marché et de modes d'organisation efficaces que lorsqu'ils sont adoptés par l'entreprise. Le rôle de l'entreprise n'est pas soumis à un ensemble de pré requis, mais à le modifier à son avantage.

La restructuration industrielle de l'Algérie devrait commencer par une analyse de cas au niveau pratique, non pas pour une compréhension approfondie de certaines industries ou de certains marchés, mais pour que les pouvoirs publics se débarrassent des problèmes financiers des entreprises. Ceci avec le maintien de l'intégrité de l'outil de production, même dans le cas où on ouvre au maximum la cession des actifs au privé ou la privatisation externe en recours au partenariat avec le capital étranger.

¹YadelF., « la restructuration industrielle et la relance économique en Algérie », in Réflexion sur la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché, Université Abou abdkadar BALKAID, institutde sciences économiques Tlemcen, N°4, mai, 1996, p.3.

La conception attendue de la réorganisation industrielle va au-delà de la réorganisation organique et financière au sens de réorganisation des années 1980. Elle englobe toutes les réorganisations d'environnements ou de glissements que doit faire évoluer l'entreprise. Seule la thérapie "proposée" par les institutions financières internationales est "d'influencer la récession du marché intérieur." Thérapie de gestion de la demande Alors que, l'Algérie a l'ambition de mettre sur pied une politique de l'offre qui repose sur trois principes fondamentaux¹ :

1. L'économie algérienne doit rester une économie mixte avec une prédominance du secteur privé ;
2. Les pouvoirs publics doivent continuer à assurer le rôle qui a été le leurs dans les programme de développent en ce qui concerne la politique industrielle ;
3. L'option économique de l'Algérie est une économie de marché étatique à concentration sociale². C'est-à-dire opter un ajustement économique par l'accroissement de la production et par seulement par la réduction de la demande. C'est aussi détermine l'intégration de l'industrie algérienne dans la segmentation industrielle mondiale et régionale.

Toutes les réponses sur la voie algérienne en matière de réhabilitation structurelle et institutionnelle de l'industrie peuvent être retrouvées dans l'analyse de l'accord d'ajustement structurel 03 années qu'à signé l'Algérie avec le F.M.I.

4. Le plan d'ajustement structurel et son impact sur le système productif national public ou privé:

Le recours au plan d'ajustement structurel signifie que le dirigeant algérien ne peut pas le gérer de manière rationnelle et responsable, et il doit y avoir un lien organique entre le plan d'ajustement structurel et la dette extérieure de l'Algérie. Son impact sérieux sur l'économie algérienne est prévisible.

Le plan d'ajustement structurel, c'est d'abord rétablir l'équilibre macro-économique, ce qui est naturellement préjudiciable aux entreprises de production publiques et privées.

En effet, pour atteindre ces équilibres, il est nécessaire de réduire drastiquement les dépenses publiques et de remettre en cause « l'État providence » et sa déconnexion de la

¹ Ibid.

² Ibid.p.5

fonction de la vie économique. -Application de la vérité des prix. -Transition soudaine vers une économie de marché sans aucune préparation.

- Acceptation de la privatisation du secteur public géré par les entreprises publiques ;
- L'ouverture totale du commerce extérieur sans mesures tarifaires protégeant la production nationale ;
- Dévaluation spectaculaire du dinar dont la parité est divisée par plus de dix entraînant une forte perte de change pour toutes les entreprises.

De plus, les pouvoirs publics ont été incapables d'adapter le système bancaire bureaucraté aux exigences induites par les programmes d'ajustement structurel et d'augmenter les dommages énormes causés au système productif national. En conséquence, le taux d'utilisation des capacités de ces entreprises algériennes s'est accéléré de 54% en 1991 à 33,6% en 1996, tandis que les arriérés de stocks et les déficits financiers se sont accrus. En effet, le montant de leur découvert bancaire a atteint 120 milliards de dinars en 1996.

Les mesures prises sont loin de corriger les conditions économiques et financières du pays, mais provoquent de graves crises aux niveaux micro et macro-économiques, ce qui a conduit à la détérioration des conditions sociales dans le monde du travail.

La flambée brutale des prix induite par le plan d'ajustement structurel lamine les classes moyennes et le pouvoir d'achat des couches populaires¹ :

- Le logement a accru de 385%
 - Les soins de santé de 553%
 - La baguette de pain ordinaire de 916%
 - Le lait et dérivés 1000%
- Cette situation renforce les inégalités au sein de la société algérienne d'une manière spectaculaire, c'est ainsi que plus de 22% de la population vive au-dessous du seuil de la pauvreté.

Section 02 : la désindustrialisation publique

1. Contenu du concept de désindustrialisation

Alors que l'industrialisation désigne « le développement des activités industrielles et l'augmentation de la part relative de la production industrielle dans la production totale », la

¹Ibid. p. 60.

désindustrialisation signifie le « *déclin absolu ou relatif de l'industrie* »¹. Mais il est important de bien préciser que lorsqu'il s'agit de sortir au profit du tertiaire, le déclin de l'industrie n'a pas le même sens. La prospérité du tertiaire est propice aux industries de haute technologie, telles que la situation dans les pays développés, ou, Au contraire, est propice au commerce et au transport sans avoir d'impact majeur sur l'industrie. De plus, lorsque des industries structurelles telles que la sidérurgie, les machines, la métallurgie et les industries électriques apparaîtront, la désindustrialisation aura un impact négatif plus important sur l'économie nationale. La baisse est bonne pour l'industrie des biens de consommation. Cette position nous conduit à souligner d'abord le déclin relatif de l'industrie dans les activités économiques, puis à souligner le déclin des industries structurelles propices à l'industrie des biens de consommation.

2. Le recul relatif de l'industrie hors hydrocarbures : un processus à la fois rapide et continu

Même en incluant les industries de l'eau et de l'énergie, des mines et des carrières, en termes relatifs, la production totale et la valeur ajoutée de l'industrie ont également diminué de manière significative.

2.1. Le recul de la production brute de l'industrie hors hydrocarbures

La production totale de l'industrie hors hydrocarbures est passée de près de 491 milliards de DA en 1995 à 2 216 milliards de DA en 2014, soit une augmentation de 351% sur la même période. Ce ratio est le plus faible de toutes les industries (813 % pour l'agriculture, 830 % pour la construction et près de 700 % pour les hydrocarbures, bien qu'il y ait eu une baisse en 2014). Le secteur des transports et communications (plus de 1400%) a le ratio le plus élevé, mais le niveau est relativement faible, l'ingénierie pétrolière publique (+1043%).

Ces évolutions se sont traduites par un net recul de la contribution de l'industrie hors hydrocarbures à la production brute : de 20,1% en 1995, elle ne représente plus qu'entre 11% et 12% à partir de 2006² (11,4% en 2014).

¹d'Agostino S., Deubel Ph., Montoussé M., Renouard G., Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Éditions. Bréal, 2008, p. 50.

² <http://www.leconomiste.eu/decryptage-economie/153-reflexion-sur-la-desindustrialisation-de-la-france.html>

Figure N°3.1 : contribution de l'industrie HH à la l'industrie HH à la Production brute en 1995

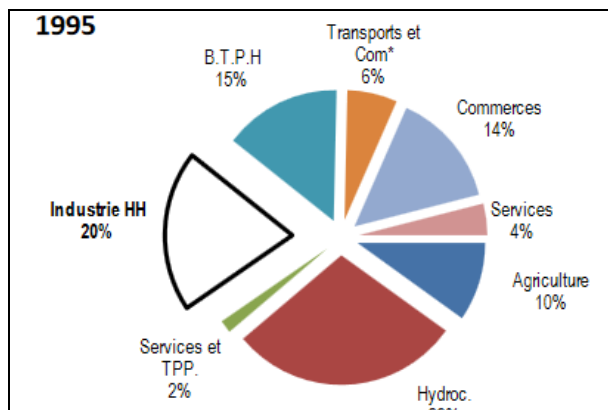
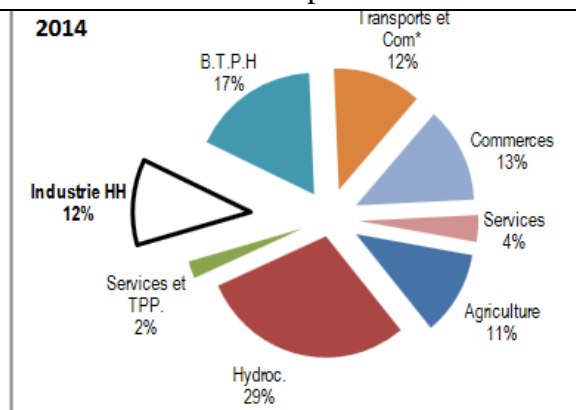


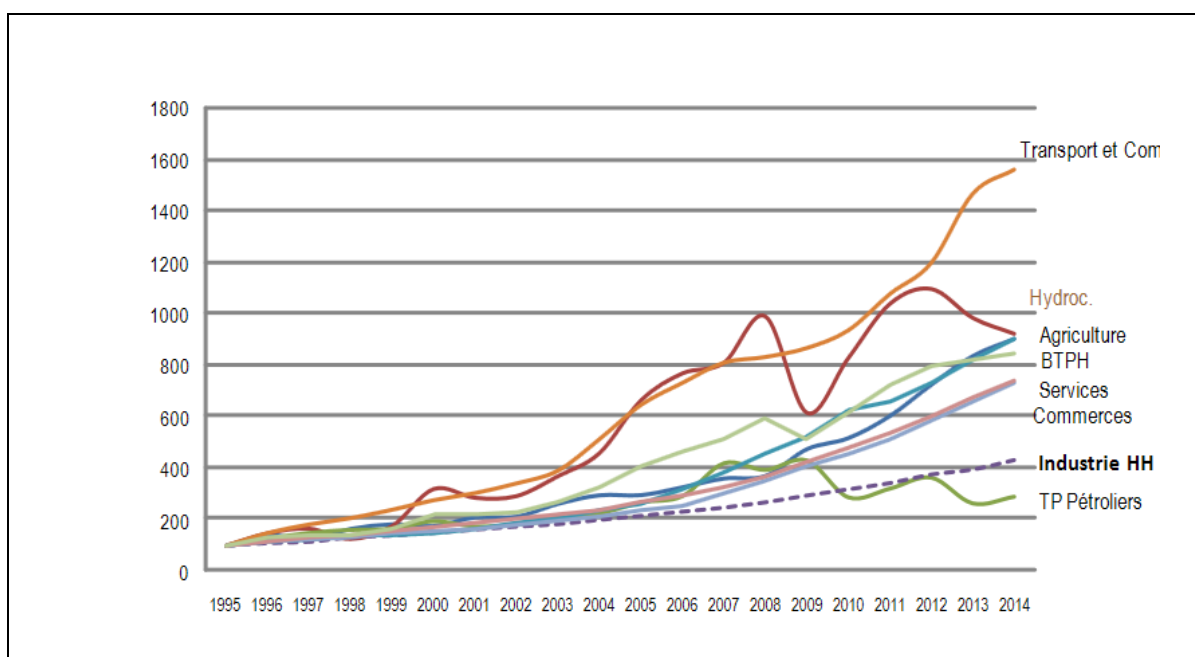
Figure N°3.2 : contribution de production en 2014



2.2. La contribution de l'industrie hors hydrocarbures à la valeur ajoutée, encore plus faible

En termes de valeur ajoutée, la part des industries hors hydrocarbures est encore plus faible : de 12,4% en 1995 à 6,3% en 2014. Partant de la troisième place en 1995, après les hydrocarbures (32 %), le commerce (18 %) se situe au même niveau que l'agriculture et le bâtiment (environ 12 %), l'industrie se situait en bas du tableau en 2014, seulement en bas du tableau Avant services pétroliers et travaux publics. L'évolution de l'indice révèle clairement cette baisse relative et son statut actuel de "presque dernier".

Figure N°3.3. Évolution indiciaire de la valeur ajoutée



Le processus de désindustrialisation, que révèle la modification de la structure de l'économie a profité essentiellement aux transports et communication (+1459%), aux hydrocarbures (+821%), à l'agriculture et au (800%) sans qu'il n'y ait eu de retombées significatives sur l'industrie, contrairement à ce qui s'est produit dans les pays développés, où le recul de l'industrie s'est fait au profit d'activités relevant du secteur tertiaire dont l'essor a favorisé les industries de haute technologie.

3. Recul de l'industrie manufacturière, couplée à une orientation plus prononcée vers les biens de consommation

Le déclin relatif du secteur manufacturier est encore plus prononcé. De plus, avec le retrait des industries structurelles, elle est propice à l'industrie des biens de consommation.

3.1. Recul de l'industrie manufacturière

La contribution de l'industrie manufacturière à la valeur totale de la production de l'industrie hors hydrocarbures a diminué : 86 % en 2014 par contre 92 % en 1995 (81 % en 2014 et 88 % en 1995). Cette baisse relative profite principalement aux secteurs de l'eau et de l'énergie, dont la contribution à la production brute et à la valeur ajoutée a fortement augmenté entre 1995 et 2014 (respectivement 6 % à 12 % et 10 % à 16 %).

Tableau N°3.1 : Place de l'industrie manufacturière dans l'industrie hors hydrocarbures

Entités	Production brute				Valeur ajoutée			
	Mrds DA		%		Mrds DA		%	
	1995	2014	1995	2014	1995	2014	1995	2014
Industrie hors hydrocarbures	490,7	2215,6	100%	100%	193,9	837	100%	100%
- Eau et Énergie	31,3	272,8	6%	12%	19,3	136,9	10%	16%
- Mines et Carrières	6,3	43,7	1%	2%	4,2	23,1	2%	3%
= Industrie manufacturière	453,1	1899,1	92%	86%	170,4	677	88%	81%

Source: tableau élaboré à partir des comptes de production et comptes d'exploitation. 1995 à 1999: Les comptes économiques de 1995 à 1999 (Publication) 2000 à 2014: les comptes économiques de 2000 à 2014. N° 70, Juillet 2015.

Rapportée à la production brute totale de la nation, l'industrie manufacturière représente plus que 10% en 2014 contre 19% en 1995 (11% en 2014 et seulement 5%, en termes de valeur ajoutée). Ces chiffres traduisent bien le très modeste statut actuel de l'industrie.

3.2. Une industrie de plus en plus tournée vers les IAA

La contribution des industries agroalimentaires à la production brute de l'industrie manufacturière est passée de 46% en 1995 à 57% en 2014 (de 27% à 49%, en termes de valeur ajoutée)¹. Inversement, il y a lieu de noter le net recul de la contribution des ISMME, secteur structurant, à la production brute et à la valeur ajoutée: respectivement 22% en 1995, seulement 18% en 2014 et 27% en 1995, 16% en 2014. Ce secteur est le seul qui a connu un recul significatif en valeur absolue (99 Mrds DA en 1995, 89 Mrds DA en 1996 et 73 Mrds DA en 1997, avant de remonter à partir de 1998). Remarquons également la quasi-disparition des secteurs textile, confection et cuirs et chaussures qui ne participent plus, en 2014, qu'à la création de 2% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière.

Au-delà de ce chiffre, c'est la perte d'emplois et du savoir-faire "traditionnel" dans ces secteurs qui sont à regretter le plus car, peu performants, ils n'ont pu résister à la concurrence externe pas toujours respectueuse des pratiques concurrentielles loyales et favorisée par une réglementation insuffisamment protectrice de l'industrie nationale². L'analyse vaut aussi pour le secteur bois, liège et papier dont la part dans la production brute et dans la valeur ajoutée est passée de 5% en 1995 à, respectivement, 2% et 3% en 2014.

Tableau N°3.2. Contribution des secteurs industriels à la production brute en 1995 et 2014

Secteurs	Production brute				Valeur ajoutée			
	Mrds DA		%		Mrds DA		%	
	1995	2014	1995	2014	1995	2014	1995	2014
I.S.M.M.E	99,3	343,7	22%	18%	45,9	110,9	27%	16%
Matériaux de construction	34,7	147,3	8%	8%	22,8	88,2	13%	13%
Chimie, Caoutchouc, Plastique	34,2	182,4	8%	10%	16,5	65,4	10%	10%
Industries agroalimentaires	207,9	1079,3	46%	57%	45,2	330,7	27%	49%
Textiles, Confection	19,9	45,7	4%	2%	7,9	14,8	5%	2%
Cuirs et Chaussures	5,7	6,7	1%	0%	2,1	2,9	1%	0%
Bois, lièges et papiers	24,3	41,6	5%	2%	8,8	19,7	5%	3%
Industries Diverses	27,1	52,4	6%	3%	21,2	44,4	12%	7%
Total Industrie manufacturière	453,1	1899,1	100%	100%	170,4	677	100%	100%

Source : Ibid.

¹La domination des IAA est moins accentuée en termes de valeur ajoutée du fait qu'elles sont plus gourmandes en consommations intermédiaires que les autres secteurs (taux de valeur ajoutée: 22% en 1995 et 31% en 2014 pour les IAA contre, par exemple, 66% en 1995 et 60% en 2014 pour les matériaux de construction).

² La branche textile ne couvre actuellement que 4% des besoins du marché national du prêt-à-porter (déclaration du PDG de l'entreprise publique C et H -confection et habillement) in El Watan du 8 mars 2016, p.7

L'évolution indiciaire des différents secteurs d'activité fait ressortir clairement cette tendance au renforcement des IAA.

4. Contre-choc pétrolier, réformes et désindustrialisation en Algérie¹

Après une croissance extensive mais importante durant les années 70 et la moitié des années 80, l'économie algérienne va montrer de grands signes d'essoufflement en raison d'un retournement brutal de la conjoncture extérieure mais aussi en raison de changements dans les politiques économiques. La baisse du volume de la rente et son reflux vers les créanciers pour faire face à un service de la dette de plus en plus lourd ont eu pour effet de retirer brutalement la couverture financière inconditionnelle que l'Etat apportait à la « jeune industrie ».

C'est une industrie non parvenue encore à maturité qui doit affronter, à partir de 1986, les effets du contre-choc pétrolier pour ensuite pâtir des hésitations et ambiguïtés dans la décision des pouvoirs publics.

Les mesures du plan d'ajustement structurel (PAS) s'appliqueront à une industrie très affaiblie par une récession de près de 10 années.

➤ Désindustrialisation : un état des lieux

Le secteur manufacturier global est passé de quelque 15 % du PIB dans le milieu des années 80 à 5,5 % seulement en 2006. Ce net recul s'est opéré au profit des hydrocarbures et des services. La faible croissance du secteur relativement au taux de croissance de toute l'économie continue à alimenter la désindustrialisation.

Durant la période 1987-1999, la croissance moyenne de l'industrie manufacturière publique a été de -2,7 %. Exception faite de 1998, l'industrie manufacturière du secteur public a connu une croissance négative depuis 1989. L'indice de sa production en 2006 est de 65 seulement par rapport à cette date. La désindustrialisation absolue du secteur public n'a épargné aucune branche :

- les cuirs et chaussures et les textiles et confection ont perdu 90 % et 77 % de leur production ;
- les mines et carrières, matériaux de construire et les bois/ liège et papier ont perdu entre 43 et 47 % de leur part entre les deux périodes ;

¹Benabdallah Y., « Rente et désindustrialisation » article Numéro 71, Automne 2009, pp. 89-91.

- les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques (ISMME), qui constituaient le cœur de l'industrie publique, ont vu leur indice de production diminuer à 60 % entre 1989 et 2006.

Entre les périodes 1990/1999 et 2000/2006, la structure de l'industrie hors hydrocarbures (publique et privée) a davantage balancé de l'industrie lourde vers l'industrie légère. En effet, l'industrie lourde qu'on peut ramener aux groupes des ISMME a vu sa part passer de 22 % dans la valeur ajoutée totale de l'industrie hors hydrocarbures à 13 % entre 1990/99 et 2000/2005. A l'opposé, les industries agroalimentaires ont vu leur part passer entre les deux périodes en question de 33 % à 41 %. Le secteur public restait dominant dans les mines et carrières, les ISMME, les matériaux de construction, la chimie/caoutchouc/ plastique et les industries diverses.

La nouvelle structure industrielle avec une composante industrie légère très marquée recoupe tout à fait l'émergence du secteur privé dans l'industrie en même temps qu'elle exprime l'abandon du projet industriel initial (industries industrialisantes).

Ces contre-performances ont pour origine plusieurs phénomènes qui ont pris en tenaille l'industrie du secteur public :

- un désinvestissement faisant suite au désengagement du Trésor lié lui-même à la rareté des moyens ayant résulté de la baisse du prix du baril dans le milieu des années 80 ;
- l'exposition brutale de l'industrie à la concurrence des importations.

Il s'agit d'un élément important eu égard à l'expérience historique des pays développés eux-mêmes et à celle des pays émergents où l'apprentissage de la concurrence intérieure a précédé l'ouverture à la concurrence étrangère.

En Algérie, cette considération a été malheureusement absente de la stratégie d'ouverture alors que tout le monde sait que les monopoles publics aux frontières et à l'intérieur ont empêché l'apparition de toute culture de la concurrence.

Section 03 : l'industrialisation de secteur privé

Introduction

Dans ce chapitre nous avons signalé que la transition vers une économie de marché était un objectif pour l'Algérie, ce derniers traite en quatre sections ; section un la politique

d'ajustement structurel (1990-2000) l'impact sur l'industrie, section deux la désindustrialisation publique Il convient de faire suivre aussi la section trois l'industrialisation par secteur privé et on se termine avec quatrième section l'essor des PME/PMI privées.

1. Définition

Le secteur privé constitue le secteur dominant l'industrie algérienne tant par sa production, son organisation, son équipement et le savoir-faire de ses techniciens. Il conserve une situation de monopole dans le secteur des productions chimiques, textiles et ciments. Les crédits sont alloués de manière privilégiée à certaines branches industrielles privées par l'existence de relations d'intérêts pouvant s'illustrer par l'exemple du Crédit Foncier d'Algérie et la société Marseillaise de Crédit qui contrôlent la société Neyr-Pic Afrique (secteur métallurgique) et Hachette (secteur de la messagerie). Le gouvernement algérien couvre d'ailleurs les crédits alloués au secteur privé par l'action de la Caisse Algérienne de Développement.

2. L'évolution du secteur privé industriel

Si entre 1962 et 1988, bien qu'étatisée, l'économie algérienne a conservé un secteur privé, ces entreprises étaient sous la tutelle étroite de l'administration et leur activité, qui dépendait largement du secteur public, était en grande partie une recherche de rentes ou rent-seeking (Dillman, 2000). La réforme de 1988 visait à favoriser la coordination par le marché en rapprochant progressivement les conditions de l'activité économique dans les secteurs privé et public. Sur le plan légal, il s'agissait, d'une part, de faire converger les statuts juridiques de la propriété privée et étatique (ce qui aurait facilité le processus de privatisation), d'autre part, d'unifier l'environnement institutionnel des entreprises, notamment en modifiant ou supprimant les règles discriminatoires.

L'interruption de la réforme, en figeant chaque secteur dans un état transitoire, a bloqué ce processus. D'un côté, le déclin du secteur public¹ n'a pu être enrayé ; de l'autre, l'élan amorcé par la légalisation du secteur privé est retombé. La situation de non-droit² (corruption, faiblesse des droits de propriété, retour aux interventions discrétionnaires et à

¹ Le remplacement des Fonds de Participation par des Holdings publics en 1997 n'a pas fondamentalement modifié la donne.

² Voir Talahite [2000a].

l'arbitraire) a favorisé la constitution de puissants monopoles privés ainsi que le déploiement sans précédent de l'informel.

Depuis 1994, les problèmes du secteur privé se traduisent principalement sous deux aspects : d'une part, la privatisation de l'EPE, notamment dans le secteur industriel ; d'autre part, l'économie est ouverte à la concurrence nationale et étrangère, ou est partie de certains secteurs. La "Loi financière" de 1994 contenait la première mesure autorisant la privatisation des entreprises publiques. La loi stipulait que certaines entreprises à participation étrangère devaient être ouvertes aux capitaux privés. En 1995, les règlements-cadres de privatisation ont été formulés conjointement avec tous les partenaires sociaux, puis révisés en 1997. Il prévoit une privatisation progressive, en commençant par les entreprises locales. Dans le cadre du PAS, ces mesures reflètent l'engagement de l'Algérie auprès du FMI pour assainir et transformer les entreprises publiques, notamment dans le secteur industriel. Le Décret n° 1/04 d'août 2001 définit la privatisation comme toute privatisation.

Transaction se traduisant par un transfert de la propriété des EPE (de 1 à 100%) et élargit son champ à tous les domaines d'activité.

Lorsqu'elle a signé un accord conjoint avec l'Union européenne en 2002, l'Algérie s'est engagée à privatiser la plupart des 700 entreprises du secteur public en moins de deux ans. Lors de la négociation, elle a plaidé pour une "réduction des méthodes de dé protection industrielle", en raison de la situation particulière de l'industrie algérienne, qui est toujours en "réorganisation", mais seul un plan "réactualisé" a été obtenu. Identique aux autres pays partenaires. L'engagement de l'Algérie en faveur de la privatisation a été réaffirmé à chaque étape de l'accession de l'Algérie à l'OMC (Barber, Souam, Talahite, 2008). Hormis la privatisation relativement réussie de certaines grandes entreprises, comme la sidérurgie d'El Hadjar rachetée par l'indien MITTAL STEEL, la réalisation du plan dépend de la mise en œuvre d'autres réformes (financières, fiscales) mise en œuvre, droits de propriété), et de la stagnation.

La déréglementation d'un secteur comme les télécommunications sera facilitée par l'implantation de nouvelles technologies, directement par le biais d'entreprises privées. Dans ce cas, elle ne se heurte pas encore à des positions acquises. L'ouverture d'un secteur aux entreprises concurrentes, nationales ou étrangères. Comme dans le cas des télécommunications et de l'énergie, peut se faire sans procéder d'emblée à la privatisation des

entreprises publiques du secteur¹. Le projet de loi sur les hydrocarbures soumis à l'Assemblée nationale en 2002 visait à ouvrir l'ensemble de l'activité du secteur à la concurrence directe des firmes étrangères, ôtant de fait tout privilège à la compagnie nationale SONATRACH. Il a dû être retiré en janvier 2003, après avoir provoqué un tollé général et déclenché une vaste remise en cause de l'ensemble du processus de privatisations².

Selon l'Office national de la statistique (ONS)³, la part du secteur privé dans la valeur, ajoutée hors hydrocarbures est passée de 61,2% en 1989 à 88 % en 2004. Ce secteur est constitué à près de 90 %, de micro-entreprises qui emploient 35 % de l'ensemble des salariés.

Seulement 32 % des entreprises hors hydrocarbure et hors agriculture, opèrent dans l'industrie manufacturière (agroalimentaire, textiles et, cuirs essentiellement).

Le reste se répartit entre le BTP et les services. Cette structure montre bien que, l'investissement privé s'oriente vers, Les activités naturellement peu ouvertes à la, concurrence étrangère (Secteur des non-échangeables) et où les délais de récupération sont très courts. Il reste par ailleurs dans le giron familial afin de bénéficier de conditions pour opérer dans le secteur formel et le secteur informel ou dans les deux à la fois.

Selon un bilan fait en 2007, les principaux secteurs où ont été réalisées des privatisations sont l'agroalimentaire, la sidérurgie et les mines, et les repreneurs sont à plus de 75% d'origine algérienne. Le tableau N° 3.4 présente l'évolution annuelle de ces opérations de 2003 à 2007.

Tableau N°3.3: Évolution annuelle des opérations de privatisation entre 2003 et 2007.

Nombre d'opérations	2003	2004	2005	2006	2007
Privatisation totale et partielle	6	12	62	75	81
Reprise par les salariés	8	23	29	9	-
Partenariats [J-V]	4	10	4	2	9
Cession d'actifs à des repreneurs privés	2	13	18	30	20
Total	20	58	113	116	110

Source : Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement

¹ Il faut toutefois distinguer le cas où une EPE a le monopole dans un secteur (entreprise « historique »), de celui où plusieurs EPE se partageaient déjà un marché. La privatisation est plus facile dans le second cas.

² La loi, votée en 2005, continuera à être controversée pour être finalement révisée par décret présidentiel en 2007.

³ Ministère de la Participation et de la Promotion de l'Investissement (MDPPI) :document de travail « Quelques éléments d'appréciation du système productif algérien à travers le tableau entrée-sortie (TES) de 2004 et les comptes annuels ».

Enfin, plus de 20 ans après le début de la réforme, on continue à parler de secteur public/privé. Il n'y a ni convergence institutionnelle ni unification des règles entre les services juridiques. Au contraire, l'extension informelle a creusé le fossé entre eux.

3. Une nouvelle stratégie industrielle

Sans surprise, dans un contexte d'augmentation des revenus des hydrocarbures, le retour des ressources financières a marqué le retour des industriels. Ces décisions ont été exclues pendant toute la période d'ajustement structurel et les années suivantes, et elles reviendraient une fois la dette remboursée et la rente restructurée. On peut soupçonner cette insistance sur les projets d'industrialisation. Après plus d'une décennie, toutes les idées de politique industrielle semblent avoir été abandonnées et ne soutiennent que les mécanismes de marché que la privatisation devrait promouvoir. Est-ce un simple retour, ou une réelle adaptation au nouvel environnement ?

En 2007, une « stratégie industrielle » est mise en place, qui se fixe trois objectifs principaux: accroître la part de l'industrie dans le PIB, diversifier les exportations et l'économie, accroître la contribution de l'industrie à la création d'emploi. Elle prend effectivement acte des transformations qui se sont déroulées depuis les années 80, tant au niveau interne qu'international, et table désormais sur le secteur privé¹. Dans ce cadre, l'objectif attendu des privatisations est de renforcer le secteur privé pour lui permettre de se constituer comme moteur de l'industrialisation. C'est même à cette condition que l'on envisage leur poursuite. Mais dans ce dispositif, tant la conception de l'industrialisation que celle du secteur privé n'ont pas vraiment évolué, dans le sens où l'une comme l'autre restent fondamentalement soumis au dirigisme étatique.

Dans cette perspective, l'observation de l'évolution de la production industrielle privée et de sa contribution à l'économie depuis le lancement des réformes peut-elle nous donner des indications sur la capacité de ce secteur à prendre le relais des EPE dans l'industrie ? On peut décomposer ainsi la contribution du secteur industriel privé au PIB hors hydrocarbures :

$$\frac{\text{VA Secteur industriel privé}}{\text{VA Globale hors hydrocarbure}} = \frac{\text{VA Secteur industriel privé}}{\text{VA Globale privé}} * \frac{\text{VA Globale privé}}{\text{VA Globale hors hydrocarbure}}$$

¹Talahit F., « Réformes et transformations économique en Algérie », Economies et finances, université Paris-Nord – Paris XIII, 2010, p. 93.

Ainsi, l'importance du secteur privé industriel dans l'économie hors hydrocarbures peut s'expliquer à la fois par l'importance du secteur industriel comme récepteur des investissements privés (1er terme du membre de droite) et par l'importance prise par le secteur privé dans l'économie nationale (hors hydrocarbures). Le tableau N°3.4 reproduit l'évolution de ces deux indicateurs de 1989 à 2005¹ :

Tableau N°3.4 : Décomposition de la contribution de l'industrie privée à la VA de l'économie hors hydrocarbures (%) :

Valeur Ajoutée	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
industrie privée/totale privé (1)	8,5	8,7	8,2	6,0	4,7	5,0	4,5	4,2	5,0
totale privée /Brute totale HH (2)	59,5	60,6	63,8	62,0	65,3	65,0	66,9	72,1	73,6
industrie prive /Brute totale HH (1)*(2)	5,0	5,3	5,3	3,7	3,1	3,2	3,0	3,0	3,7
Valeur Ajoutée	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
industrie privée/ totale privé (1)	5,8	6,1	6,5	6,4	6,4	6,0	5,8	5,7	
totale privée /Brute totale HH (2)	74,8	78,0	78,8	82,1	83,1	84,7	84,9	89,0	
industrie prive / Brute totale HH (1)*(2)	4,3	4,7	5,1	5,2	5,3	5,1	4,9	5,1	

Source : Comptes économiques ONS – diverses années

Le secteur privé domine l'économie hors hydrocarbures : entre 1989 et 2005, la valeur ajoutée est passée de 60 % de l'économie à près de 90 %. En revanche, la valeur ajoutée industrielle privée dans la valeur ajoutée totale du secteur privé est passée de 5% en 1989 à 5,7% en 2005, indiquant que le secteur privé s'est relativement désengagé de l'industrie. Dès lors, on peut penser que le déclin de l'industrie n'est pas la seule responsabilité du secteur public, et le secteur privé y contribue également.

Ce constat semble remettre en cause l'idée que le déclin de l'industrie est un phénomène lié à la transformation, tout d'abord, liée à la transformation du secteur public. Cependant, il faut noter que :

La transformation liée à la transformation implique non seulement le secteur public, mais aussi le secteur privé et tout son environnement institutionnel ;

¹ Ibid. p. 94.

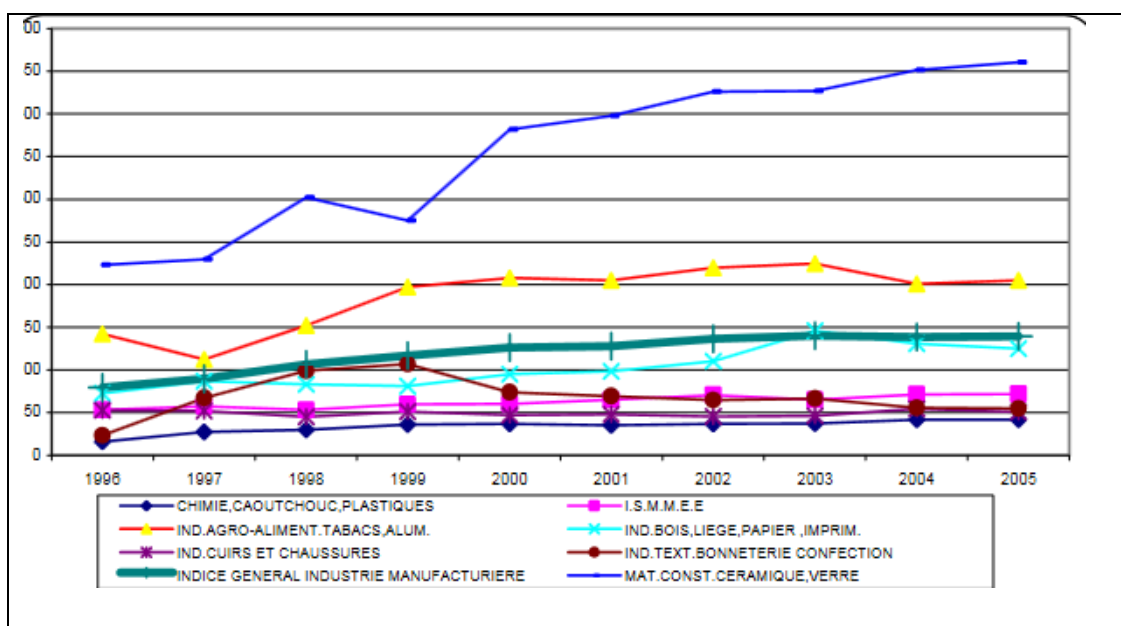
si la récession liée à la transformation postsocialiste permet d'expliquer le déclin de l'industrie pour les 5 premières années de la transition environ, après, c'est plutôt l'enlisement du processus de réforme qui est en cause ;

La désindustrialisation observée en Algérie n'est peut-être pas un phénomène lié à la seule transformation, elle peut avoir d'autres explications. Il peut y avoir de nombreuses raisons pour lesquelles le capital privé est relativement moins attractif pour l'industrie : ils préfèrent le service, le commerce (retour rapide sur investissement) ou la construction (nous avons déjà évoqué l'effet syndrome hollandais). Comme nous l'avons décrit plus haut, les caractéristiques du secteur privé (d'une part, son monopole de captation des rentes, notamment sur les importations ; d'autre part, l'expansion du secteur informel) ne sont pas propices à l'investissement industriel. Plus généralement, les mêmes raisons (qualité des institutions, environnement des affaires, incertitude future) qui rendent le secteur moins attractif pour les IDE.

Les industriels s'attendent à ce que le secteur privé prenne le relais industriel de l'État. Si, malgré sa part croissante dans l'économie, le processus de désindustrialisation se poursuit, il n'y a selon eux aucune raison de poursuivre la privatisation, et plus largement, il n'y a aucune raison de poursuivre le processus de libéralisation. Nous avons trouvé dans cette stratégie que, du point de vue de l'interventionnisme et de l'interventionnisme, nous espérons instrumenter le secteur privé. Cependant, ce point de vue est basé sur la confusion entre le marché et le secteur privé : l'économie a été libéralisée et nous nous sommes tournés vers la coordination du marché, non pas parce que le secteur privé est devenu important.

Fondamentalement, et malgré le poids relatif croissant du privé (au sein duquel il convient de faire la distinction entre le formel et l'informel) en termes de nombre d'entreprises, d'effectifs d'emploi ou de part dans la valeur ajoutée, sur le plan institutionnel, la place respective des deux secteurs juridiques ainsi que leur relation à l'État n'ont pas radicalement évolué. Le gonflement spontané du secteur privé, selon une logique de rattrapage depuis sa légalisation et du fait du vide laissé par les EPE en déclin, n'a pas suffi à créer une économie de marché. Il n'y a pas eu réellement libéralisation, tout au plus une ouverture extérieure contrôlée.

Figure N°3.4: Évolution de l'indice de production par branches industrielles - secteur privé (base 100 – 1989) :

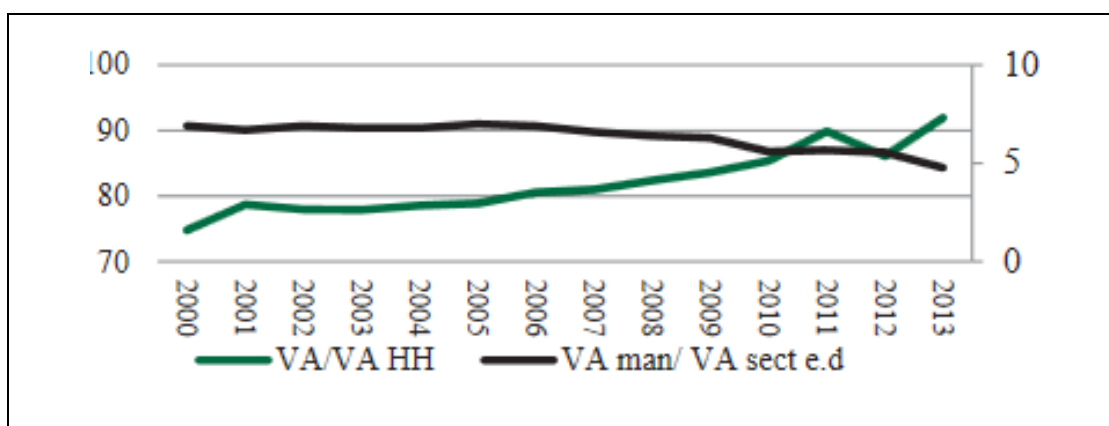


Source : compte économique ONS - diverses années.

L'importance du secteur informel incite cependant à considérer avec prudence les statistiques publiées. Tout juste toléré depuis le milieu des années 80, ce secteur partait d'un niveau initial faible, ce qui peut expliquer la rapidité du rattrapage durant les premières années de la réforme. Cette tendance tend à ralentir sur la période suivante.

La croissance de la production industrielle du secteur privé à un taux de moyen de 6,5% pour la période, est d'abord tirée par la branche des matériaux de construction, qu'il a largement investie depuis la fin des années 80 (observation par ailleurs conforme à la description de l'effet Dutch Disease) puis l'industrie agro-alimentaire, dont la production a doublé au cours des 15 dernières années, et enfin accessoirement la transformation du liège.

Figure 3.5: Le Secteur Privé et l'Industrie Manufacturière en %



Source: ONS: comptes de productions; <http://www.ons.dz/-Compte-de-production-et-compte-d-.html>

Le secteur privé souffre d'un climat des affaires en retard par rapport aux standards internationaux.

L'évolution en ciseaux de la présence du secteur privé dans l'économie hors hydrocarbures et dans l'industrie manufacturière met en évidence les préférences de ce secteur, préférences qui résultent à la fois de conditions socio historiques mais aussi des politiques publiques à son égard. Près de 80% des entreprises privées activent dans le BTP (33,4%) et les services (45,7%). Le privé préfère le secteur des non échangeables en raison ¹:

- i. De la modestie de l'investissement et des courts délais de récupération ;
- ii. De la faiblesse d'un système bancaire qui ne partage pas avec lui le risque ;
- iii. D'un environnement des affaires juge répulsif et d'une anticipation négative concernant les effets de l'ouverture (UE et OMC).

L'industrie est très peu attractive ; 19,3% seulement des PME privées y activent. La structure de la VA du secteur privé, résultat d'un environnement des affaires désincitatif pour l'industrie, associe malheureusement la croissance et le développement du secteur privé à la désindustrialisation du pays.

Section 04 : l'essor PME/PMI privé

1. Définition de la PME/PMI

Se définissent comme des entreprises indépendantes qui comptent un nombre de salariés limité. Ce nombre varie selon les systèmes statistiques nationaux. Le plafond le plus fréquent est de 250 salariés. Notamment dans l'Union européenne².

Cependant, des centaines de pays ont fixé la limite à 200 employés, et les États-Unis estiment que les petites et moyennes entreprises incluent toutes les entreprises de moins de 500 employés.

Les petites entreprises sont généralement des entreprises de moins de 50 salariés, et il y a au maximum dix micro-entreprises, et parfois cinq. Ils se définissent également par leurs actifs financiers: dans l'union européenne¹, les PME sont celles dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas 50 million euro dont le total bilan ne dépasse pas 43 million d'euro,

¹Moresino L ; «CADRE DE POLITIQUE COMMERCIALE » ; Etats Unis d'Amérique.2017, p.25.

²Bourihane S., Messaoudi R., « Le rôle des PME dans la création de l'emploi et développement local, Cas la wilaya de Bejaia », mémoire de Master en Science de Gestion, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2015, p.5.

elle distingue la micro, la petite et la moyenne entreprise. Comme elle est présentée dans le tableau suivant :

Tableau N°3.5 : définition d'union européenne des PME

Catégorie d'entreprise	Effectif	Chiffre d'affaire	Total du Bilan
Moyenne	< 250	<50 millions d'Euros	<43 millions d'Euros
Petite	< 50	<10 millions d'Euros	<10 millions d'Euros
Micro	< 10	< 2 millions d'Euros	< 2 millions d'Euros

Source : la recommandation du 6 mai 2003 de l'Union Européenne.

Aux USA¹, le Bureau of Labor statistiques définit la PME comme une entreprise employant moins de 500 salariés.

De sa part, l'Algérie, qui a adopté la Charte de Bologne² sur la PME en juin 2000, définit les différentes catégories de PME comme suit : « *la moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars* »³.

➤ Définition de la PME/PMI en Algérie

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une croissance importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des incitations et de l'encadrement adoptés par les autorités gouvernementales dans le cadre de réformes économiques libres et propices à la promotion des investissements. Cependant, hormis l'élargissement de la structure des PME ainsi enregistrées, la notion de PME en Algérie est encore très floue par rapport aux notions actuelles dans les pays industrialisés.

L'Algérie n'avait pas de définition officielle des PME jusqu'en 2001. L'Office national des statistiques (ONS) définissait les PME comme des entreprises qui emploient de 1 à 250

¹ Rapport de la 2ème conférence de l'OCDE des ministères en charge des PME juin 2004.

² L'Algérie a adopté la charte de Bologne sur le PME en juin 2000.

³ EUROSTAT : définition des PME.

personnes pour produire des biens et des services. Concernant cette définition, seuls les standards valides sont calculés. En décembre 2001, inspirée par la loi d'orientation votée par l'Union européenne, l'Algérie a adopté la Charte de Bologne sur la définition européenne des PME en juin 2000. La définition des PME retenue par l'Algérie repose sur les trois critères suivants : main-d'œuvre, chiffre d'affaires, bilan annuel et indépendance de l'entreprise.

La PME/PMI (la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie) se définit comme étant une entreprise de production de biens et services. Dont le nombre des employés qui ne dépasse pas 250 personnes, et le chiffre d'affaire annuel qui n'excède pas les deux milliards de dinars et qui respecte les critères d'indépendances. Le tableau 02, nous donne les différents effectifs selon la taille de l'entreprise¹ :

- la moyenne entreprise : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars ;
- La petite entreprise : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars ;
- La très petite entreprise (TPE) : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède 10 millions de Dinars.

Tableau N°3.6 : les critères de définition de la PME Algérie.

Catégorie d'entreprise	Nombre d'employés	Chiffre d'affaires annuel en DA	Total du bilan en DA
Moyenne	De 50 à 250	200 millions à 20 milliards DA	100 à 500 millions DA
Petit	De 10 à 50	20 millions à 200millions DA	Inférieur de100millions DA
Très petit	De 01 à 09	Inférieur à 20millions DA	Inférieur de10millions DA

Source : la loi n°01.18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME.

Cependant, les PME algériennes sont nées après l'indépendance, leur développement est très lent, elles ne disposent pas d'infrastructures et de superstructures suffisantes, et elles n'ont pas acquis d'expérience historique. En gros, deux périodes ont caractérisée l'investissement en Algérie depuis l'indépendance².

¹ riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf, p. 5.

² Rapport du Conseil National Economique et Social : « Pour une politique de développement de la PME en Algérie », Algérie, 2002.

- La première qui a duré jusqu'à la fin des années quatre-vingt s'est distinguée par la limitation de l'investissement privé ;
- La deuxième entamée graduellement au début des années quatre-vingt-dix, qui coïncidait avec le passage à l'économie de marché et la série de réforme qu'a connu le pays, ayant pour effet la mise en place de nouveaux codes et de dispositifs de soutien à l'investissement.

2. L'évolution population des PME/PMI En Algérie

2.1. L'évolution population des PME/PMI en 2017

Afin de comprendre le développement du secteur industriel en Algérie, il est nécessaire de montrer le nombre de PME existantes dans le nombre total de PME. Parmi elles, les PME ont augmenté ces dernières années, avec plus d'1 million de PME en 2016. Après le tableau N°3.8, le nombre de petites et moyennes entreprises s'est stabilisé à 1 060 289 en 2017, dont 92 804 petites et moyennes entreprises privées et 84 petites et moyennes entreprises publiques. Ces dernières représentaient 31,82 % des PME publiques, et parce que le secteur public dominait le secteur industriel, il représentait la plus grande part des entreprises publiques. Sur le nombre total de PME privées, la SMI ne représente que 8,75 % Cette contribution minimale reflète le manque d'enthousiasme du secteur privé à se spécialiser dans cette activité. Par ailleurs, contre 99 275 PMI privés en 2016, ce chiffre a entraîné une légère baisse de -6,52% en 2017, et 1654 PMI ont été annulées entre 2016 et 2017.

Tableau N°3.7: Population de PME/PMI algériennes en 2017

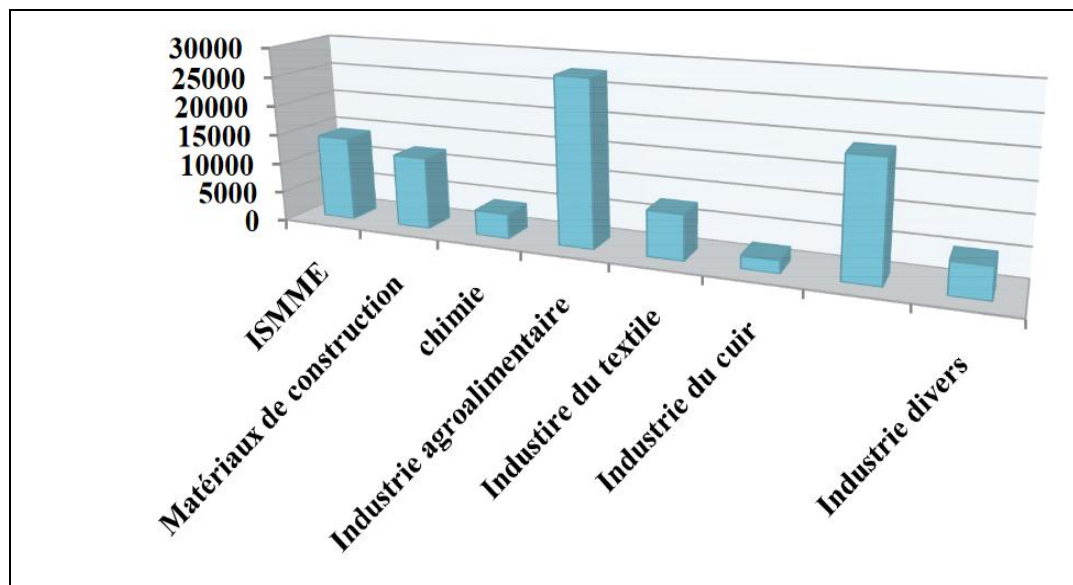
	Nombre
Population totale des PME	1060289
PME créées en 1 semestre 2017	4166
PME privées	1060025
PME publiques	264
PMI privées	92804 (soit 8,75%)
PMI publiques	84 (soit 31,82%)

Source: Conçu à partir des données du Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'industrie et des mines n°31, Edition Novembre 2017.

De plus, l'observation de la graphique ci-dessous montre le nombre de PMI divisé par l'activité de l'industrie, montrant que le nombre total de PMI est encore très faible, n'atteignant même pas 100 000 PMI. Le plus grand nombre de PMI est concentré dans l'industrie des

produits agricoles, avec 27 742 PMI, suivie par les industries du bois et du papier (19 478), les industries sidérurgiques, métalliques, électromécaniques et électroniques « ISMME » (14 219) et le secteur de la construction. Industrie des matériaux (12169).

Figure N°3.6: Le nombre de PMI selon l'activité industrielle pour l'année 2017



Source: Ibid.

Au vu de ces statistiques, PMI est appelé à renforcer sa capacité de survie et de développement du secteur industriel en atteignant une compétitivité soutenue. La part de ces activités dans la production industrielle est variable. Comme le montre le ministère de l'Industrie, l'industrie agro-alimentaire continue de maintenir une tendance haussière. L'évolution en 2017 était de +4,3%, ce qui est considérable mais pas suffisant.

Après avoir connu une baisse de 3,1% au premier trimestre 2017, la production de matériaux de construction a augmenté de manière significative au deuxième trimestre, enregistrant une évolution de + 5,6%, et les industries du bois et du papier ont également enregistré une croissance considérable. L'augmentation trimestrielle était de 9,1 %. Le reste des activités enregistre des baisses au premier trimestre 2017, notamment les ISMME, les industries chimiques et les industries des cuirs et chaussures (Tableau N°3.8).

Cependant, globalement, la production industrielle du secteur public au deuxième trimestre 2017 a augmenté de 02% par rapport à la même période en 2016 (1,4%). Cette croissance est principalement tirée par le secteur de l'énergie, avec une augmentation nette de 08,8 % en 2017, bien supérieure à celle de la même période en 2016 (+4,9 %).

Et la valeur ajoutée globale réalisée par le secteur de l'industrie affiche une augmentation de 3,7% au deuxième trimestre 2017 au lieu de 3,4% au deuxième trimestre de l'année 2016¹.

Tableau N°3.8: Evolution des indices de la production industrielle par secteurs d'activité (Variation en %)

Type d'industrie	2015/2016	2016/2017
ISMME	-3,4	-9,1
Matériaux de construction	6,6	5,6
Industrie Chimique	12,7	-18,2
Industrie agroalimentaire	-5,2	4,3
Industrie de textile	2,5	-8,7
Industrie de cuir	11,8	-26,9
Industrie du bois et de papier	37,6	9,1
Industries diverses	-16,1	-7,4

Source: Conçu à partir des données du Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'énergie et des mines n°31, Edition Novembre 2017.

Néanmoins, le tableau montre une baisse de certaines activités industrielles. En effet, le taux de mortalité des entreprises industrielles est élevé, en particulier dans les activités de l'industrie agroalimentaire, qui a souligné qu'en 2017, 81 PMI ont été annulées. . Au total, 221 entreprises industrielles ont été radiées et toutes les activités ont été fusionnées. L'immaturité du lancement du projet et le manque de compétitivité expliquent sans doute cette dégradation et cette mort de la structure industrielle.

2.2. L'évolution de la population des PME en 2019

En Algérie, l'essor des PME est relativement récent. La plupart des PME ont été créées entre 1995 et 2000. Avant 1990, le nombre de PME créées chaque année était bien inférieur à 1 000. Il a atteint près de 5 000 en 1994 et a dépassé 1 000 000 en 2019. Le tableau suivant présente les chiffres clés de la PME en Algérie au 30/06/2019 :

¹ Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'énergie et des mines n° 31, Edition Novembre 2017, p. 32.

Tableau N°3.9 : Les chiffres clés des PME en Algérie

Population totale des PME (tous statuts confondus)	1171945
PME créées en 1er semestre 2019	31194
Cessations d'activités (PME privées)	8195
PMI privées	1171701
PME publiques	244
Emplois (agents)	2818736
Importations (Millions de \$)	22146,95
Exportations (Millions de \$)	18964,13

Source : Ministère de l'industrie et des Mines, Bulletin d'informations statistique de la PME(2019).

A la fin du 1er semestre 2019, la population globale des PME s'élève à 1171945 entités parmi lesquelles on recense 244 Entreprises Publiques Economiques (EPE) et une majorité de PME privées (plus de 99%)¹.

Le tableau suivant permet de chiffrer l'évolution de cette entité, qui constitue la forme d'organisation d'entreprise la plus répandue au monde.

Tableau N°3.10: Evolution de la population des PME en Algérie de 2012 à la fin du 1er semestre 2019

Années	PME privées			PME publiques			Total		
	Nombre	Evolution annuel	Taux d'évolution	Nombre	Evolution annuel	Taux d'évolution	Nombre	Evolution annuel	Taux d'évolution
2012	718900	+52538	7,98	557	-15	-2,62	711832	+52523	7,97
2013	777259	+65984	9,28	557	0	0	777816	+65984	9,27
2014	851511	+74252	9,55	542	-15	-2,69	852053	+74237	9,54
2015	934037	+82526	9,69	532	-10	-1,84	934569	+82516	9,68
2016	1022231	+88194	9,44	390	-142	-26,69	1022621	+88052	9,42
2017	1074236	+52005	5,09	267	-123	-31,54	1074503	+51882	5,07
2018	1141602	+67366	6,27	261	-6	-1,87	1141863	+67360	6,26
30/06/2019	1171701	+30099	2,6	244	-17	-6,65	1171945	+30082	2,6

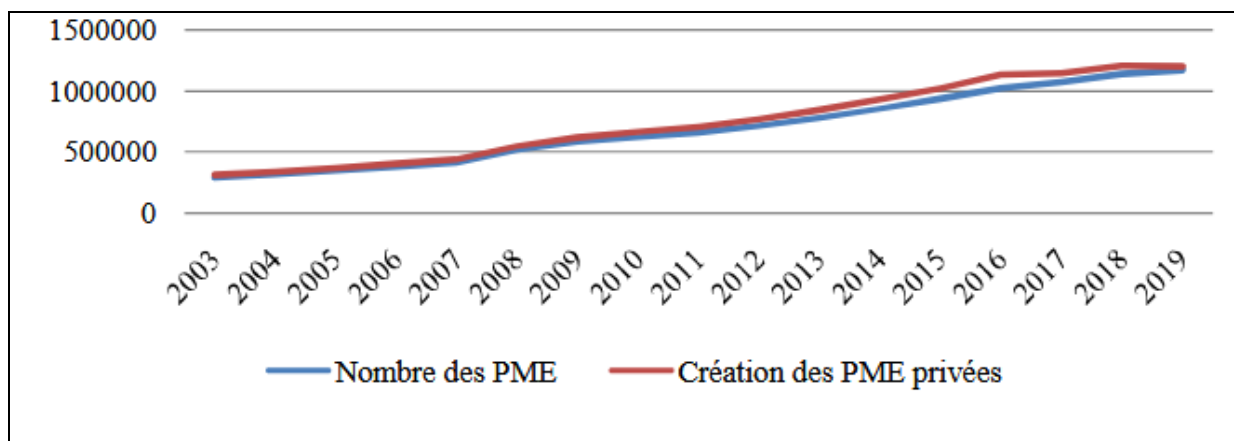
Source: Elaboré par nous-mêmes d'après les données du Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME (2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019).

¹ Ministère de l'industrie et des Mines(2019), Bulletin d'informations statistique de la PME, N°35, 1er semestre 2019.

Le tableau montre clairement l'augmentation du nombre de PME enregistrées, de 711 832 en 2012 à 1 171 945 à la fin du premier semestre 2019. Le même tableau montre également que le taux de croissance change d'année en année. D'autres dépassent 5 % par an, atteignant le point le plus élevé de 9,28 % en 2013. L'augmentation du nombre de PME est principalement due à l'augmentation continue du nombre de PME privées : il y avait 1 171 701 entreprises au premier semestre 2019, contre 711 275 en 2012. En revanche, le secteur public a enregistré une baisse de 364 entreprises sur l'ensemble de la période, et leur nombre est passé de 557 en 2012 à 244 à la fin du premier semestre 2019. La raison de ce déclin est la privatisation déterminée par les lois de l'économie de marché.

Le graphique suivant illustre bien que l'évolution de la population de la PME durant la période 2003 à la fin du 1er semestre 2019 est due principalement à la création des PME privées¹.

Figure N°3.7: Evolution de la population des PME et la création des PME privées en Algérie de 2003 à la fin du 1er semestre 2019



Source: Elaboré par nous-mêmes d'après les données du Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME (2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019).

Selon le graphique, nous avons remarqué que l'augmentation du nombre de PME en Algérie de 2003 au premier semestre 2019 était due à l'augmentation annuelle du nombre de PME privées de plus de 10 000. En effet, le nombre total de PME est passé de 288 587 en 2003 à 1 171 701 au premier semestre 2019, tandis que le nombre de PME privées créées à la fin du premier semestre 2019 était de 30 099, contre 21 244 en 2003. Il montre clairement qu'avec la rupture du pays et la fin du monopole, le secteur privé domine désormais la plupart des secteurs de l'économie algérienne.

¹ Ministère de l'industrie et des Mines (2003-2019), Les bulletins d'information statistique de la PME, N°4 Jusqu'au N° 35.

3. Les difficultés et les entraves dans les PME/PMI Algériens

Dès le début des années 1980, les autorités algériennes ont mis en place des incitations pour permettre une augmentation de la production des PME/PME afin de développer l'économie nationale. Mais bien sûr il existe aussi des freins au développement et à l'investissement des entreprises algériennes, ces derniers existent évidemment dans plusieurs domaines financiers, commerciaux et politiques et constituent de véritables freins au développement des industries hors hydrocarbures. A l'exception du secteur des hydrocarbures, les autres secteurs de l'économie algérienne fonctionnent à un rythme plus lent.

Les entreprises algériennes sont confrontées à divers obstacles, qui sont généralement liés à l'incertitude de l'impact général : le marché, les problèmes liés au financement, au crédit et au foncier, la complexité des procédures administratives, la bureaucratie, le manque de services marchands, le secteur informel, etc.

Les entraves les plus considérables¹ :

3.1. Aspect financier

Manque de liquidité et de gestion de ressources financiers pour le développement de l'économie. Ressources pour investissement ou pour production.

Lenteur des délais pour étude des dossiers des crédits bancaires à fournir².

3.2. Aspect immobilier

Mauvaise gestion et le Manque de disponibilité ainsi que l'augmentation de Coût. Lourdeur des dossiers administratifs. Lenteur dans le traitement des dossiers et les délais de réponses Bureaucratie le manqué des infrastructures.

On peut trouver aussi plusieurs d'autres obstacles le dans le domaine de gestion tels que³:

- Absence de communication dans l'entreprise. L'absence d'encadrement et orientation. Notamment pour les jeunes entrepreneurs. Incertitudes des marchés étudiés qui sont basés ;
- Centralisation du pouvoir de décision et le retard technologique ;

¹Loukil L., « les difficultés et les entraves des PME/PMI en Algérie difficultés and barriers for (MSE) /MSI in Algeria », Université D EL OUED, Volume: 13 / N°02, 2021, p. 8.

² Julien P., « Entrepreneuriat et économie de la connaissance, une Théorie du dynamisme régional endogène par les PME : La métaphore des romans policiers », Presse Universitaire du Québec, Sainte-Foy Québec, année 2004, p.87.

³Loukil L., *ibid.* pp. 9-10.

- Aussi bien, d'autres difficultés dans l'investissement des PME/PMI en Algérie, qui entravent la réalisation des projets et de ces objectifs. Parmi ces entraves :

- Le manque de financement par les banques : plusieurs problèmes se posent en matière de financements des projets d'entreprises, ainsi que le manque de garanties des banques. aussi bien, les difficultés d'accès aux différents crédits et de garantis. Malgré la création des dispositifs de garanties de crédits d'investissent émit par l'état, il y'a une insuffisance en matière des fonds propres ;

Parmi ces dispositifs : on trouve ; Les sociétés de capital investissement, La caisse de garantie du crédit d'investissement (CGCI), Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), etc.

- Le manque d'encadrement, de gestion, d'accompagnement et le suivi concernant les PME/PMI ;

- Difficultés et lourdeurs des procédures administratives et le problème d'accès au foncier; sans oublier le manque d'organisation ;

- Le manque des infrastructures de base, du réseau bancaire, des structures hôtelières, des restaurants et lieux de détente, des parkings, etc.

4. Stratégies et solutions pour le bon fonctionnement des PME/PMI en Algérie

En effet, les autorités gouvernementales ont pris certaines mesures pour réduire les obstacles aux PME, notamment la création de nouveaux organismes financiers pour soutenir les PME/PMI dans leurs opérations, favorisant ainsi la croissance et l'augmentation de la productivité. Et pour améliorer l'environnement des PME/PMI. On peut appeler ces nouveaux organismes financiers qui aident les PME : incubateurs d'entreprises ou sociétés financières professionnelles. Dans leurs organismes, on trouve :

➤ **Les sociétés de capital investissement** : Le capital investissement est une technique de financement par des prises de participations minoritaires et temporaires dans le capital d'une société. Il prend plusieurs formes tels que :

- le capital risque pour financer la création d'entreprise ;
- le capital développement destiné au financement du développement de l'entreprise¹.

On trouve des avantages pour l'intervention des sociétés de capital investissement (SCI) : Ces sociétés permettent le renforcement des fonds propres de la société financée et en

¹ Cahier de Labi., « laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, les PME/PMI en Algérie », n238, Mars, 2011, p.56.

même temps améliorent les capacités d'endettement auprès des banques. Un autre avantage du capital investissement pour un jeune promoteur est celui d'être associé à un partenaire financier qu'il lui apporte une expertise et des compétences managériales.

L'intervention de la société de capital investissement est effectuée sans prise de garanties réelles, donc elle partage les pertes et les profits à concurrence de sa participation.

En Algérie, la loi fixe à la société de capital investissement un taux maximal de participation de 49% au capital de la société et une durée de participation entre 5 et 7 ans.

Qu'il s'agisse de créer une entreprise, de développer une activité ou d'acquérir une entreprise, le porteur de projet doit suivre les mêmes procédures pour obtenir un financement. Le promoteur peut exiger que l'une de ces sociétés d'investissement obtienne une participation au capital de la société à créer. Ils peuvent trouver les orientations et informations précises dans ce sens au niveau des agences des banques publiques de leurs lieux de résidence¹.

Conclusion

Nous avons signalé plus haut que la transition vers une économie de marché était un objectif pour l'Algérie. Le deuxième élément, qui selon les institutions de bretton-Woods permettait à l'Algérie d'atteindre cette fin était l'application d'un PAS, mais avant de présenter le contenu de ce programme, nous allons d'abord essayer de le définir.

En Algérie le processus de désindustrialisation observé au cours de la période 1995-2019 a profité essentiellement aux hydrocarbures, commerce, transports et communication. Par ailleurs, l'industrie s'est fortement orientée vers les biens de consommation et le secteur privé reste largement cantonné dans les industries légères et en particulier dans les industries agroalimentaires. commence à réaliser d'autres projets dans les domaines hors hydrocarbures, parmi ceci, la création des petites et moyennes entreprises(PME) et les petites et moyennes industries (PMI), ces entreprises ont permis le développement locale de la nation et ont favorisé la production nationale par la création de biens et services.

¹ Julien P., Ibid. pp, 88-89.

Conclusion générale

Au terme de ce travail de recherche auquel nous avons accordé beaucoup d'attention et d'intérêt, nous estimons qu'il est primordial de rappeler les principaux résultats auxquels nous nous sommes parvenu suite à des efforts continus. Néanmoins, nous devons préciser que ce travail est limité encore par des lacunes dues essentiellement à la difficulté de mener des études de terrain auprès des entreprises industrielles pour mieux cerner notre sujet. Toutefois, notre approche pluridisciplinaire (les réformes politiques, la sociologie et l'histoire) nous a permis de revoir un sujet sensible et toujours d'actualité : la problématique d'industrialisation de l'Algérie.

La problématique à laquelle nous voulions répondre dans ce travail est la suivante: Pourquoi la politique industrielle, par les différentes stratégies de diversification et de création d'entreprises, n'a pas réussi en Algérie en allant d'une économie planifiée vers une économie de marché encore inachevée? Le questionnement de l'objet de recherche renvoie au préalable à l'étude la politique industrielle et l'industrie où ils ne sont pas séparés ce qui signifie que l'une dépend de l'autre.

Notre méthodologie dans ce mémoire a consisté à étudier les politiques industrielles menées depuis l'indépendance en Algérie avec un découpage périodique, selon les changements de politiques de développement et selon la structure et la stabilité des coalitions politiques au pouvoir. Ces politiques industrielles se sont appuyées sur un cadre institutionnel dont les incitations ont pu orienter les investissements vers des secteurs industriels privilégiés tels les hydrocarbures et les biens d'équipement. Ces incitations ont pu générer des rentes économiques distribuées par l'État et détourner les investissements des secteurs industriels productifs. Dès lors un processus de désindustrialisation s'est poursuivi depuis les années 1980 sans que les politiques incitatives n'aient pu redresser la part de l'industrie dans le PIB. La difficulté rencontrée par le secteur industriel à se restructurer et à se diversifier pourrait s'expliquer par des obstacles politiques et l'opposition entre factions politiques réformatrices, industrialistes et celles conservatrices opposées à la remise en cause de rentes déjà captées.

La singularité de l'expérience de développement en Algérie est que l'industrialisation ne parvient pas à se faire dans la continuité. Depuis la fin de la première stratégie industrielle et la fin des années 1980, un processus de désindustrialisation se poursuit. Cependant l'idée d'industrialiser le pays demeure dans l'esprit de factions au pouvoir.

Le secteur industriel algérien a fait un long parcours depuis l'indépendance du pays. De l'industrie industrialisante au protectionnisme économique, en passant par les privatisations et les ajustements structurels, l'industrie algérienne aura connu une évolution perturbée, longue et complexe. Mais cela est en partie dû à la situation politique du pays qui a grandement contribué dans les différents desseins : industriel, économique et stratégique. L'industrialisation n'est pas seulement la création d'usines. Le problème n'est pas celui du choix entre industries lourdes et industries légères, mais celui de savoir quelles sont les branches d'industrie capables d'accélérer le processus général de développement.

Le cadre institutionnel formel de la privatisation et plus généralement de passage à l'économie de marché n'aurait donc pas rencontré un soutien fort et volontaire du pouvoir politique, notamment de la faction politique conservatrice opposée à la cession d'actifs et de position de monopole d'entreprises publiques sur des marchés et des secteurs d'activités dont la mise en concurrence ferait perdre des parts de marché au profit du secteur privé.

Durant les années 1960-1970 s'amorce un processus d'industrialisation qui rencontrera des limites économiques et politiques dans les années 1980. La crise économique et le contrechoc pétrolier de 1986, vont réduire les capacités de financement de l'industrialisation par les ressources pétrolières et se conjuguer à la crise du pouvoir politique en 1988, année de recomposition du pouvoir politique et d'ouverture au pluripartisme. Emerge entre 1988 et 1991 une coalition au pouvoir réformiste ayant mis en place un cadre institutionnel et des instruments de politique économique, propres à une économie de marché. La crise politique des années 1992-1997 marque un arrêt des réformes économiques, une parenthèse dans le

fonctionnement normal des institutions et une incertitude sur les orientations de la politique industrielle.

Tâtonnements de trop :

Pour revenir un peu sur les raisons de l'échec de la politique d'industrialisation de l'Algérie, il est nécessaire de rappeler deux périodes, depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, de la dynamique de la société algérienne qui a été gouvernée par un double mouvement de caractère alternatif :

- Au cours de la première période, le secteur public, à travers son édification progressive, a continuellement étendu son assise et manifesté son emprise sur la logique d'ensemble de l'économie. Cette dialectique était confrontée en permanence à un contre mouvement qui visait à réduire cette expansion et à la canaliser dans des directions déterminées.
- La deuxième période, ouverte par les réaménagements introduits au début des années 80, a, quant à elle, initié une démarche inverse. Le résultat aura été une extension continue de la domination du marché, ce qui a généré, à son tour, un contre mouvement contrariant l'élargissement du processus et le dotant de particularités distinctives.

Cette double caractéristique symbolise, s'il en était besoin, combien le pays demeurait enfermé au sein de la problématique de la transition, et ce, depuis son accession à l'indépendance. Mais ces deux périodes, au-delà de leurs apparentes contradictions, participaient d'un mouvement d'ensemble compatible, en dernière instance, avec le système de marché lui-même. Chacune à sa manière a aidé en fonction des objectifs assignés par les besoins qui lui étaient propres, à la mise en place des conditions permissives de cette organisation sociale axée sur et autour de l'autorégulation du marché.

Comme pour tous les processus sociaux, ce système s'est développé par avancées successives suivies de reculs, par bonds et par sauts, et il a réussi à créer une dynamique originale, inédite, dans le développement du capitalisme. Ce mouvement a réussi à apprivoiser le secteur public et à le soumettre à une logique qui, formellement,

lui était étrangère. Fondamentalement il a permis, à l'exemple des politiques mercantilistes, d'asseoir les fondements indispensables à l'éclosion des rapports capitalistes, à travers notamment l'affermissement d'une classe sociale possédant suffisamment de capitaux pour se positionner comme alternative.

Le devenir de la politique industrielle en Algérie ?

Ce long passé ambigu et complexe sur le plan des réformes économiques et surtout politiques a mis l'Algérie dans l'impasse. En effet, après la chute des prix de pétrole en 2008, l'économie algérienne s'est retrouvée face à une impasse financière, son projet de développement, s'appuyant sur les recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures, a été alors sérieusement compromis, et la crise économique commence à manifester ce qui traduit à la disparition de la nouvelle stratégie industrielle, donc l'Algérie est à la recherche de nouvelles réformes économiques pour l'industrie par l'établissement d'autres stratégies industrielles basant sur l'industrie hors hydrocarbures, et d'autres sources de croissance pour le développement de son économie, pour cela, l'Etat a mis en œuvre des tentatives désespérées pour relancer le secteur industriel (le scandale de l'industrie automobile, et d'autres affaires de détournements de deniers publics).

Les principaux handicaps ?

Malgré les richesses de l'Algérie sur le sol et au sous-sol, le pays est desservi par une perception d'insécurité excessive. Une bureaucratie lourde, un marché informel-parallèle qui contrôle une grande partie de la sphère marchande, l'absence d'une stabilité des lois sur une longue durée et les changements juridiques qui en découlent, sont autant d'obstacles pour les investisseurs. La structure de l'économie officielle reste dominée par les grandes entreprises étatiques, peu performantes, et par les oligarques proches du gouvernement alors que le développement du secteur PME ne se concrétise que lentement. Pour des raisons de paix sociale, le gouvernement mène en plus une politique inefficace des subventions à grande échelle qui sont coûteuses pour le budget, inéquitables, et qui entraînent la surconsommation et le gaspillage, réduisant les investissements. Une lueur d'espoir se profile cependant avec

la suppression, en juin 2020, de la règle de 49/51%, à l'exclusion des activités revêtant un caractère stratégique. En juillet 2020 le gouvernement a annoncé un plan stratégique pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et promouvoir l'industrie et les « nouvelles richesses alternatives ». En refusant de faire appel à l'endettement extérieur, ce plan prévoyait de recourir à de nouvelles sources d'emprunt et de financement, de réduire les importations ainsi que le budget de fonctionnement de 50%, tout en poursuivant la dépréciation de la valeur du dinar.

L'échec de l'industrialisation de l'Algérie et l'absence de vision claire sur son économie, font que la confrontation des luttes sociales (chômage, habitat, eau, etc.) et la crise sanitaire (Covid-19) mène les politiques du pays dans l'impasse totale. Les différentes stratégies de réforme et politique de diversification n'ont pas eu l'effet escompté sur la création d'entreprises industrielles ; bien au contraire suite au processus de désindustrialisation (liquidation, privatisations, restructurations) il n'y a pas eu de politique alternative qui a réussi à redresser l'économie du pays.

Bibliographie

Ouvrages

- Angelier J.P., « Economie industrielle », éléments de méthode, édit .O.P.U.1993.
- Arena R., Benzoni L., DE Bandt J., Romanie P.M., «traité d'économie industrielle », Edition, Economica, 1988.
- Arrous J., « Les théories de la croissance, La pensée économique contemporaine », Editions du Seuil, Paris, 1999.
- Assidon E., « Les théories économiques du développement », La découverte 2002.
- Aussilloux V., « Les politiques industrielles en France, évolutions et comparaisons internationales », France stratégie, 2020.
- Baran Paul cité In : Assidon E., « Les théories économiques du développement », Collection repères, La Découverte, Paris, 2000.
- Benchenhou A., «La fabrication de l'Algérie », édition Alpha Design, mai 2009.
- Benissad H., (dire): Pourquoi un bilan de l'économie de développement, Colloque " Le développement économique: théories et politiques en Afrique" Université d'Alger / OPU, Alger, 1983.
- Benissad H., « Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché », édit. ENAG, Alger, 2004.
- Benissad H., « économie du développement de l'Algérie », OPU, Alger, 1979.
- Benissad H., « l'économie algérienne contemporaine, Série Que sais-je ? » PUF, Paris, 1980.
- Benissad H., « Stratégies et expériences de développement », OPU, Alger, 1985.
- Bosserelle E., « Dynamique économique : Croissance, crises et cycles », Editions Gualino, Paris, 2004.
- Bouzidi A., «Comprendre la mutation de l'économie Algérienne», édition Société Nationale de Comptabilité (SNC), 1992.
- Brahimi A., « l'économie algérienne : défis et enjeux », Dahlab, Alger, 1991.
- d'Agostino S., Deubel Ph., Montoussé M., Renouard G., Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Éditions. Bréal, 2008.
- Darreau Ph., « Croissance et politique économique », Edition De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Davie A., « Les politique industrielle », 2° Edition, Paris, 1989.
- Dieuaide P., « De Schumpeter aux théoriciens de la régulation, in Problèmes économiques », n° 2704-2705 du 14-21mars 2001.
- Fontagné L, Lorenzi J., « Désindustrialisation, délocalisations », La Documentation française, ISBN : 2-11-005822-6, Paris, 2005.
- Julien P., «Entrepreneuriat et économie de la connaissance, une Théorie du dynamisme régional endogène par les PME : La métaphore des romans policiers », Presse Universitaire du Québec, Sainte-Foy Québec, année 2004.
- Keith Griffin., « Stratégies de développement », Economica, Paris, 1989.
- Moresino L ; «CADRE DE POLITIQUE COMMERCIALE » ; Etats Unis d'Amérique.2017.

- Ouchichi M., « les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014.
- Perroux, F., « L'économie des jeunes nations, Industrialisation et groupement des nations », PUF, 1962.
- Robert J., Barro., « Les facteurs de la croissance économique : une analyse transversale par pays », Traduction Sylvie Pflieger et Xavier Greffe, Editions Economica, Paris, 2000.
- Robert J. Barro., Xavier S., Martin I., « La croissance économique, Traduction de Fabrice Mazerolle », MC Graw Hill Ediscience, Paris, New York, 1996, P. 11.
- Samir A., « La déconnexion pour sortir du système mondial », cahiers libres, La découverte, Paris, 1986.
- Zantaman A., « Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits », HATIER 1990.

Mémoire

- Atmani A., « Essai d'analyse des causes de la persistance du régime d'accumulation rentier en Algérie : approche institutionnelle », mémoire de Master en sciences économiques, Université de Bejaia, 2016-2017.
- Berrached M., « La PME-PMI et mutation systémiques (Défis, enjeux et perspectives d'avenir) », thèse magister en sciences économiques, Université Oran en Senia, 2009.
- Bourihane S., Messaoudi R., « Le rôle des PME dans la création de l'emploi et développement local, Cas la wilaya de Bejaia », mémoire de Master en Sciences de Gestions, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2015.
- Chana N., Zenati L., «La problématique institutionnelle dans la conception et la mise en œuvre d'une politique industrielle en Algérie 62-99 » mémoire de master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2019.
- Cheriet A., « Mondialisation et stratégies industrielles: cas de l'Algérie ». Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Mentouri Constantine, 2007.
- Chignier A., « les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, séminaire économie nationale de monde arabe », institut d'étude politique de Lyon 2009.
- Dahoumane H., Hamitouche K., « Les politiques industrielles en Algérie entre la crise financière et le regain d'intérêt des nouvelles stratégies industrielles », mémoire de master en sciences Economies, universités Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2016-2017.
- Dali F., « Evolution et perspectives de la politique industriel en Algérie », mémoire d'un magister en sciences Economiques, Université d'Oran, 2008.
- Mernache A., « Le statut et le rôle de l'État algérien dans l'économie: rupture et continuité » thèse de doctorat en Droit Public. Droit. Université Paris-Est, 2017.

- Ouahrani M., « La nouvelle stratégie industrielle algérienne : au-delà des objectifs, quels défis ? » mémoire de Magister en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2010.
- Oubraham A., Tarikt Y., « L'impact des fluctuations et des prix des hydrocarbures sur les principaux indicateurs macroéconomiques en Algérie : Etude économétrique », mémoire de master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2017.
- Ouchichi M., « l'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie » thèse de doctorat en science politique, université lumière Lyon 2, 2011.
- Rasolofomanana T., « Industrialisation et développement, approche théorique et analyse empirique : cas de Madagascar », mémoire de maîtrise ès sciences économiques, Université d'antananarivo, 2010.
- Talahit F., « Réformes et transformations économique en Algérie », mémoire de master en Sciences Economiques, université Paris-Nord – Paris XIII, 2010.
- Yadel F., « la restructuration industrielle et la relance économique en Algérie », in Réflexion sur la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché, Université Abou abd kadar BALKAID, en sciences économiques Tlemcen, mai, 1996.
- Yadel F., «La restructuration industrielle et relance économique en Algérie», in Réflexion sur la transition de l'économie algérienne ers l'économie de marché, Université Abou Bakr BELKAID, Institut des Sciences économiques Tlemcen, N° 4, Mai, 1996.
- Zouaoui M., « l'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en Algérie 1962-2000 » thèse de doctorat en sciences économiques université Mentouri-Constantine, 2001.

Articles et Rapports

- Benabdallah Y., « Rente et désindustrialisation » article Numéro 71, Automne 2009.
- Brousseau E., « Les apports de l'analyse économique des contrats à la mise en œuvre des politiques industrielles » revue d'économie industrielle — n° 71, Université de Nancy II ATOM, Université de Paris I, 1er trimestre 1995.
- Charte Nationale, « éditions populaires de l'armée », Alger, 1976.
- Crist N., « Une interprétation évolutionniste des politiques industrielles », Revue d'économie industrielle — n° 71, Université du Québec à Montréal Bertrand Bellon Adis — Université de Paris-Sud, 1995.
- Dasgupta S., Marx reproduction scheme and Indian playing, in Marx and contempory scientific thought, Mouton, Paris. 1969.
- Deubel Ph., « Réussite et échec des stratégies de développement », Pearson Education France – Analyse économique et historique des sociétés contemporaines.
- Dumas A., Les modèles de développement, Tiers-Monde. Tome 12 N°46. 1971.
- Ghilès F., « L'armée a-t-elle une politique économique ? Chroniques de douze années de compromis incertains », Pouvoirs, n 86, septembre 1998, p. 87.

- Guellec D., Ralle P., « Les nouvelles théories de la croissance endogène », Collection Repères, n°161, La Découverte, Paris, 1997.
- L'ordonnance 70-10 du 20 janvier 1970 portant plan quadriennal 1970-1973.
- l'ordonnance n°74-688 du 24 juin 1974 portant le deuxième plan quadriennal 1974-1977.
- Lipietz A., « Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde ». Tiers-Monde, Tome 29 N°115, 1988.
- Loukil L., « les difficultés et les entraves des PME/PMI en Algérie difficultés and barriers for (MSE) /MSI in Algeria », Université D'EL OUED, Volume: 13 / N°02, 2021.
- Ministère de la Participation et de la Promotion de l'Investissement (MDPPI) : document de travail « Quelques éléments d'appréciation du système productif algérien à travers le tableau entrée-sortie (TES) de 2004 et les comptes annuels ».
- Ministère de l'industrie et des Mines (2003-2019), Les bulletins d'information statistique de la PME, N°4 Jusqu'au N° 35.
- Ministère de l'industrie et des Mines(2019), Bulletin d'informations statistique de la PME, N°35, 1er semestre 2019.
- Palloix C., « industrialisation et financement lors des deux plans Quadriennaux (1970-1977) », Revue Tiers-monde, Tonne XXI -N°83, PUF, Juillet Septembre 1980.
- Prebish R., « Analysis and projections of economic development, An introduction to the technic of programming » cite par André DUMAS in « Les modèles de développement », Tiers-Monde, Tome 12 N°46,1971.
- Rapport de la 2eme conférence de l'OCDE des ministères en charge des PME juin 2004.
- Rapport du Conseil National Economique et Social : « Pour une politique de développement de la PME en Algérie », Algérie, 2002.
- Rapport du FMI, L'Algérie, .Stabilisation et transition à l'économie de marché, Washington 1998.
- Sachs I., « Stratégies de l'éco-développement », Ed, Économie et Humanisme, Editions ouvrières, Paris, 1980.

Les ressources électroniques :

- <http://beagle.u-bordeaux4.fr>.
- <http://perso.wanadoo.fr/jbourdon/CsectionA3.htm>.
- <http://www.leconomiste.eu/decryptage-economie/153-reflexion-sur-la-desindustrialisation-de-la-france.html>.
- riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf.

Liste des tableaux

Tableau N° 2.1	47
Tableau N° 2.2	48
Tableau N° 2.3	49
Tableau N° 2.4	54
Tableau N° 3.1	71
Tableau N° 3.2	72
Tableau N° 3.3	77
Tableau N° 3.4	79
Tableau N° 3.5	83
Tableau N° 3.6	84
Tableau N° 3.7	85
Tableau N° 3.8	87
Tableau N° 3.9	88
Tableau N° 3.10	88

Liste des figures

Figure N° 1.1.....	19
Figure N° 3.1.....	70
Figure N° 3.2.....	70
Figure N° 3.3.....	70
Figure N° 3.4.....	81
Figure N° 3.5.....	81
Figure N° 3.6.....	86
Figure N° 3.7.....	89

Table de matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Généralités sur l'industrie et la politique industrielle.....	5
Introduction	5
Section 01: L'industrie	5
1. Définition.....	5
2. Les bases de constitution d'une industrie	6
3. La liberté de l'industrie et de ses limites.....	7
4. Le droit industriel et de ses divers objets	7
Section 02 : La politique industrielle.....	8
1. Définition.....	8
2. Les composantes et instruments de la politique industrielle	9
2.1. Les composantes d'une politique industrielle	9
2.1.1. Des objectifs stratégiques	9
2.1.2. L'affectation des moyens	9
2.1.3. Un modèle organisationnel.....	10
2.2. Les Outils de politique industrielle.....	10
3. Les différents types de politique industrielle.....	11
3.1. Les politiques réglementaires	11
3.2. Les politiques fonctionnelles.....	11
3.3. Les politiques de transfert	12
3.4. Les politiques structurelles de développement industriel.....	12
4. Les dimensions des politiques industrielles.....	13
4.1. Les finalités	13
4.2. Les domaines	14
4.3. Les formes	14
4.4. Les instruments.....	14
5. Les cycles de vie de la politique industrielle.....	15
5.1. Naissance.....	15
5.2. Développement.....	16
5.3. Sélection	17
Section 03 : Fondements théoriques de l'industrialisation	20
1. La théorie de la croissance endogène	20
1.1. Théorie néo-classique de la croissance.....	22
1.1.1. Bref historique des théories de la croissance.....	22
1.1.2. Le modèle de référence Solow	27
2. Les fondements des stratégies d'industrialisation	28

2.1. Le choix de l'industrie.....	28
2.2. Stratégie de croissance équilibrée ou stratégie de croissance déséquilibrée	29
Conclusion.....	30
Chapitre 02 : Stratégies d'industrialisation de l'Algérie (1962-1990)	31
Introduction	31
Section 01 : présentation des stratégies industrielles de développement	32
1. La stratégie de développement autocentré	32
1.1. Fondements théoriques du modèle autocentré.....	32
1.2. Le choix des investissements.....	34
1.3. Les obstacles au modèle autocentré	34
1.3.1. Les facteurs technico-économiques du blocage	34
1.3.2. Les facteurs socio-institutionnels du blocage.....	35
1.4. Le modèle de développement autocentré	36
1.4.1. La stratégie des industries industrialisantes.....	36
1.4.2. La stratégie de développement Monrovia-Lagos	37
2. La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations.....	38
3. La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations	41
3.1. L'industrialisation par la valorisation des exportations, ou industries de substitution par l'exportation (I.S.E).....	42
3.2. Les limites de modèle d'industrie exportatrice.....	42
3.3. Les stratégies extraverties se basant sur les exportations des produits industriels	42
Section 02 : Stratégies d'industrialisation en Algérie de 1962 à 1990.....	43
1. Le texte fondateur de la politique de développement de l'Algérie	43
1.1. La stratégie algérienne de développement : fondements et objectifs	44
1.2. La planification centralisée 1965-1977	45
1.3. Evolution de la structure des investissements publics de 1967 à 1984	47
2. La rente pétrolière: le moteur du modèle de développement de l'Algérie	50
Section 03 : Les réformes économiques en Algérie 1980-1990.....	51
1. Les réformes économiques (1980-1984)	51
2. La stratégie de restructuration des EPE : 1980 -1990	52
2.1. La stratégie de restructuration des EPE : 1980 -1990	52
2.2. Application de la restructuration des EPE.....	53
2.3. Les effets de la restructuration sur le plan macro-économique	54
3. Le contre choc pétrolier.....	55
3.1. Les conséquences de contre choc pétrolier 1986.....	55
4. Le Gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche	56
4.1. L'autonomisation du champ économique de l'administration	57
4.2. La libération du pouvoir monétaire et financier de la tutelle administrative.....	58

4.3.	L'ouverture du secteur privé et du capital étranger	58
4.4.	La démonopolisation du commerce extérieur	58
	Conclusion.....	59
	Chapitre 03 : l'industrialisation à l'ère de transition à l'économie de marché	60
	Introduction	60
	Section 01 : La politique d'ajustement structurel (1990-2000).....	60
2.	Politique d'ajustement structurel (1990-2000).....	61
2.1.	Plan d'ajustement Structurel depuis les années 1990	61
2.2.	Remise en cause de la réforme et programmes d'ajustement structurel Interruption (1992-1994) 63	
2.3.	Le programme d'ajustement structurel (1994-2000).....	64
3.	Le plan d'ajustement structurel et son impact sur le système productif national public ou privé. 66	
4.	Le plan d'ajustement structurel et son impact sur le système productif national public ou privé: 67	
	Section 02 : la désindustrialisation publique	68
2.	Le recul relatif de l'industrie hors hydrocarbures : un processus à la fois rapide et continu	69
2.1.	Le recul de la production brute de l'industrie hors hydrocarbures	69
2.2.	La contribution de l'industrie hors hydrocarbures à la valeur ajoutée, encore plus faible	70
3.	Recul de l'industrie manufacturière, couplée à une orientation plus prononcée vers les biens de consommation	71
3.1.	Recul de l'industrie manufacturière	71
3.2.	Une industrie de plus en plus tournée vers les IAA	72
4.	Contre-choc pétrolier, réformes et désindustrialisation en Algérie	73
	Section 03 : l'industrialisation de secteur privé	74
	Introduction	74
2.	L'évolution du secteur privé industriel.....	75
3.	Une nouvelle stratégie industrielle	78
	Section 04 : l'essor PME/PMI privé.....	82
2.	L'évolution population des PME/PMI En Algérie	85
2.1.	L'évolution population des PME/PMI en 2017.....	85
2.2.	L'évolution de la population des PME en 2019	88
3.	Les difficultés et les entraves dans les PME/PMI Algériens.....	90
3.1.	Aspect financier.....	91
3.2.	Aspect immobilier	91
4.	Stratégies et solutions pour le bon fonctionnement des PME/PMI en Algérie	92
	Conclusion.....	93
	Conclusion générale	94
	Bibliographie.....	99
	Liste des tableaux	103

Liste des figures.....	104
Table de matières.....	105

Résumé

L'Algérie a retrouvé son indépendance et de ce fait la gestion de son économie dès 1962 en lançant la stratégie des industries industrialisantes qui s'est soldée par un échec et de ce fait une transition à l'économie de marché qui reste encore floue. L'objectif de ce mémoire est d'analyser la politique industrielle de l'Algérie et déceler les facteurs d'échecs successifs qui ont eu un impact néfaste sur le rythme de création des entreprises et l'industrialisation de manière générale. Les causes sont multiples et complexes vu le caractère des réformes politiques et économiques conduites sans vision claire ni continuité dans le temps et l'intensité nécessaire pour mettre en œuvre les politiques envisagées par les différents gouvernements. Dans le contexte d'une crise sanitaire mondiale qui fragilise davantage une économie algérienne rentière, le défi à industrialiser le pays par une création d'entreprises compétitives reste compliqué à relever.

Mots clés : la politique industrielle, industrialisation, les stratégies industrielles, Désindustrialisation, Petit Moyenne Entreprises/Petite et Moyenne Industrie.

ملخص

استعادت الجزائر استقلالها وبالتالي إدارة اقتصادها منذ عام 1962 بإطلاق استراتيجية التصنيع التي انتهت بالفشل وبالتالي الانتقال إلى اقتصاد السوق الذي لا يزال غير واضح. الهدف من هذه الرسالة هو تحليل السياسة الصناعية للجزائر وتحديد عوامل الفشل المتتالية التي كان لها تأثير سلبي على وتيرة إنشاء الأعمال والتصنيع بشكل عام. الأسباب متعددة ومعقدة بالنظر إلى طبيعة الإصلاحات السياسية والاقتصادية التي يتم إجراؤها دون رؤية واضحة أو استمرارية بمرور الوقت والكثافة اللازمة لتنفيذ السياسات التي تتصورها الحكومات المختلفة. في سياق الأزمة الصحية العالمية التي تزيد من إضعاف الاقتصاد الجزائري ، يظل التحدي المتمثل في تصنيع البلاد من خلال إنشاء أعمال تنافسية معقدًا.

الكلمات المفتاحية: السياسة الصناعية ، التصنيع ، الاستراتيجيات الصناعية ، إزالة التصنيع ، المؤسسات الصغيرة والمتوسطة / الصناعة الصغيرة والمتوسطة

Summary

Algeria regained its independence and therefore the management of its economy from 1962 by launching the strategy of industrializing industries which ended in failure and therefore a transition to the market economy which still remains unclear. The objective of this thesis is to analyze Algeria's industrial policy and identify successive factors of failure that have had a negative impact on the pace of business creation and industrialization in general. The causes are multiple and complex given the nature of the political and economic reforms carried out without a clear vision or continuity over time and the intensity necessary to implement the policies envisaged by the various governments. In the context of a global health crisis which further weakens a rentier Algerian economy, the challenge of industrializing the country by creating competitive businesses remains complicated.

Keywords: industrial policy, industrialization, industrial strategies, Deindustrialisation, Small Medium Enterprises/Small and Medium Industry.